

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 6

MONTREAL, LE VENDREDI 16 JANVIER 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Le rassembleur à son meilleur

Il y en a que l'épreuve brise, d'autres qu'elle grandit, comme s'ils avaient des réserves inépuisables. Depuis dix jours, la plupart des Québécois ont été admirables en faisant face à la pire tempête du siècle. À l'instar de leur premier ministre.

Lucien Bouchard est à son meilleur quand le malheur frappe, ce qui est un atout extraordinaire pour un chef. Il l'a démontré il y a trois ans quand une terrible bactérie l'a laissé lourdement handicapé. Il en a fait preuve aussi quand il a réussi à sauver la chaloupe référendaire. Il a encore fait montre de ses immenses talents de rassembleur lors des inondations au Saguenay.

Il n'y a pas de manuel ou de recette pour faire face aux catastrophes naturelles. Si le premier ministre a réagi si vite et si bien, raillaient les cyniques, pour colmater le désastre causé à son «royaume», c'est précisément parce que ses concitoyens, ses électeurs en faisaient les frais; son empathie serait donc intéressée, sa compassion aurait des visées électoralistes.

Les décisions et le discours du chef du gouvernement — et, dans son sillage, de la plupart des ministres — obligent à réviser ce jugement mesquin. Soir après soir, il fait littéralement le point avec calme et assurance, quoique la tension soit nettement perceptible. Entouré des principaux acteurs — dont le p.-d.g. d'Hydro-Québec, André Caillé, qui maîtrise aussi bien ses dossiers —, M. Bouchard joue admirablement son rôle ingrat de chef d'orchestre. Devant les caméras traîtresses, qui ne cachent ni ride ni cerne, il donne l'heure juste.



Gilles Lesage

même été sinistrée. *The Globe and Mail* lui a reproché subtilement (?) de s'être réfugié au Reine-Elizabeth et d'y avoir même esquissé un pas de danse avec sa femme, samedi soir dernier. Comme s'il aurait dû aller dormir au Palais des congrès après des journées aussi longues qu'éreintantes.

Ne soyons pas mesquins comme ses détracteurs pour qui, quoi qu'il dise et fasse, il aura toujours tort. Comme ce pauvre maire Pierre Bourque, revenu précipitamment de vacances en Chine pour diriger les secours aux Montréalais. Il a voulu éviter la funeste erreur de son prédécesseur, Jean Doré, qui n'avait pas cru bon d'écourter ses vacances, lors des inondations de juillet 1987. Pas de veine. Les caricatures restent impitoyables envers M. Bourque, comme envers Daniel Johnson d'ailleurs. À cet égard, observez avec quelle élégance le premier ministre a rendu hommage au chef de l'opposition, mercredi soir. Comme les députés du gouvernement et les siens, M. Johnson est là où il doit être: dans son comté, à se rendre utile envers ses concitoyens.

En autant que l'on puisse l'estimer à distance, bien au chaud, M. Bouchard a pris les décisions qu'il fallait en ce qui a trait aux mesures d'urgence, l'aide aux sinistrés, l'appel à l'armée canadienne, et le reste. On lui a reproché un certain cafouillage, en début de semaine, au sujet de la compensation financière de 70 \$ par semaine. Il a été corrigé dans les meilleurs délais. On lui a aussi fait grief d'être allé livrer des boîtes de chèques à quelques maires — dans le comté même de M. Johnson, je crois. Mais il a compris (comme René Lévesque avant lui) que la meilleure politique est celle de la présence directe et constante. C'est en donnant la main, en prenant le pouls, en acceptant humblement les doléances, que le rassembleur montre son vrai visage, sans fard ni emphase.

Comme son modèle, M. Bouchard est un passionné qui sait, dans les grandes occasions, tirer le meilleur de lui-même, de son entourage et de nous-mêmes. Ses appels à l'entraide sont crédibles, son inquiétude à l'égard des irréductibles qui mettent leur vie en péril dans le froid est bien sentie. Comme M. Lévesque, il sait trouver les mots simples, clairs et directs qu'il faut, à la fois insistants et respectueux. Moins populiste et gavroche, M. Bouchard n'en touche pas moins les cordes sensibles des Québécois, avec leur solidarité à fleur de peau, le goût inné du partage et de la corvée.

Il y a du missionnaire chez M. Bouchard. On le dit impulsif et primesautier quand ça ne va pas à son goût. Pourtant, pendant que la catastrophe s'abat, que soir après soir il doit rapporter des progrès trop modestes, il fait face aux projecteurs avec détermination et brio. L'adversité semble décupler son énergie.

Chose certaine, en décidant de rester avec ses ouailles plutôt que de se joindre à Équipe Canada en Amérique latine (comme son homologue ontarien Mike Harris, laissant dans le désarroi des milliers de sinistrés), M. Bouchard remplit son devoir d'État. Il ne peut faire de miracles, certes, mais sa compassion n'est pas feinte. Sa présence rassure et lui permet, sans délai indu, de rectifier le tir et d'inspirer confiance. C'est énorme.

MÉTÉO

Montréal Nuageux avec éclaircies.
Max: -9 Min: -16
Québec Ciel variable. Froid.
Max: -13 Min: -23
Détails, page B 8

INDEX

Agenda B 9 Éditorial A 10
Annonces A 5 Le monde A 6
Avis publics B 7 Les sports B 7
Bourse A 9 Mots croisés A 6
Culture B 10 Télévision B 10
Économie A 8 Tourisme B 4

www.ledevoir.com

LE MONDE

Nouvelle volte-face d'Alger:
l'Union européenne enverra
une délégation, page A 6

LES SPORTS

Le Québec représentera
plus du quart de la délégation
canadienne à Nagano, page B 7

POLITIQUE

Ottawa rejette
la logique de l'ami
de la cour, page A 5

Retour chaotique au centre-ville

Une manœuvre audacieuse d'Hydro-Québec consolide le réseau de transport d'électricité vers la région montréalaise

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Deux monteurs de ligne d'Hydro-Québec ont fait de la haute voltige, hier après-midi. Grâce à une manœuvre audacieuse et inédite, pratiquée sur un pylône à bord d'un hélicoptère, le réseau de transport de l'électricité vers Montréal a été consolidé, apportant 200 précieux mégawatts supplémentaires. En Montérégie par contre, la situation évolue très lentement, les équipes étant encore à rebâtir les nombreuses lignes à haute

tension endommagées par la tempête.

Environ 343 100 abonnés étaient toujours privés d'électricité, hier en fin de journée. C'est une diminution de quelque 50 000 clients, principalement dans les Laurentides et dans l'Outaouais, où 17 000 abonnés étaient toujours privés de courant. La région de Thetford a aussi vu le nombre de ses sinistrés diminuer, avec 800 clients dans le noir.

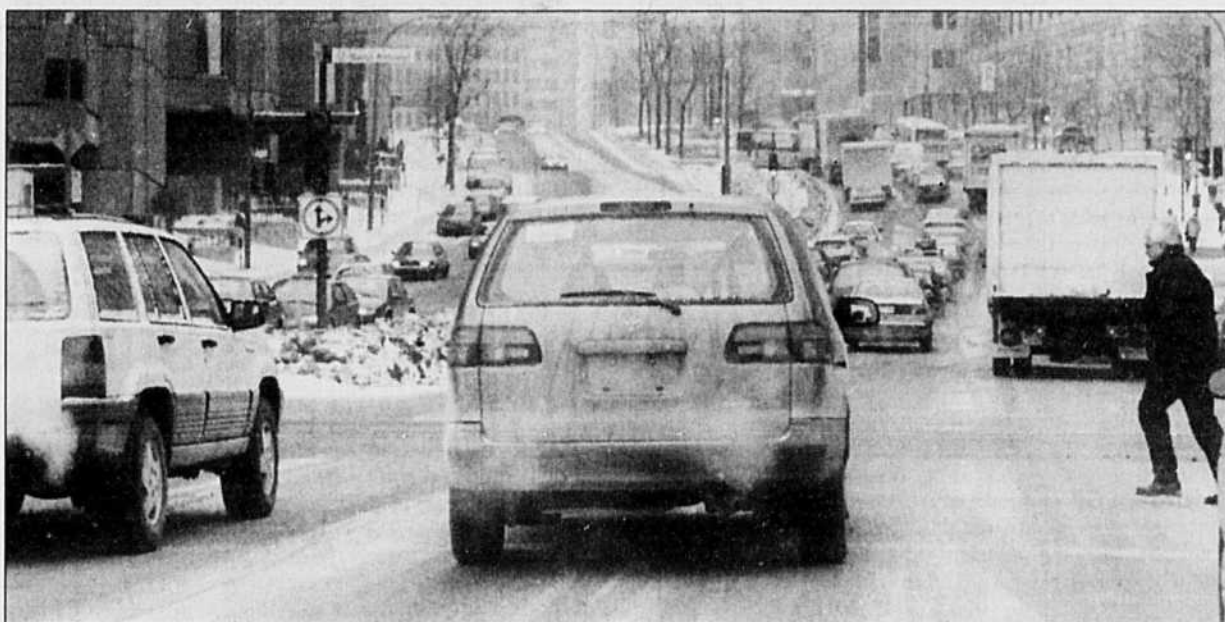
Sur l'île de Montréal, le retour au centre-ville s'est fait difficilement, en partie à cause du déneigement des rues et du déglacage des édifices, qui n'étaient pas complétés. 6500 abonnés étaient toujours sans électricité. Les entre-

prises du centre-ville, suivant l'appel d'Hydro-Québec, ont fermé leurs portes à 16h. L'utilisation minimale de l'énergie aux heures de pointe — entre 6h et 9h et entre 18h et 21h — est toujours de mise, particulièrement pour les résidents de la Rive-Sud et des Laurentides.

En Montérégie, environ 35 000 abonnés ont retrouvé l'électricité dans la journée d'hier, pour un bilan de 318 800 clients sans électricité. Hydro-Québec a indiqué que même si le nombre d'abonnés qui retrouvent l'électricité

VOIR PAGE A 12: RETOUR

Bienvenue à Montréal!



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LE RETOUR des travailleurs au centre-ville de Montréal s'est effectué dans le chaos, hier matin. Comme pour attiser la grogne des citoyens, la Ville de Montréal a choisi ce matin difficile pour entreprendre le déneigement du centre-ville. Bouchons de circulation, trottoirs glacés, rues fermées: les Montréalais ont connu une rentrée pénible. Les courageux cols bleus, pour leur part, ont eu toutes les misères du monde à nettoyer les rues encombrées par d'épaisses couches de glace. Le centre-ville de Montréal était «fermé» depuis vendredi dernier, en raison de la tempête de verglas qui s'est abattue la semaine dernière.

BILLET

Las, las, las

Peuple du Québec — car vous en êtes bien un, plus personne ne pourra désormais le nier même sans référendum pour le prouver —, vous avez fait preuve jusqu'à maintenant d'une patience angélique. Patience: «art d'espérer», dit Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, ou «forme mineure de désespoir, déguisée en vertu», selon Ambrose Bierce. C'est au choix, on n'y peut rien, même les citations historiques ne concordent plus, il doit y avoir un bris quelque part.

Vous êtes patient et, en temps ordinaire, l'âme du juste qui croit justement au juste retour des choses serait en droit de s'attendre à mériter de sa bonne conduite. Mais en ce jour dixième du tourment — chiffrons le malheur, il en sortira, comme nous, grand —, il neige à plein ciel sur Montréal et, très honnêtement, on se demande jusqu'à quel point on peut étirer la saucisse. Et puis, il reste encore énormément de choses à faire, mais y en a-t-il encore à dire?

Il faut bien croire que oui, ou, en tout cas, il faut que oui. Prouvons-le en huit paragraphes, tiens, question de faire une fleur à cette damnée nature qui a horreur du vide. Ça l'amadoueera peut-être.

D'abord, du positif, ça ragailardit aux endroits stratégiques. Plus que 342 400 abonnés sans courant au moment d'enfiler péniblement ces lignes, une paille, et selon des sources dignes de foi et si la tendance se maintient, plus que 12 012 heures de télé en direct. On suggé-

rerait d'ailleurs que pour faire échec à la morosité ambiante, le Réseau de l'information transforme sa couverture en pannothon de la paralysie électrique avec Steve Flanagan, porte-parole d'Hydro-Québec et vedette télé instantanée qui, en cette mi-janvier, détient déjà cinq longueurs inter-pylônes d'avance sur quiconque dans la course au nouveau venu le plus imité lors du prochain Bye Bye. On pourrait se doter d'un chiffrier qui, pour faire changement, descendrait, inciter les gens à téléphoner lorsqu'ils deviennent ex-sinistrés et à redonner ne serait-ce qu'un de leurs dix dollars par jour — si de haute lutte ils les ont obtenus — afin de contribuer à alléger la pression sur les dépenses publiques qui en ont bien besoin n'est-ce pas.

Disons-le, en se croisant les doigts pour qu'elle ne soit pas assurée par une génératrice, il y a de la lumière au bout du tunnel. Il le faut. Parce que ce black-out heureusement de plus en plus circonscrit est en train de tourner au burn-out de plus en plus généralisé.

On s'énervait à force de lassitude, quoi. Et on tire dans toutes les directions. Prenez le Casino de Montréal. Le charognard du petit peuple compulsif ne s'est pas gêné pour garder ses portes ouvertes et poursuivre ses activités d'exploitation étatisée. Honte, enfer et damnation. Encore chanceux qu'il ne se soit pas transformé en centre d'hébergement, les



Jean Dion

VOIR PAGE A 12: DION

VERGLAS LA RECONSTRUCTION

■ La CECM forcée de fermer ses écoles

■ 200 nouveaux mégawatts de Beauharnois arrivent à Montréal

■ Hydro-Québec profite du décret pour passer la ligne Anjou

■ Des commerçants véreux révisent leurs prix de crainte d'être dénoncés

■ La catastrophe comme laboratoire

■ Le poids des glaces menace les toits

■ Chrétien visite des sinistrés ontariens

Lire nos reportages, pages A 2, A 3, A 4, A 5 et A 12

Les entreprises du centre-ville ne s'en remettent pas avant un mois

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Un fort contingent d'entreprises de biens et services qui occupent les édifices à bureaux du centre-ville auront besoin, dans l'ensemble, d'un mois, un bon mois, avant de retrouver le rythme de production antérieur à la catastrophe climatique.

C'est du moins l'avis de Jean Laurin, président de la société immobilière Devenore. Cette firme est spécialisée dans la gestion comme dans l'administration d'édifices à bureaux.

Selon les propos tenus par cet expert, un mois sera nécessaire avant la reprise normale des activités parce que «nous venons à peine de passer de l'état de crise à la gestion opérationnelle de la crise». Dans l'état actuel des choses, les entreprises du centre-ville ont agi tout d'abord en fonction des employés avant de rectifier le tir en fonction des clients pour terminer avec les fournisseurs.

Autrement dit, les gros consommateurs de bureaux locatifs ont, règle générale, développé, parfois sur le pouce, une stratégie en trois étapes: employés, clients,

VOIR PAGE A 12: ENTREPRISES

Sondage Sondagem

Trop dépendants de l'électricité, les Québécois

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Trop branchés, les Québécois? Oui, répondent les deux tiers des répondants à notre sondage, qui jugent que le Québec dépend trop de l'électricité et qui croient que le pays de l'hydro-énergie doit se tourner vers d'autres sources d'énergie comme le gaz ou le pétrole.

Même si 97 % des Québécois sont satisfaits de la façon dont Hydro-Québec a fait face à la tempête, ils n'en pensent pas moins que le pays est dorénavant trop tributaire de l'énergie venue du Nord.

Tels sont les résultats de la deuxième tranche d'un sondage omnibus réalisé par la maison Sondagem entre le 9 et le 13 janvier, auprès de 1063 répondants de toutes les régions du Québec, pour le compte du *Devoir*, du *Soleil* et de *Télé-Québec (Droit de parole)*.

En fait, 65,9 % des personnes interrogées estiment que la dépendance envers l'énergie électrique est trop grande au Québec. Plus encore, quelque 69,2 % des répondants

VOIR PAGE A 12: DÉPENDANTS

Malgré l'opposition et la sécurité des riverains

Hydro profite du décret pour faire passer la ligne Anjou

La société justifie ses travaux en invoquant la situation d'urgence créée par un éventuel verglas l'an prochain

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Malgré l'opposition des riverains et les questions de sécurité en cas de verglas, Québec a décidé de faire fi des recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en imposant la construction d'une ligne aérienne plutôt que souterraine sous la rivière des Prairies entre le poste Duvernay, à Laval, et Anjou, sur l'île de Montréal.

La décision du conseil des ministres, prise mercredi à sa séance régulière, n'était pas disponible hier au cabinet du ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, le parrain du décret et responsable du dossier devant la loi. L'attachée de presse du ministre, Caroline Drouin, n'a pu en fournir copie qu'en fin d'après-midi alors qu'Hydro-Québec en révélait les détails et en justifiait déjà depuis plusieurs heures le contenu en ondes en invoquant l'urgence de la situation créée par la panne de courant.

C'est par le porte-parole d'Hydro-Québec auprès de la télévision, Steve Flanagan, et par le président d'Hydro-Québec que les médias ont, en effet, pu apprendre le contenu du décret sur la ligne Duvernay-Anjou qu'Hydro-Québec a justifiée en invoquant la situation d'urgence créée par un éventuel verglas l'an prochain.

Dans une entrevue accordée hier au *Devoir*, le président de la société d'Etat, André Caillé, a déclaré que les travaux avaient commencé hier car les services d'approvisionnement de la société d'Etat se sont mis à la tâche dès qu'ils ont su que le projet initial d'Hydro-Québec avait été adopté.

La ligne Duvernay-Anjou fournira à la métropole ses 11e et 12e lignes de 315 kV qui l'alimentent à partir du périphérique à haute tension de 735 kV, qui ceinture la métropole.

Le décret 35-98 autorise en bloc tous les travaux requis pour réparer ou remplacer les lignes aplaties au sol par le verglas, «notamment les travaux du projet Duvernay-Anjou» qui n'avaient jamais été invoqués comme nécessaire par Hydro-Québec dans le programme de reconstruction. Le projet Duvernay-Anjou a suscité une vive opposition des citoyens qui voulaient préserver l'intégrité

de leur milieu. Ils réclamaient en quelque sorte l'équivalent de ce qu'ont obtenu à l'époque les citoyens de la ligne sous-fluviale Grondines-Lotbinière, il y a une décennie.

La commission du BAPE avait reconnu que ce nouveau lien pourrait améliorer la sécurité d'approvisionnement en électricité de l'île de Montréal mais elle avait recommandé de passer sous la rivière des Prairies pour ne pas défigurer le paysage lacustre qui a incité des milliers de personnes à s'installer dans ce secteur. Elle ne proposait pas de passer les fils sur le fond de l'eau mais sous la rivière, ce qui est bien plus sécuritaire.

Le gouvernement Bouchard a plutôt choisi d'autoriser le projet initial, un projet de 28 millions. Les recommandations du BAPE auraient justifié un déboursé de 120 à 130 millions, a précisé M. Caillé hier, alors que le projet d'enfouissement le plus dispendieux (ligne sous-marine avec une partie souterraine sur la terre ferme) aurait coûté 189 millions.

Les défenseurs d'un lien souterrain faisaient notamment valoir qu'une ligne sous-marine ne pouvait pas tomber à l'eau en cas de verglas, comme c'est arrivé pour une ligne au-dessus de la rivière Richelieu la semaine dernière.

«Nous voulons une ligne aérienne car c'est la seule façon d'avoir un lien additionnel dès l'hiver prochain», a déclaré M. Caillé, ce qui apportera quelque 2000 mégawatts «dont nous aurions bien besoin maintenant».

Selon le président d'Hydro-Québec, la construction d'une ligne sous-marine aurait pris de trois à cinq ans de plus, ce qui lui semble insuffisant. Cet apport supplémentaire, ajoute M. Caillé, permettra de faire «tomber une barrière entre l'est et l'ouest, où l'électricité semble avoir de la misère à passer».

De son côté, le porte-parole hydro-québécois Steve Flanagan a précisé que la construction de cette nouvelle ligne au-dessus de la rivière des Prairies allait épargner à la société d'Etat la construction d'une ligne à très haute tension, de 735 kV, au-dessus du fleuve.

Dans son étude d'impacts, Hydro-Québec a précisé que cette ligne à 735 kV serait requise dans... 20 ans, tout en admettant que les prévisions de la société d'Etat sur un horizon aussi lointain n'avaient pas grande valeur!

EN BREF

La santé des arbres

La tempête de verglas a causé de sérieux dégâts aux arbres et aux forêts du sud du Québec, selon le président-directeur général de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Magella Morasse. Il invite les individus et les organismes à la prudence dans la décision d'abattre des arbres ou des peuplements forestiers. De telles décisions devraient être éclairées par l'avis d'experts en mesure

d'évaluer la capacité de survie des arbres. L'Ordre lance un appel à l'ensemble des intervenants gouvernementaux et institutionnels les invitant à une table commune qui permettra une coordination des interventions. Afin de diminuer les risques d'accidents, l'Ordre rappelle aux citoyens qu'il faut être très prudents lors de la manipulation ou de la coupe de branches ainsi que dans le choix du traitement à appliquer: émondage, élagage, coupe, etc.

L'électricité du Vermont est mise à contribution

200 autres mégawatts de Beauharnois arrivent à Montréal

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Pendant que la métropole recevait 200 nouveaux mégawatts de la centrale de Beauharnois, hier, à la suite d'une véritable cascade technologique par hélicoptère, trois municipalités de la Montérégie, Farnham, Bedford et Saint-Sébastien, étaient remises sous tension à partir du Vermont.

La faible charge donnée à ces premières municipalités, dont le réseau s'appretait à être réactivé, ne permettait aucunement de desservir toutes les résidences. Ce début de réapprovisionnement vise tout au plus à assurer des services de base ou essentiels, un objectif qui constitue la priorité de Trans-Énergie, la filiale d'Hydro-Québec responsable du transport du courant à haute tension.

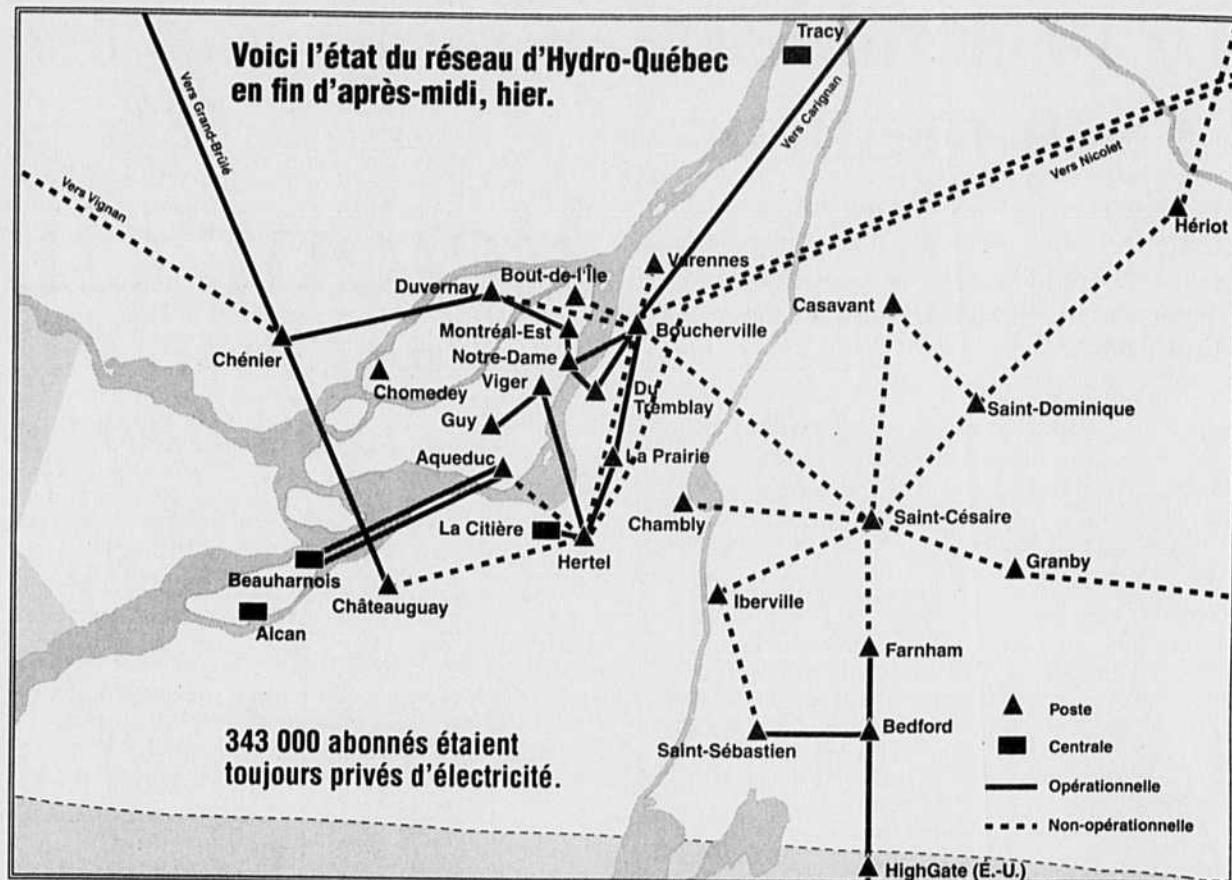
Quant aux 200 MW additionnels fournis à la métropole hier, ils parvenaient de Beauharnois via la deuxième ligne qui relie cette centrale au poste Aqueduc dans la métropole. Des travailleurs ont été déposés par hélicoptère au sommet d'un énorme pylône où ils ont scié le câble porteur de la ligne à haute tension, qui se touchaient malencontreusement.

La réactivation progressive de cette ligne à partir de 13h30 par tranches de 10 MW devait donc assurer hier soir au centre-sud de Montréal et à ses environs immédiats environ 1700 MW alors que ce secteur en consomme habituellement 2500. Ce déficit important expliquait que le mot d'ordre d'économies à tout prix était maintenu en vigueur et que la société d'Etat avait demandé aux entreprises de renvoyer leurs employés chez eux avant 16h, début de la période de pointe du soir.

Le déficit de courant durera jusqu'au milieu de la semaine prochaine alors que Trans-Énergie raccordera le poste Hertel, à moitié fonctionnel pour l'instant, à une ligne à haute tension située immédiatement à l'est du périphérique hors d'usage entre ce poste et celui de Boucherville.

Les mots d'ordre de la société d'Etat ont permis jusqu'ici de réduire la demande domestique d'environ 50 MW alors que ses requêtes auprès des entreprises épargnaient entre 250 et 300 MW. Hydro-Québec n'écarterait pas la possibilité de délester certains secteurs, tour à tour, pour soulager un réseau surtout alimenté par une seule véritable ligne à haute tension de 315 kV, soit celle provenant du poste Hertel, près de Brossard. Cette dernière reçoit son électricité de Boucherville via une ligne secondaire à 315 kV, le périphérique à haute tension étant hors service.

La région de Vaudreuil-Soulanges



sera pour sa part réapprovisionnée d'ici une semaine environ par un branchement temporaire sur la ligne Cedar Rapids, qui lie Hydro-Québec à l'Ontario et à l'Etat de New York.

Les travaux continuaient de progresser sur la principale source d'alimentation possible de ce que l'on désigne comme le «triangle noir», formé des municipalités de Saint-Hyacinthe, Granby et Saint-Jean. Le réapprovisionnement de cet immense secteur, où plusieurs centaines de milliers d'abonnés demeurent débranchés, se fera par quatre postes, soit celui de Boucherville via une ligne temporaire en poteaux de bois; par le poste américain de High Gate (Vermont), testé pour la première fois hier; par Magog, si on réussit à créer une compatibilité avec ce réseau.

Trans-Énergie tentera de rebrancher Cowansville via le poste Leclerc, près de Magog, si on réussit à créer une compatibilité avec ce réseau.

Le poste américain de High Gate sera par ailleurs appelé à approvisionner la région de Saint-Jean dès qu'il aura donné satisfaction et qu'il aura été testé autour de Bedford. Ce branchement d'urgence sera appelé à fournir 100 MW, ce qui devrait assurer 50 % des

charges du secteur.

Même politique dans l'Outaouais, où les barrages de la région, ceux du Québec et un de l'Ontario, suffisent à approvisionner en partie les clients essentiels de cette région.

La direction de Trans-Énergie a adopté comme politique de redonner vie à 50 % à l'ensemble des territoires touchés, attaquant tous les problèmes sur tous les fronts simultanément. Ainsi, précisait Robert Benoît, on pourra soutenir un service de base partout.

Dans une deuxième phase des travaux, a-t-il dit, on redonnera le service à toute la population, quitte à le faire avec des liens temporaires. Ce n'est pas avant des mois, et peut-être près d'un an, qu'on pourra desservir tout le monde avec un niveau de fiabilité normal. Si on avait visé immédiatement la fiabilité totale, une partie importante des abonnés aurait dû attendre des mois avant d'être rebranchée.

Mais déjà, pendant que près de 5000 personnes s'activent à réanimer l'ancien réseau, la direction de Trans-Énergie pense à créer de nouveaux liens entre les mailles de son réseau actuel afin qu'aucune région ne tombe totalement avec le seul lien qui la rattache au réseau provincial. Le principe des «cein-

tures», qui permettent d'approvisionner un secteur par un autre poste, sera examiné de près, précisait hier M. Benoît.

De la même façon, la direction et les spécialistes s'interrogent déjà — et le feront à fond pendant les prochains mois — sur les raisons qui expliquent que certains tronçons ont tenu le coup pendant que d'autres ont flanché.

Il est probable, murmurait-on du côté de Trans-Énergie, qu'il faudra revoir le rythme de remplacement des lignes en bois de certaines régions, qui semblent avoir croulé autant sous le poids de l'âge que sous celui de la glace... Il faudra par ailleurs peut-être revoir l'espacement entre les poteaux pour solidifier davantage d'autres lignes.

Le mot d'ordre d'économies réitéré par Hydro-Québec s'adressait aux municipalités du centre-sud de Montréal et de leurs voisins de l'ouest, ainsi qu'à la partie riveraine de la Rive-Sud. Hydro demande de couper au maximum tout ce qui chauffe, plinthes, chauffe-eau, fours et ronds de cuisinière, sans oublier les chauffe-moteur. On demande de déplacer le moment de la cuisson et d'utiliser de préférence les micro-ondes, moins énergivores. Les deux pointes se situent entre 6h et 9h et entre 17h et 20h.

Chrétien visite des sinistrés ontariens

Winchester (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a visité hier matin des sinistrés de la tempête de verglas qui s'est abattue sur l'Est ontarien.

M. Chrétien est allé visiter un centre de coordination des secours aux sinistrés avant d'aller saluer et encourager les travailleurs d'une laiterie de Winchester, petite ville située au sud d'Ottawa.

Pendant ce temps, des vents forts et

des rafales de neige ont ralenti le travail des équipes d'Hydro Ontario qui s'affairaient à rétablir le courant aux milliers de foyers privés d'électricité depuis des jours.

La situation a été compliquée par le fait qu'une ligne de haute tension a cédé, plongeant dans le noir 3000 foyers de plus. Au total, quelque 50 000 foyers sont toujours privés d'électricité dans la région.

En provenance de l'entreprise pri-

vée et de particuliers, les dons affluent de toutes parts pour venir en aide aux sinistrés: kérosène, nourriture pour bébé, etc.

Les forces de l'ordre — policiers et soldats — continuent quant à eux de surveiller de près les maisons et les quartiers qui ont été temporairement abandonnés par leurs occupants.

Les policiers et soldats frappent aux portes et tentent de convaincre les personnes récalcitrantes à quitter leur

foyer pour trouver refuge dans un centre d'hébergement.

Parmi elles, on trouve de nombreux fermiers qui préfèrent demeurer sur place et tenter de nourrir et protéger du froid leurs animaux à l'aide de générateurs.

Même si certains résidents de l'Est ontarien manquent de courant depuis déjà neuf jours, nombreux sont ceux qui devront patienter une autre semaine avant de recouvrer l'électricité.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

La Fédération des coopératives d'habitation de l'île de Montréal (FECHIM) est à la recherche

**d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL
ou d'une DIRECTRICE GÉNÉRALE.**

La personne sera responsable de:

- la gestion de la vie associative de l'organisme et de sa représentation publique et politique avec les dirigeant(e)s de la Fédération
- l'élaboration, la mise en place des plans quinquennaux ainsi que la planification annuelle des objectifs et activités
- la gestion des ressources humaines et financières

Qualifications

- diplôme universitaire de premier cycle et une expérience pertinente de 5 ans dans la gestion des coopératives ou une expérience équivalente (10 ans) dans le domaine de coopératif
- une bonne connaissance des dossiers et intervenants politiques en habitation communautaire
- une solide expérience en gestion des ressources humaines
- aptitudes en communication écrite et orale
- habileté à travailler en équipe
- leadership
- capacité de synthèse et vision globale
- bilinguisme un atout
- excellente connaissance du français
- capacité de travailler sous pression
- aisance en informatique

Période de probation: 6 mois

Salaire: 45 000 \$

Entrée en fonction: le plus tôt possible

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le **30 janvier 1998 à 17h** au: Comité de sélection, FECHIM, 1000, rue Amherst, porte 201, Montréal (Québec) H2L 3K5.

Adresse internet: fechim@cam.org

Télécopieur: 843-5241

LE DEVOIR

Offre d'emploi

CONSEILLER(ÈRE) PUBLICITAIRE (SÉNIOR)

Le journal LE DEVOIR est à la recherche d'un conseiller(ère) publicitaire pour son secteur culturel.

Profil général de la personne recherchée:

Le conseiller publicitaire, analyse le marché auquel il est lié. Il observe et analyse ses annonceurs réguliers et potentiels, étudie et comprend leur plan stratégique, leurs produits, leur concurrence et leurs besoins de mise en marché.

En plus de démontrer une connaissance approfondie des principales sphères d'activités du secteur culturel au Québec, il doit être constamment informé de toutes les actualités liées à son secteur de ventes publicitaires.

Omniprésent au cours des principales activités culturelles qui ont lieu plus particulièrement à Montréal, il doit déjà posséder une très bonne expertise à titre de conseiller publicitaire dans son secteur d'activités.

Formation académique

Posséder une formation de niveau universitaire jumelée à une expérience de travail jugée pertinente dans le domaine de la publicité, de la vente et de la sollicitation. Une expérience de travail jugée exceptionnelle pourra compenser pour l'absence de diplôme universitaire.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au service des ressources humaines, **le ou avant le 19 janvier 1998**, à 17 h, au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal H3A 3M9. Télécopieur: 985-3330.



**Jouissez du plaisir
de la perfection.**

En 1910, Rolex a fabriqué une montre si petite qu'elle pouvait être portée au poignet. Portant une attention rigoureuse à chaque détail, Rolex a forgé une norme de qualité et d'excellence. Aujourd'hui, la précision détaillée de chaque montre Rolex continue d'inspirer le plaisir de la perfection.

ROLEX



OYSTER PERPETUAL DATEJUST

OYSTER PERPETUAL LADY-DATE

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

**Bijouterie
Gambard**
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

LE DEVOIR

VERGLAS
LA RECONSTRUCTION

Retour reporté à lundi

À la CECM, la rentrée scolaire n'a pas eu lieu

Un plan est élaboré pour récupérer les huit à neuf jours perdus

C'est jour de rentrée aujourd'hui pour les enfants des commissions scolaires Jérôme Le Royer et Baldwin-Cartier. En revanche, les élèves de la CECM ne retrouveront pas leur prof comme prévu ce matin, parce que les rues et les trottoirs autour des écoles sont toujours dans un état jugé lamentable.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

L'état lamentable des rues autour des écoles a forcé le président de la CECM, Michel Pallascio, à reporter la rentrée des élèves, prévue pour aujourd'hui. C'est que les autorités de la Ville lui ont fait savoir qu'elles ne pouvaient garantir la sécurité des enfants autour des écoles.

«Nous espérons pouvoir rouvrir nos écoles avant le printemps prochain», a laissé tomber M. Pallascio hier en conférence de presse. Le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui avait annoncé, mardi, que les écoles rouvriraient aujourd'hui, n'a pas caché son amertume.

«Nos écoles sont opérationnelles; le territoire est accessible. Le problème, ce sont les rues avoisinantes. Je suis amer parce que je regarde aussi la situation ailleurs, à Montréal-Nord par exemple, où il n'y a aucun problème.»

Le président de la CECM a indiqué que la Ville de Montréal lui avait précédemment donné l'assurance que les rues seraient sécuritaires mais qu'elle venait de l'aviser, hier après-midi, qu'elle ne pouvait plus assurer la sécurité des élèves aux abords des écoles. «La Ville nous force à réviser notre position», a résumé M. Pallascio. Les écoles de la CECM, qui rouvriraient vraisemblablement lundi, ne seront pas les seules à rester fermées jusqu'à lundi: celles de la commission scolaire Sainte-Croix, de la Commission

des écoles protestantes du Grand Montréal et de la commission scolaire de Verdun ont elles aussi décidé d'attendre. Un grand nombre d'écoles privées accueilleront elles aussi les étudiants lundi, tout comme les quatre universités québécoises.

En revanche, c'est jour de rentrée ce matin pour les élèves des commissions scolaires Baldwin-Cartier et Jérôme Le Royer.

Si les élèves de l'île de Montréal perdent huit ou neuf jours de classe, il en va tout autrement pour les enfants fréquentant les écoles des 23 commissions scolaires de la Montérégie. La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, doit d'ailleurs rencontrer les directeurs généraux de ces 23 commissions cet après-midi afin de voir avec eux quelle avenue il convient désormais d'adopter pour assurer la reprise des classes et à quel moment.

Plan de récupération

Quant aux commissions scolaires qui auront perdu huit

ou neuf jours de classe, elles établiront au cours des prochains jours un plan de récupération, de manière à s'approcher le plus possible du calendrier scolaire qui doit, en temps normal, comporter 180 jours.

La CECM a rendu public hier un projet de récupération qui circule dans les écoles et qui prévoit que certaines journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire soient transformées en jours de classe. L'Alliance des professeurs de Montréal se prononcera mardi soir sur ce projet. Mais ses dirigeants n'apprécient pas de n'avoir pas été consultés.

Nous n'avons pu, hier, joindre le porte-parole de la Ville pour obtenir leur version. Pour sa part, la chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Thérèse Daviau, a applaudi la décision de la CECM de reporter la rentrée parce que, dit-elle, «la Ville n'a pas livré la marchandise» et que «les gens ne voulaient pas envoyer leurs enfants à l'école». Les services de garde resteront cependant ouverts sur le territoire de la CECM.



C'était presque le désert de glace hier, rue Saint-Jacques. Automobilistes, piétons et mêmes cyclistes se sont heurtés à un dédale de rues fermées dans le centre-ville et le Vieux-Montréal, alors que les employés de la Ville s'affairaient au déglacage d'édifices. Un cordon de sécurité ceinturait ainsi les rues Drummond, Metcalfe, Sainte-Catherine et de La Gauchetière ainsi que le secteur limité par le boulevard Saint-Laurent, les rues McGill, Saint-Antoine et de la Commune.

JACQUES GRENIER, LE DEVOIR

Déglaçage des édifices

Le centre-ville de Montréal... un véritable labyrinthe

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La rentrée au centre-ville de Montréal hier matin s'est effectuée dans le cafouillage, la Ville de Montréal ayant décidé de procéder durant l'heure de pointe matinale au déglacage d'édifices.

Alors que les automobilistes tentaient de revenir au travail après un long congé forcé dû au verglas, ils ont été confrontés à de grands quadrilatères fermés. Le centre-ville était un véritable labyrinthe. Un cordon de sécurité ceinturait les rues Drummond, Metcalfe, Sainte-Catherine et de La Gauchetière ainsi que le secteur limité par le boulevard Saint-Laurent, les rues McGill, Saint-Antoine et de la Commune.

D'aucuns se demandaient pourquoi la Ville de Montréal n'avait pas reporté d'une autre journée le retour au travail au centre-ville. Le maire Pierre Bourque a argué qu'il était important que l'économie montréalaise reprenne. Et de toute façon, a-t-il ajouté, «les gens auraient dû venir en métro. On les avait prévenus». Mais voilà, même le transport en commun fonctionne plus lentement, question de ne pas surcharger le réseau électrique.

Toute la matinée, M. Bourque a fait

une tournée des quartiers pour s'assurer de l'avancement des travaux de déneigement. Il se disait fort satisfait compte tenu des difficultés particulières auxquelles font face les employés municipaux. Trente pour cent de l'équipement est brisé et nécessite un travail de réparation de quatorze personnes. Habituellement, un seul mécanicien suffit à la tâche.

Quant à la flotte des 110 chenillettes qui normalement déblaient les trottoirs, elles sont hors d'usage. Des mini-retrocaveuses ainsi que des bédiers mécaniques ont été loués pour casser la glace.

Or, la tempête de neige qui s'abat depuis hier et qui devrait laisser quelque 15 centimètres de neige vient compliquer le travail entrepris. Des quartiers résidentiels entiers sont immobilisés. Bien fûtés sont les automobilistes qui réussissent à se stationner le long des rues non déneigées puisque, entre la supposée chaussée, qui se limite à deux ornières séparées par un monticule de glace, et l'espace disponible pour stationner, il faudrait franchir un amoncellement de glace et de neige compactée.

Mais le verglas n'est pas le seul élément pour expliquer cette situation. Les 20 centimètres de neige tombés entre Noël et le jour de l'An n'ont pas

été enlevés, avec comme résultat qu'ils ont formé un premier fond de glace quand le verglas est tombé. Ainsi, les souffleuses ne fournissent pas et doivent repasser jusqu'à six fois dans les rues pour venir à bout des bancs de glace.

L'administration du maire Pierre Bourque doit faire face à plusieurs critiques. Le conseiller municipal indépendant André Lavallée s'inquiète notamment de l'état des trottoirs qui empêche entre autres les personnes âgées de se risquer dehors. M. Lavallée critique le fait qu'aucun abrasif n'ait été épandu sur les trottoirs.

«Plutôt que de dépêcher des employés pour évaluer l'ampleur des dégâts subis par les arbres, il faudrait peut-être les munir d'une pelle et de gravier pour qu'ils en recouvrent les trottoirs», a-t-il commenté.

La situation rebondira lundi soir prochain, moment où le conseil municipal tiendra sa première assemblée de l'année. Le maire Bourque lui-même a déposé une motion à l'ordre du jour pour féliciter et remercier les employés et les bénévoles. Ce faisant, il permet à l'opposition majoritaire de poser des questions insistantes sur la difficulté qu'a la Ville à assumer un service de base comme le déneigement.

EN BREF

1-800-636-AIDE:
465 personnes
hébergées

Quatre jours après sa création, la ligne téléphonique de l'opération Solidarité-Hébergement a finalement réussi à loger 465 personnes sinistrées. Pas

moins de 18 000 appels ont été reçus depuis lundi à la centrale d'aide, dont 846 provenaient de personnes privées d'électricité à la recherche d'un gîte. La banque d'hébergement de l'opération Solidarité-Hébergement compte maintenant plus de 65 000 places, mais les sinistrés sont encore peu nombreux à se bousculer au portillon pour profiter de ces offres généreuses.

Certains commerçants abusifs rétablissent les prix réguliers

La vigilance demeure de mise, soutiennent les associations de consommateurs

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Alertés par les dénonciations des associations de consommateurs et les médias, plusieurs commerçants qui avaient haussé les prix des denrées au début de la crise du verglas ont rétabli des prix réguliers au cours des derniers jours. C'est ce dont ont témoigné hier des représentants de l'Association des consommateurs du Québec et d'Option Consommateurs.

Cependant, ces deux organismes suggèrent aux consommateurs de demeurer vigilants et de porter plainte s'ils sont témoins d'abus. Ils poursuivront par ailleurs leur vérification des plaintes déjà déposées par les citoyens au cours des prochains jours.

Par exemple, l'entreprise Épiphanie Rive-Sud vendait, d'après certains témoins, ses cordes de bois 102 \$, lundi 12 janvier, tandis qu'hier, le prix de ses cordes avait chuté à 75 \$. Rappelons que le prix régulier d'une corde de bois varie entre 50 et 70 \$.

Certains consommateurs ont rapporté s'être fait demander jusqu'à 180 \$ pour une corde de bois.

Même constat du côté des pompes à essence, qui vendaient jusqu'à tout récemment leur produit 69 ¢ le litre avant de le laisser redescendre au prix régulier de 61,4 ¢ le litre.

A Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, un consommateur a rapporté avoir vu de l'essence vendue à 90 ¢ le litre.

Par ailleurs, un consommateur, Jean Zagula, a raconté comment il a dû payer, au magasin Rêno-Dépôt, 968 \$ plus taxes pour une génératrice de 440 watts dont le prix s'élevait, quelques heures plus tôt, à 689 \$ plus taxes.

M. Zagula, qui s'était enquis des prix des génératrices durant la journée, avait laissé son nom sur une liste d'attente pour obtenir l'une des génératrices commandées par le magasin

Rêno-Dépôt. Passé 21h, il s'est fait offrir «la dernière» génératrice rentrée pour 968 \$, à prendre ou à laisser.

Dans un communiqué de presse émis en soirée, Rêno-Dépôt soutient cependant qu'il s'agissait de deux modèles de génératrices complètement différents et que les deux modèles se vendaient exactement le même prix avant et après la tempête. L'Association des consommateurs du Québec a admis plus tard qu'il s'agissait d'une erreur de sa part.

Parmi les autres denrées rares ou en pénurie, dont les prix ont grimpé depuis le début de la crise, on relève les piles, dont le prix a doublé dans certains cas, les chandelles, les combustibles, dont l'huile à lampe et l'huile à chauffage, le naphte, les repas servis dans les restaurants, le propane, le sel, le tarif horaire des services de spécialistes (électriciens, émondeurs, plombiers), le lait, l'eau et les pains à hot-dogs.

Ruée sur les poêles à combustion lente

Par ailleurs, les vendeurs de foyers et de poêles à combustion len-

te ont reçu jusqu'à vingt fois le volume de commandes régulières, à ce temps-ci de l'année. On n'a cependant pas signalé de hausse de prix dans ce secteur.

Les vendeurs de foyers et de poêles à combustion lente ont reçu jusqu'à vingt fois le volume de commandes régulières

«Le problème, c'est que les manufacturiers n'ont pas assez de stocks, il y a des pénuries de certaines marques de poêles et de cheminées», rapporte Daniel Rochon, vendeur chez Foyers Universel. A cause de l'afflux de demandes, la compagnie doit aussi imposer un délai d'une semaine à ses consommateurs pour l'installation.

Par ailleurs, chez Gaz Métropolitain, on signale une hausse des demandes d'information sur l'installation d'un système de chauffage au gaz naturel, comme le rapporte René Bolté, des relations publiques de Gaz Métropolitain.

Dans les maisons qui n'ont aucune entrée de gaz naturel, l'installation nécessite cependant plusieurs semaines et n'est donc pas avantageuse pour les sinistrés. Cependant, une maison qui a déjà une entrée de gaz naturel, pour la cuisinière par exemple, pourrait se prévaloir du chauffage au gaz naturel dans un délai restreint.

Conseillers en décoration
Comptoirs de pièces de plomberie
Consultation gratuite des As-Plombiers

Faut voir... les magnifiques produits Acrylica

parmi les 30 salles de bains en démonstration.

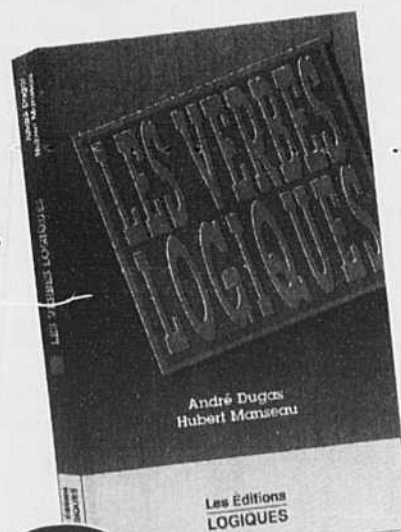
la boutique de plomberie
DÉCORATION 25

25^e avenue et 640 Ouest, St-Eustache • tél: 475-8492 • Internet: www.decor25.com

Pourquoi acheter en France

ce qu'on fait si bien au Québec?

- 1500 verbes de plus que les autres guides
- 130 modèles faciles à utiliser
- usage des prépositions
- grammaire des verbes
- fréquence d'emploi des verbes
- aucune exception



Les verbes logiques
André Dugas et Hubert Manseau
248 pages

Les Éditions LOGIQUES

Distribution exclusive: LOGIDISQUE 1225, rue de Condo Montréal (Québec) H3K 2E4
Tél.: 933-2225 Fax: 933-2182 logique@cam.org http://www.logique.com

TOUT NOUVEAU
MATHOPHILIE
514 MANUEL TOME 2

Manuel 416, tome 1
Manuel 416, tome 2
Guide pédagogique 416, tome 1
Guide pédagogique 416, tome 2
Manuel 436, tome 1
Manuel 436, tome 2
Guide pédagogique 436, tome 1
Manuel 514, tome 1
Manuel 514, tome 2
Guide pédagogique 514, tome 1
2^e cycle du secondaire

Directrice de collection et auteure:
Louise Lafortune Ph.D.

Les manuels de cette nouvelle collection sont conçus pour aider certains élèves à soutenir leur «mathophilie» et pour en aider d'autres à passer de la «mathophobie» à la «mathophilie». Les moyens utilisés visent à ce que les élèves appréhendent la mathématique et découvrent du plaisir à en faire.

L'approche développée dans la nouvelle collection **MATHOPHILIE** tient compte des dimensions cognitive, métacognitive, affective et sociale de l'apprentissage de la mathématique.

La nouvelle collection **MATHOPHILIE** répond aux exigences et contenus, aux principes directeurs et objectifs des nouveaux programmes de mathématique du ministère de l'Éducation.

Siège social:
GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet:
http://www.guerin-editeur.qc.ca

• LA RECONSTRUCTION •

Pour protéger les travailleurs sinistrés contre les congédiements

Québec doit agir par décret contre les employeurs injustes, dit la CSN

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

La CSN demande au ministre du Travail, Matthias Rioux, d'adopter un décret interdisant aux employeurs de congédier ou de prendre des mesures de représailles contre les travailleurs sinistrés incapables de se présenter au boulot. Une mesure d'autant plus pressante, estime-t-on à l'organisme Au bas de l'échelle, que la Loi sur les normes du travail est pleine de trous face à une situation exceptionnelle comme celle prévalant actuellement.

«Nous avons dû intervenir auprès de certains employeurs du secteur manufacturier de la région métropolitaine qui menaçaient des employés sinistrés de mesures disciplinaires ou de congédiements pour les forcer à reprendre le travail, déclare le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette. Dans le contexte actuel, il faut absolument mettre un terme à ce genre de comportement. Des mesures extraordinaires ont été prises pour évacuer les gens dont la vie pouvait être menacée par le froid. Nous demandons que des mesures d'exception soient aussi prises pour discipliner les employeurs sans scrupules.»

Esther Paquet, porte-parole d'Au bas de l'échelle, un organisme communautaire œuvrant auprès des travailleurs les plus démunis, estime également que le ministre Rioux ne peut se contenter de menacer les employeurs faisant preuve d'un manque de solidarité.

«La loi sur les normes n'est pas très généreuse pour les travailleurs, et une situation comme celle que nous vivons maintenant met en évidence un des points faibles de la loi, qui ne permet un recours qu'aux employés ayant au moins trois ans de service continu auprès d'un employeur, ce qui est de moins en moins fréquent dans le contexte économique actuel.»

Une personne dans cette situation peut porter plainte à la Commission des normes du travail. Si la plainte est reçue par la Commission, c'est alors l'employeur qui aura à démontrer qu'il avait une cause juste et suffisante pour congédier cet employé.

Pour les travailleurs ayant moins de trois ans d'ancienneté, le seul recours possible s'appuie sur un article de la loi accordant cinq jours de congé sans solde par année pour des obligations parentales hors de leur contrôle. «Pour se prévaloir de cet article, les gens victimes de congédiement doivent donc évidemment être parents et ne pas cesser de travailler pendant plus de cinq jours. Ils ont également des possibilités de recours au niveau civil, mais il n'y a alors pas de réintégration au travail de prévue, et un tel recours, long et coûteux, n'est pas vraiment à la portée des non-syndiqués», ajoute Mme Paquet.

Quant à la proposition de l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec (AMEQ), qui voudrait que soit suspendu pour trois mois l'article 52 de la Loi sur les normes du travail, elle est jugée odieuse par Mme Paquet. Rappelons que la mesure proposée par le président de l'AMEQ, Gerald Ponton, permettrait d'augmenter le nombre d'heures de travail hebdomadaire au-dessus duquel les employeurs voient leur salaire horaire majoré de 50 %.

«Il y a un paquet de gens qui vivent une situation de crise, qui ne seront probablement pas payés pendant quelques semaines, et on leur demande de faire des efforts supplémentaires pour les trois prochains mois et de ne pas être payés pour leurs heures supplémentaires. On peut concevoir que des entreprises sont en difficulté actuellement, mais le gouvernement devra trouver des façons de venir en aide à ces entreprises sans mettre à contribution les travailleurs déjà éprouvés.»

E N B R E F

Appel à la bombe à Saint-Bruno: très mauvaise blague

(Le Devoir) — Vers 2h40, dans la nuit de mercredi à hier, 414 personnes ont dû être évacuées du centre socioculturel de Saint-Bruno à la suite d'un appel à la bombe. La fouille minutieuse faite par un maître chien de la Sûreté du Québec, suivie d'une fouille visuelle effectuée par le service de police et les militaires, a permis de constater qu'il s'agissait d'une très mauvaise blague. Trois personnes ont éprouvé de légers maux de tête. Une seule personne a été transportée à l'hôpital, souffrant de problèmes respiratoires. Son état de santé n'inspire aucune crainte. «Durément éprouvée par la tempête de verglas, la population montarilloise a déjà suffisamment souffert», a souligné le maire de Saint-Bruno, Marcel Dulude. Les sinistrés ont pu réintégrer le centre d'hébergement tôt hier matin.

L'autobus du réconfort

(Le Devoir) — L'opération «Réconfort TVA» bat toujours son plein dans les centres d'hébergement des régions sinistrées. Idée originale de Gaston L'Heureux, rapidement endossée par la comédienne et auteure Francine Ruel, le projet, qui s'inscrit tout à fait dans l'esprit de solidarité des derniers jours, permet à des artistes d'aller surprendre de leur visite les sinistrés réunis dans les centres d'hébergement. Mercredi soir, par exemple, cette initiative a permis à quelque 200 âmes gelées de se réchauffer le cœur grâce aux airs de nul autre que Beau Dommage. Marie-Michèle Desrosiers, Michel Rivard, Pierre Bertrand et Michel Hinton ont en effet ravi les sinistrés en se montrant le bout du nez à Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans la même veine, une partie de l'Orchestre symphonique de Montréal a offert une prestation mercredi à Saint-Hyacinthe. Hier, c'étaient notamment Normand Brathwaite, Patrick Norman, Nancy Dumais, sœur Angèle et Louis-Georges Girard qui prenaient place dans l'autobus du «réconfort». Chaque jour, des comédiens se joignent aux artistes de la scène pour distribuer à la ronde mots d'encouragement et poignées de main.

Députés et ministres montent au froid

Mais ils arrivent un peu tard: les maires estiment avoir fait tout le boulot

Les critiques adressées au chef de l'opposition, Daniel Johnson, ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd. Députés et ministres ont pris la route hier vers les régions rurales encore paralysées par les pannes. Faute de bonnes nouvelles à annoncer, ils ont tout de même pu serrer des mains, démontrer leur sympathie envers les sinistrés et féliciter la plupart des maires pour leur extrême efficacité et leur rapidité d'exécution.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Les politiciens provinciaux et fédéraux ont été nombreux hier à faire une tournée des villages les plus durement affectés par la tempête de verglas et toujours plongés dans le noir. Cowansville a surtout retrouvé son maire, Jacques Charbonneau, de retour, depuis deux jours, d'un voyage en Floride.

L'horaire du premier ministre Jean Chrétien était des plus chargés hier. Il s'est d'abord rendu en matinée à une usine de traitement de lait de Winchester, en Ontario, puis à Farnham, histoire d'observer les activités militaires. Sa journée s'est terminée avec son ministre de l'Agriculture, Lyle Vanclief, chez les fermiers de Sainte-Sabine.

Pendant ce temps, le secrétaire d'État responsable du Bureau fédéral de développement régional, Martin Cauchon, se rendait à Marieville et à l'Acadie, et le député Pierre Paradis, à Cowansville.

«Je suis étonné de voir l'ampleur de la si-

tuation, a laissé tomber Martin Cauchon. À Marieville, tout le système d'électricité est détruit. Le maire a cependant fait un travail remarquable.»

La visite d'élus n'est cependant pas parvenue à remonter le moral des troupes, à Cowansville, dont la population passe encore ses journées à la seule satisfaction de besoins très primaires. L'arrivée de bois de chauffage continuait à créer hier d'énormes files d'attente. Cinq cents personnes ont encore passé la nuit de mercredi à hier dans les centres d'hébergement de la municipalité.

Le froid qui persiste encore fait gonfler le nombre de sinistrés à Granby. Près de 1300 personnes s'étaient inscrites hier après-midi pour passer la nuit dans l'un des centres d'hébergement de Granby, un millier à Saint-Jean-sur-Richelieu et environ 2300 à Saint-Hyacinthe.

A Farnham, la Sûreté du Québec et les pompiers volontaires ont procédé à une

deuxième tournée des résidences. «Huit nouvelles personnes ont dû être évacuées. Quoique victimes d'engelures, certains sinistrés s'obstinaient encore à rester dans leur domicile», explique la coordonnatrice adjointe des mesures d'urgence, Johanne Lafleur. A tout le moins, le bois continuait d'arriver de Sherbrooke et d'Alma.

Alma ne sera pas oubliée non plus, à Saint-Clet, près de Valleyfield. L'électricité est revenue comme par miracle hier matin, dans le cœur du village, beaucoup plus tôt que prévu. Le maire de l'endroit, Gilles Farand, brandissait avec reconnaissance une bûche sur laquelle étaient gravés ces quelques mots: «Bonne chance, Alma.»

Maintenant que le pire est passé à Saint-Clet, on s'affairait à envoyer dans les municipalités voisines des génératrices et le surplus de bois. Plus que tout, Gilles Farand conclut, une fois la crise un peu résorbée, que rien ne vaut la solidarité entre les maires. «Je ne connaissais pas du tout celui de Sainte-Émille-de-l'Énergie, mais en deux heures il mettait à la disposition de notre population tout le bois dont nous avions besoin.»

Sans se plaindre des députés fédéraux ou provinciaux, Gilles Farand soutient que le pallier municipal a été le plus rapide à répondre à la crise.

Dans l'adversité, les maires respectifs de Saint-Athanase et d'Iberville ont eux aussi uni leurs forces et organisent ensemble les secours. «La population souhaite le rappo-

chement de ces deux villes depuis vingt-cinq ans!», a lancé le maire de Saint-Athanase, Maurice Bergeron.

Un feu a ravagé hier le centre commercial de Saint-Athanase, comprenant la seule pharmacie de l'endroit, alimentée tant bien que mal jusque-là par une génératrice. Des pompiers ont été blessés.

Deux cents agents de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada ont entrepris il y a deux jours de visiter chacune des 8000 maisons de Saint-Athanase et d'Iberville. Jamais policiers n'ont été aussi bien reçus. «Les citoyens ont davantage le moral depuis qu'ils sentent une telle présence policière déployée sur le territoire. De simplement voir des gens les rassure énormément», souligne le maire Maurice Bergeron.

Alors que certaines municipalités retrouvaient l'électricité plus rapidement que prévu, d'autres, au contraire, n'ont même plus une vague idée du retour du courant sur leur territoire. Entre la date avancée par le gouvernement et celle obtenue auprès d'Hydro-Québec, il y a souvent plusieurs jours d'écart et certains maires disent maintenant garder leurs mauvaises nouvelles pour eux.

Une exception à la règle: Myroslaw Smereka, le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, a préféré adopter une attitude alarmiste et se disait convaincu, hier, que sa municipalité serait la dernière à être rebranchée, peut-être pas avant quatre semaines.

Réclamation des frais de subsistance prévus dans les polices d'assurance

Zone grise pour les assurés tous risques

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

Les personnes privées d'électricité et devant quitter leur demeure, à l'invitation pressante du premier ministre et d'un agent de la paix, pourraient avoir droit aux frais de subsistance supplémentaires prévus dans leur police d'assurance tous risques, s'ils en ont une, bien sûr. Mais pour avoir droit à ce montant beaucoup plus substantiel que les 70 \$ par habitant prévus par le programme d'aide gouvernemental, reste à savoir si la personne sinistrée est contrainte ou non par les autorités civiles de quitter sa demeure. Assurés tous risques, avant de vous lancer dans les dépenses, sachez donc que vous entrez dans une zone grise du droit.

Tous les petits caractères d'un contrat d'assurance ont leur importance. C'est bien connu. Les détenteurs d'une police d'assurance tous risques, et seulement eux, ont droit, dans le cas d'un événement soudain et accidentel, aux frais de subsistance supplémentaires encourus lorsqu'ils quittent leur toit. Louise Savoie, du Bureau d'assurance du Canada (BAC), précise que ce genre de police prévoit habituellement une provision de 10 % pour une telle situation.

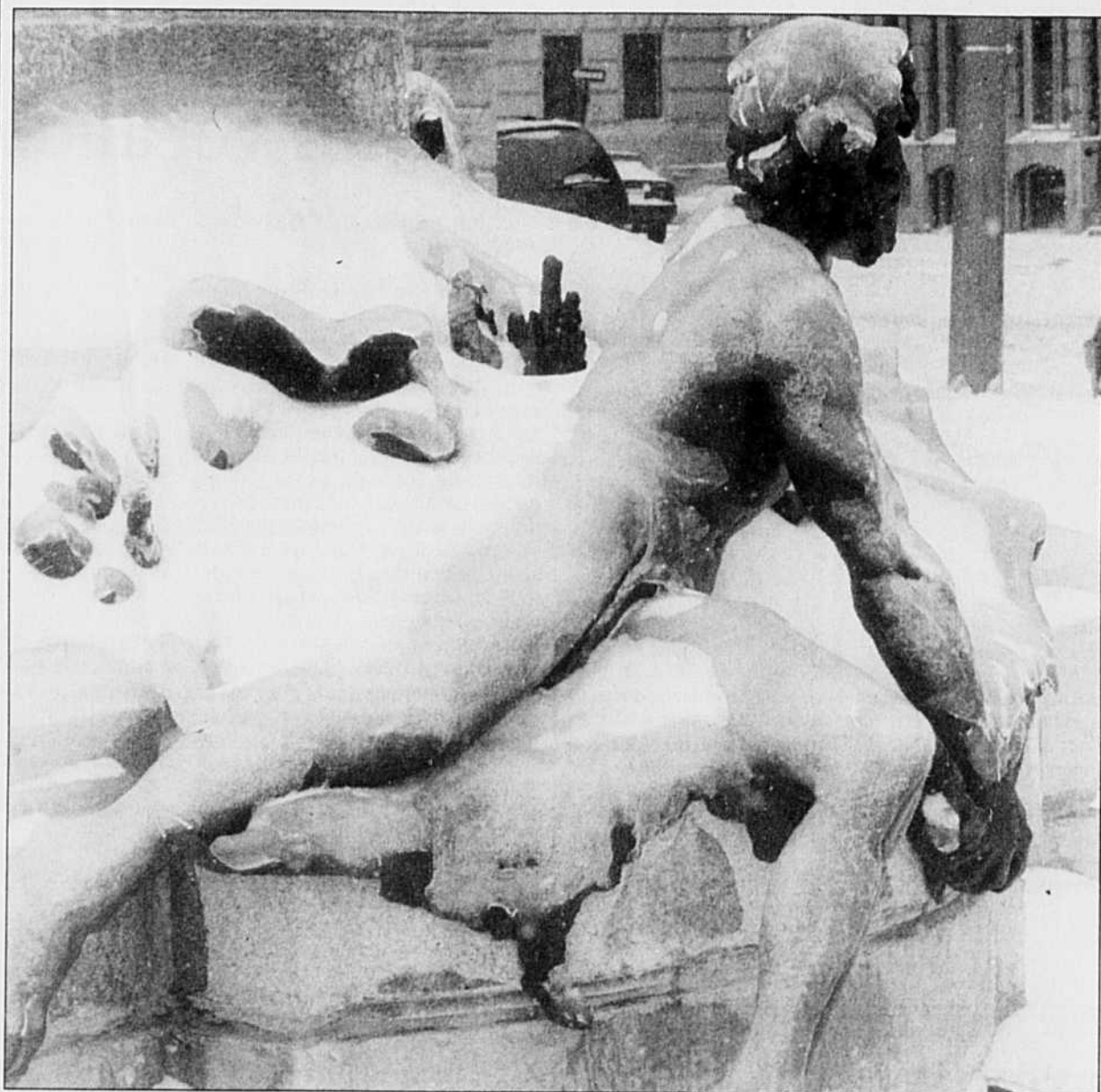
Pour une police de 100 000 \$, c'est donc un maximum de 10 000 \$ qui peut être alloué à ces frais de subsistance. Comme la durée maximale d'indemnisation pour ce genre de sinistre est de deux semaines et que l'assurance vise à maintenir le niveau de vie habituel de l'assuré, ce montant de 10 000 \$ reste bien sûr théorique.

Mais y a-t-il ou non ordre d'évacuation en bonne et due forme actuellement? Mme Savoie précise que le BAC n'a pas encore eu d'information exacte à cet égard. Mais M^r Jean-Guy Bergeron, doyen de la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et spécialiste en droit des assurances, croit qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un ordre d'évacuation formel pour être admissible à une telle indemnisation.

«Dans le cas présent, même s'il n'y a pas d'ordre d'évacuation, il est clair que les maisons deviennent inhabitables, d'autant plus qu'avec l'invitation pressante faite par le premier ministre, on arrive bien près d'un ordre d'évacuation. Sans compter que cette invitation pressante est suivie par celle d'un policier ou d'un militaire à qui on dit qu'ils auraient le droit de les sortir [les sinistrés]. Autrement dit, on ne semble pas faire un ordre d'évacuation parce qu'il y en a qui peuvent rester chez eux. On n'est donc pas pour forcer tout le monde à sortir. Je crois donc que ce serait une interprétation raisonnable que de dire qu'on a fait un ordre d'évacuation pour ceux dont la demeure n'est plus habitable. Mais je n'ai pas d'informations particulières qui me permettent d'appuyer avec certitude ce raisonnement.»

Plus tôt cette semaine, le premier ministre Bouchard précisait en conférence de presse que les agents de la paix disposent déjà, en vertu des principes de la *common law*, de pouvoirs qui leur permettent de forcer l'évacuation de certains sinistrés. M^r Eric Downs, du bureau Hébert, Bourque & Downs, croit que même si les agents de la paix ne sont pas investis de pouvoirs spécifiques leur permettant de forcer des évacuations, le cadre juridique général leur permet d'agir de cette façon.

Outre l'article 2 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, qui prévoit que «tout être humain dont la vie est en péril a droit au secours», les agents de la paix peuvent s'appuyer sur un pouvoir, conféré par la *common law*, de protéger la vie des personnes et la propriété. M^r Downs réfère à cet effet à un jugement de la Cour suprême, rendu en 1985, qui confirme que «l'agent de la paix a non seulement le pouvoir mais le devoir de protéger la vie des personnes et la propriété. Comme l'écrivait le juge Le Dain, il faut que l'intervention des agents de la paix soit raisonnablement nécessaire, ce qui est le cas lorsqu'ils demandent aux gens d'agir en bons pères de famille».



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

PAS CHAUD CHAUD, le manteau de givre sur le dos de John Young, cet homme d'affaires et politicien montréalais dont l'apport au développement du Vieux-Port lui a valu une statue de bronze, installée pour la postérité, rue de la Commune.

Manque cruel de bois de chauffage

La Sécurité civile n'arrive pas à répondre à la demande «de plus en plus grande»

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La Sécurité civile est incapable de répondre à la demande «de plus en plus grande» de bois de chauffage de la part de résidents du secteur sinistré. Elle n'est pas davantage capable de satisfaire les besoins de ceux qui demandent des génératrices.

C'est ce qu'a confirmé hier le responsable du matériel à la Sécurité civile, Jean-Yves Sirois, en signalant que son service a pu acheminer au maximum 3500 cordes de bois par jour même si la demande s'élève à plus de 5000 cordes de bois. Cela signifie que les 450 camions qui acheminent le bois quotidiennement vers les municipalités ne suffisent plus. M. Sirois a indiqué hier qu'une sorte de scierie mobile serait installée sous peu, qui permettrait à 25 bûcherons de produire entre 150 et 300 cordes de bois additionnelles par jour.

Au cours des cinq derniers jours, le service a reçu 26 000 demandes et satisfait 17 070 d'entre elles.

D'ailleurs, la municipalité de Sainte-Julie a fait savoir hier que, les provisions de bois baissant rapidement, ses responsables réserveront désormais le bois disponible aux citoyens manquant toujours d'électricité.

Enfin, le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a lancé un

urgent appel à la population en vue de ramasser le plus de bois possible. Un citoyen de cette ville, Richard Roy, a pris l'initiative d'ouvrir un centre de cueillette de bois.

Le problème d'approvisionnement se pose aussi pour la livraison de génératrices. La Sécurité civile a livré, mercredi soir à minuit, quelque 700 génératrices, dont 500 de plus de 10 kW et 200 de plus petite puissance. Les 500 grosses génératrices sont allées à des CLSC, des hôpitaux, des usines de filtration, des municipalités, etc.

«Toutes les demandes urgentes trouvent une réponse», assurait M. Sirois, hier en conférence de presse. Chaque jour, il reçoit 600 demandes et ne peut en satisfaire que la moitié. Mais il assure qu'aucune génératrice ne passe une nuit dans un entrepôt. Peu importe l'heure d'arrivée de celles qui proviennent de l'extérieur du Québec, elles ne pourraient pas longtemps, répétait M. Sirois hier à la presse.

La Sécurité civile a par ailleurs conclu une entente avec Pétro Canada et Esso en vue de rapatrier des génératrices vers des stations-service installées dans des villages qui n'ont pas l'électricité. Un certain nombre de stations seront déterminées et rouvertes, si les propriétaires le veulent, bien entendu. Enfin, M. Sirois a promis hier de ne pas aller au lit avant de s'assurer que tous les résidents du triangle de glace ont le téléphone.

Cahier

spécial

Ne manquez pas notre

R e n t r é e

publié le 31 janvier 1998

Tombée publicitaire: le vendredi 23 janvier 1998

LES ACTUALITÉS

Le renvoi en Cour suprême

Ottawa rejette la logique de l'ami de la cour

En droit international, le principe d'effectivité
«ne justifie rien et n'autorise rien», soutient le mémoire fédéral

Le gouvernement fédéral s'oppose avec vigueur à l'idée voulant que la sécession éventuelle du Québec soit permise en vertu du droit international si elle réussit à s'imposer comme un état de fait. Dans un mémoire déposé hier à la Cour suprême, Ottawa s'en prend ainsi à l'argument central de M^r André Joli-Cœur, l'ami de la cour chargé de donner la réplique au fédéral dans le cadre du renvoi sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance (DUI).

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le droit international peut reconnaître un fait accompli comme une sécession mais cela ne signifie pas qu'il l'approuve à l'avance, qu'il en fait un droit ou qu'il permet d'ignorer la Constitution canadienne.

«Le principe d'effectivité n'est pas une norme. Il n'autorise rien et ne justifie rien. Plus particulièrement, il n'en découle ni un droit, ni un privilège de sécession», a répondu le gouvernement fédéral hier au mémoire de M^r André Joli-Cœur, l'ami de la cour choisi par le plus haut tribunal du pays pour pallier l'absence du gouvernement du Québec.

Le gouvernement québécois refuse depuis le début de participer à cette cause dont il conteste la légitimité. Selon lui, seul le peuple québécois peut décider de son avenir.

Le fédéral maintient avec fermeté que la Cour suprême du Canada a la juridiction requise pour trancher ces questions qui sont loin d'être strictement «politiques», «théoriques» et «prématurées», comme l'affirmait l'*amicus curiae*. Pour montrer la justesse de sa démarche, il rappelle les déclarations de Jacques Parizeau et du premier mi-

nistre Bouchard qui, à l'automne, rappelaient qu'une DUI demeurerait une possibilité.

Le gouvernement fédéral a, en septembre 1996, posé trois questions à la cour, à savoir si pareille déclaration était permise en droit canadien ou international et, en cas de conflit entre les deux systèmes juridiques, lequel devait avoir préséance.

Dans son mémoire remis le 18 décembre, M^r Joli-Cœur invitait la cour à reconnaître le droit à la sécession unilatérale du Québec en vertu du principe de «l'effectivité», un principe qu'il disait intrinsèque au droit britannique et implicitement inclus dans le préambule de la Constitution de 1867, ce que conteste Ottawa.

Selon un expert qu'il avait consulté, Alain Pellet, l'actuel président de la Commission du droit international des Nations unies, «l'état nouveau ne trouve nullement la justification juridique de son existence dans le consentement de l'état dont il est issu, mais dans le simple fait qu'il existe et qu'il exerce effectivement et pacifiquement les fonctions étatiques, c'est-à-dire dans le principe d'effectivité».

L'équipe d'avocats fédéraux, pilotée par Me Yves Fortier, taillent cette position en pièces. Ils conviennent que le droit international «peut tenir compte des réalités politiques établies», mais après coup, pas avant. «L'effectivité en droit international est la reconnaissance d'un état de fait qui ne peut exister qu'à la fin d'une période, et d'une démarche, dont la légalité est l'objet même de la question 1», soulignent les juristes.

Au départ, la sécession est une question de droit interne régie, dans le cas du Canada, par la Constitution. Bien qu'important, un référendum ne peut à lui seul changer la réalité juridique, notent-ils.

En tentant de tout ramener au principe de l'effectivité, l'ami de la cour, affirment les avocats fédéraux, a tenté «d'éluder les questions soulevées dans le présent renvoi».

Quatorze intervenants se feront entendre, dont l'avocat

québécois Guy Bertrand. Ce dernier, assisté du juriste Patrick Monahan, n'a pas manqué hier d'offrir sa réplique à M^r Joli-Cœur. Il s'en prend lui aussi au principe du contrôle effectif du territoire et voit même dans cet argument la preuve de la faiblesse de la position souverainiste.

«Que le Québec doive s'en remettre au principe du «contrôle effectif» pour réaliser sa souveraineté légale démontre bien qu'il n'y a aucune garantie, en droit international, que l'intégrité du territoire québécois serait protégée au cours du processus menant à la sécession», écrit-il.

Selon Guy Bertrand, une déclaration unilatérale d'indépendance équivaut à une «tentative de révolution» et il n'y a que la force qui puisse permettre à un gouvernement révolutionnaire de s'assurer le contrôle effectif d'un territoire.

«Pour justifier son argument, il faut nécessairement que l'*amicus curiae* présume que le gouvernement du Québec emploiera la force, si nécessaire, pour exclure toute compétence du Canada sur le territoire du Québec et pour imposer ses lois à sa population puisque, sans l'utilisation de la force, le «contrôle effectif» du territoire ou de la population ne pourra pas s'exercer, s'établir ou être reconnu», ajoute-t-il.

A son avis, si Ottawa s'oppose à la sécession ou refuse de céder devant «les révolutionnaires», Québec n'aura d'autre choix que de capituler ou d'avoir recours à la force. Tout au long d'une argumentation plus politique que juridique, M^r Bertrand échafaude différents scénarios qui font tous abstraction d'un possible appui populaire et en viennent tous à la nécessité d'utiliser la méthode forte.

M^r Joli-Cœur est en droit de répondre par écrit à ses détracteurs d'ici le 29 janvier. Par ailleurs, les audiences, qui dureront cinq jours, se dérouleront du 16 au 20 février inclusivement. Le gouvernement fédéral et l'*amicus curiae* auront chacun une journée pour se faire entendre. M. Bertrand aura droit à deux heures, et les autres intervenants, à environ 30 minutes.

La France se mobilise pour venir en aide au Québec

Des monteurs de lignes
français voulaient venir
travailler bénévolement

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Impossible d'ouvrir la bouche à Paris sans se faire demander des nouvelles de la tempête de verglas qui a frappé le Québec. Depuis le début du désastre, la délégation générale du Québec à Paris ainsi que l'association d'amitié France-Québec ne cessent de recevoir des appels téléphoniques de Français cherchant à se renseigner sur le malheur qui frappe leurs cousins et, surtout, sur la façon de leur venir en aide.

Pour cela, France-Québec a créé mercredi, en collaboration avec la Croix-Rouge du Québec, un fond de secours qui permettra de recueillir les dons de tous ceux qui désirent aider les sinistrés. Le lendemain, l'association recevait un premier chèque, de 300 francs (70 \$), d'un citoyen du Havre prénommé Ahmed.

C'est le président de France-Québec, Georges Poirier, qui a pris l'initiative d'écrire au premier ministre Lucien Bouchard pour lui demander ce que son organisation pouvait faire. «Au téléphone, dit-il, les gens nous demandent tous la même chose: Comment aider les Québécois?». Les Français ont commencé à réagir vers la fin de la semaine dernière, lorsque les premiers reportages en profondeur ont commencé à être diffusés à la télévision.

Depuis, des monteurs de lignes français ont téléphoné à la délégation pour proposer leurs services bénévoles. Un individu a, de son côté, offert dix versements de 70 \$.

Les 15 gouvernements des clubs Lions de France (30 000 membres) examineront la semaine prochaine la possibilité de constituer un fonds spécial pour venir en aide au Québec. «Nos membres sont particulièrement sensibles à ce qui se passe chez vous car notre congrès mondial s'est tenu à Montréal en 1996», dit Christiane Borne, qui a vécu 12 ans au Québec.

Les nombreuses villes françaises jumelées à des municipalités québécoises, dont plusieurs sont dans le triangle fatidique, devraient aussi être saisies de l'urgence de la situation.

A la délégation, on souligne que les événements de la semaine dernière ont été évangés avec de nombreux responsables politiques français, généralement rencontrés à l'occasion des vœux de la nouvelle année. «Les Français sont émus», dit le porte-parole Jean-Marc Desbureault.

L'ambassade du Canada à Paris a aussi reçu de nombreux appels téléphoniques. Elle a averti les médias d'acheminer les dons à la Croix-Rouge canadienne, à Ottawa.

EN BREF

Appel du CPQ

(PC) — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) demande aux employeurs et employés touchés par les pannes de courant causées par la tempête de pluie verglaçante de se concerter pour que l'économie québécoise se remette rapidement du choc qu'elle a connu. Le CPQ exhorte les employeurs à ne pas pénaliser leurs employés qui n'ont pu se présenter au travail parce qu'ils étaient privés d'électricité et suggère que des efforts soient faits pour trouver des solutions appropriées à chaque entreprise.

Des bâtiments s'effondrent à cause de la glace

Des évacuations ont été nécessaires dans la région de Montréal

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Plusieurs bâtiments ont été évacués ou fermés temporairement dans la région de Montréal en raison des épaisses couches de glace qui menacent leurs toitures.

À Montréal, le Service de prévention des incendies de la Ville de Montréal (SPIM) a évacué hier deux résidences, une de trois étages du centre-ville abritant 26 logements et une autre de deux étages, et mis la clé dans la porte de cinq commerces dont les toits menaçaient de s'effondrer.

Selon le lieutenant Roger Gilbert, responsable des communications au SPIM, les toits de ces immeubles étaient recouverts d'un manteau de glace allant de huit à dix-huit pouces d'épaisseur, assez lourd pour mettre en péril les bâtiments. «Rien ne s'est effondré. Mais cela crée une pression immense sur la structure et sur les portes et les fenêtres qui ne peuvent plus fermer», a-t-il soutenu hier.

Dans tous ces cas, des avis de 24 heures ont été envoyés aux propriétaires qui se doivent de prendre les mesures nécessaires pour retirer cette glace ou renforcer leurs toitures pour en éviter l'effondrement. À défaut de se

conformer à ces avis, les propriétaires peuvent être tenus responsables des blessures ou des dommages matériels entraînés par l'effacement de leurs toits.

À Laval, une partie d'un toit de 30 000 pieds carrés d'un édifice commercial s'est effondrée. Les pompiers ont aussi évacué un petit centre commercial. Les terrasses Fabreville, situé au 4444, Curé-Labelle, en raison de fissures qui ont lézardé les murs. L'aréna Cartier, de même que trois garages municipaux de la Ville de Laval, ont aussi été fermés temporairement et privés d'accès en raison de l'accumulation dangereuse de glace. Plusieurs serres agricoles se sont aussi effondrées sous le poids de la glace.

Par ailleurs, le dôme du golf UFO de Laval s'est aussi fracassé plus tôt cette semaine, une succursale d'une banque a dû être fermée et, dans une résidence unifamiliale, une poutre maîtresse s'est affaissée de quatre pouces.

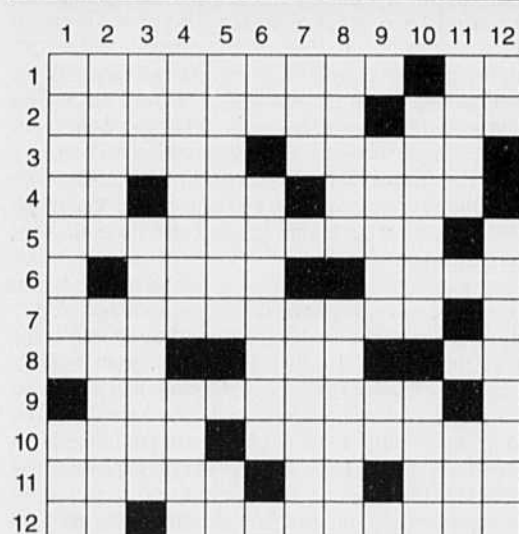
«On incite les propriétaires de grandes surfaces à vérifier l'état de leurs toits. Ils doivent porter attention aux signes qui indiquent une faiblesse, comme les fissures, les murs bombés ou la difficulté de fermer les portes ou les fenêtres», a expliqué le sergent André Saint-Jacques, agent de communications au Service de police de la Ville de Laval.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Petit niveau. — 5- Cérémonial.
- 2- Molybdène. — 6- Éminence.
- 3- Apprivoiser. — Rarement. — 7- Possédé. — Escarpement.
- 4- Cardigan. — Toile de lin. — 8- Pareil. — Cognier de façon répétée sous l'effet du ressac.
- 5- Sert à lier. — Navire. — 9- Troisième jour de la décennie. — Incapable.
- 6- Créateur. — 10- Hormone de l'ovaire. — Venu au monde.
- 7- Coquillard. — Jeu de hasard. — 11- Casserole. — Cavité.
- 8- Délassement. — 12- Liste des plats. — Atmosphère.
- 9- Mèche. — Particule. — En quel lieu? — Résidence.
- 10- Fatigant. — 11- À demi.
- 11- Beau. — Souhaitai. — 12- Néon. — Ajoute de la pression au lait.
- 12- Os. — Lien grammatical. — Vieux oui.
- 13- Néon. — Ajoute de la pression au lait.

VERTICALEMENT

- 1- Partie du poisson. — 1- Table du trictrac.
- 2- Reproduct. — Magistral de Sparte.
- 3- Vallée. — Qui vit en société.
- 4- Briser les dents. —

Solution d'hier

- 1- GROUPEMENT
- 2- OULES
- 3- BAIE
- 4- GÉOGRAPHE
- 5- LAURENCE
- 6- DAB
- 7- NITRISME
- 8- DRUCAL
- 9- COERCITION
- 10- ANNE
- 11- MONTAGNE
- 12- PREAU

RÉAL PARLE, PARLE, JASE, JASE...

grâce au **SERVICE DE SOUTIEN** de la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**

Montreal (514) 527-2194 ext. 1800 363-0063 <http://cancer.mtl.mtl.qc.ca>

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 100 • 150 Achat-vente-échange
- 160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 200 • 250 Achat-vente-échange
- 251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

LOFT authentique, très spacieux, 1250 p.c., très éclairé. Bien situé à Outremont. Stat. 277-7794.

120
LAURENTIDES

STE-ADELE. Chaleureux cottage 3 c.c. + 1 c.c., garage, terrain exceptionnel, ruisseau. Prox. services. 115.000\$ sans agent. 270-6403

130
MAISONS DE CAMPAGNE

ST-JOSEPH-DE-LA-RIVE (Charlevoix). Très grande maison ancestrale face au fleuve, foyer en pierre. Poss. commerciale. Anciennement "La Perdriole". (418)635-2333, (514)272-6098.

132
CHALET

STONEHAM, face aux pentes de ski. Chalet suisse, 3 c.c., foyer. Eval. mun. 90.000\$. Vente rapide 75.000\$. (418) 848-6447

140
PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

VIEUX-LONGUEUIL. Cherchons maison détachée 677-8046

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffage. 849-7061.

PARC LAFONTAINE, vue centre-ville, 22e, grand 4 1/2, 925\$ (incl. électro., chauff. eau ch.); poss. gar. 849-4445.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

PARC LAFONTAINE
1595, rue Rachel Est
Penthouse
5 1/2
Immeuble tranquille
Terrasse
INFORMATIONS
522-5651

Géré par **SCACMON**
DISCRIMINATION INTERDITE
«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

PLATEAU Chateaubriand/Marie-Anne 4 1/2 renové, libre 1er fév. 550\$/mois. Contacter Jean-Claude après 18h. 525-6748

Marianne/Parthenais, 6 1/2, 610\$. 1er mars. 527-9493

VIEUX QUÉBEC, près Château, 2 1/2, foyer, mur briqué, cachet. 475\$. (514) 563-3343 (soir+week)

VIEUX-MTL. Grand 4 1/2 renové, (1100 p.c.). Disponible 1er mars. 765\$ (n.c.). 842-5338

LANAUDIERE, maison de ferme ancienne, 3 c.c., cuisine d'éte, très grand boisé privé, paisible. 550\$/mois. (514)834-5389.

CHALET À LOUER
AUBAINE. Superbe chalet, tr. propre, près centre ski, Ste-Lucie-des-Laurentides, lac privé. Couche 14 pers., foyer, T.V., vidéo, 2 sb. lav-sèch. Janv.-mai. Location: sem./fin sem./mois. (514)663-6050, (514)628-0860

FRELINGSBOURG. Grande maison logelle, foyer. Hiver 98, 1.000\$/mois + chauffage. (514)343-5409

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

170
HORS-FRONTIÈRES
À LOUER

"PARIS". APPART. CENTRÉ, très confortable, décoration. Entièrement équipé avec chambre. (514)974-9181. Fax: (514)979-2901.

*** PARIS ***
Paisible appart. (2 1/2) tout équipé, très ensoleillé, près Parc Tour Eiffel. Sem./mois. (514) 434-1865.

XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, 1. équipé, pour 2-4 pers., parc. Disponible à la semaine. 968-0262.

COSTA RICA. Grande maison bord de mer, 3 c.c., cuis. équipée, salon, s.a.m., patio, BBQ. Poss. 2 coupl. & 2 enfants. 600\$/sem. 270-1915.

PARIS-MONTMARTRE. Charmant appartement avec vue magnifique. Tranquille, ensoleillé. Idéal 2-3 pers. sem./mois. 466-0256

Paris XVème, coin Lecourbe et Convention, 2-3 pièces renové, tout équipé, semaine ou mois. Immeuble Art Deco, rue très calme. (514) 465-9589

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

LANAUDIERE, maison de ferme ancienne, 3 c.c., cuisine d'éte, très grand boisé privé, paisible. 550\$/mois. (514)834-5389.

CHALET À LOUER
AUBAINE. Superbe chalet, tr. propre, près centre ski, Ste-Lucie-des-Laurentides, lac privé. Couche 14 pers., foyer, T.V., vidéo, 2 sb. lav-sèch. Janv.-mai. Location: sem./fin sem./mois. (514)663-6050, (514)628-0860

FRELINGSBOURG. Grande maison logelle, foyer. Hiver 98, 1.000\$/mois + chauffage. (514)343-5409

192
ON DEMANDE À LOUER

CANTONS DE L'EST. Chalet 3 c.c., bord lac, juin à sept. Denis Melançon. 737-2337

COUPLE retraité cherche CONDO LUXUEUX 3 C.C. nord ou est de Montréal ou Laval. 441-9318

210
COMMERCES À VENDRE

TRES BEAU restaurant de 103 places, tout équipé à St-Léonard. Prix abordable, négoc. Louise: 325-0876 (un. + ven.)

251
BUREAUX À LOUER

GRAND BUREAU. Pour jeune professionnel, meublé, avec service de réception, salle de conférence, téléphones, etc. Centre-ville, très bien situé, pour partager avec d'autres professionnels - multi-disciplinaires. Prix raisonnables - sur références. Téléphone: 844-1044 - Poste 64 - Mme Carole Edwards ou J. Guy St-Georges.

275
LOCAUX À LOUER

ESPACE D'ENTREPOT À LOUER. Intérieur, chauffé, Plateau Mont-Royal. Au mois, à la semaine, etc. Prix raisonnable, sur références. Téléphone: 844-1044 ou 278-1536. Poste 64 - Mme Carole Edwards ou J. Guy St-Georges.

301
OEUVRES D'ART

! BALCON, C1093, 20x1

307
LIVRES / DISQUES

A BON PRIX. ACHAT LIVRES. Mtl et province. (514)524-6235.

ACHETONS LIVRES DE TOUS GENRES. Service à domicile. 274-7206

318
MOBILIER DE BUREAU
ET ACC.

LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usages. 685-4051

Les Aménagements F.B. Inc.

445
GARDERIES
GARDIEN(NE)

RECHERCHONS pour garçon de 12 mois, une gardienne dispo. maintenant, non-fum., avec exp. A plein temps. Ahuntsic. 382-9667

530
COURS

ANGLAIS INTENSIF. Maîtrise McGill. Session d'hiver 98. Cours personnalisés. Privé, semi-privé. Angli Linga. 849-5484.

COURS DE PEINTURE SUR SOIE. SYLVIE BERNADETTE, 20 ans d'expérience. Session débutant 26 janv. 361-6046

ÉCOLE DES ARTS DE LA VEILLÉE. Cours de chanson, musique et danse traditionnelles. Déb. 19 janvier. 273-0880

542
MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSSES, SAUNA. Prix spécial pour les Fêtes 3 Cornwell, V.M.R. 738-7917

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR QUALIFIÉ. Rénovation générale, entretien + réparations. Claude Lessard. 963-3432.

564
DÉCORATION INTÉRIEURE

CONSULTANTE avec expérience + références. Plans, colorations, échantillonnage. Isabelle. 654-9611.

575
DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR. Courtois, ponctuel, attentionné. VINCENT SCALLON, 946-9553

Plus de vie
à la maison

Y

VENEZ
VOTRE
AUTO

Pour
seulement
25\$
annoncez
votre auto
sur 3 lignes
durant
6 jours consécutifs.

8,50\$ la ligne
supplémentaire

Il est possible
d'annuler
la parution
des annonces,
mais la facturation
demeure
inchangée.

De plus,
aucune
modification
ne peut être
apportée
au texte après
la première parution.

LES PETITES ANNONCES
985-3322

8,50\$ la ligne
supplémentaire

Il est possible
d'annuler
la parution
des annonces,
mais la facturation
demeure
inchangée.

De plus,
aucune
modification
ne peut être
apportée
au texte après
la première parution.

LES PETITES ANNONCES
985-3322

Il est possible
d'annuler
la parution
des annonces,
mais la facturation
demeure
inchangée.

De plus,
aucune
modification
ne peut être
apportée
au texte après
la première parution.

LES PETITES ANNONCES
985-3322

Il est possible
d'annuler
la parution
des annonces,
mais la facturation
demeure
inchangée.

De plus,
aucune
modification
ne peut être
apportée
au texte après
la première parution.

LES PETITES ANNONCES
985-3322

Il est possible
d'annuler
la parution
des annonces,
mais la facturation
demeure
inchangée.

De plus,
aucune
modification
ne peut être
apportée
au texte après
la première parution.

LES PETITES ANNONCES
985-3322

Il est possible
d'annuler
la parution
des annonces,
mais la facturation

LE DEVOIR

LE MONDE

Peine capitale au Texas

Mobilisation pour sauver une meurtrière repentie

BRIGITTE DUSSEAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La mobilisation s'intensifie aux États-Unis en faveur de Karla Faye Tucker, une femme convertie au christianisme en prison et qui doit être exécutée au Texas le 3 février. Agée de 38 ans, Karla Faye Tucker avait été condamnée à mort pour un double meurtre à coups de piolet particulièrement sordide commis en 1983. Prostituée à dix ans et toxicomane, elle était ce jour-là sous l'influence de drogues et avait agi avec un complice également condamné à mort mais depuis décédé.

Elle s'est ensuite convertie et a épousé son pasteur en prison, devenant selon ses termes, une personne différente. «Je ne suis plus une menace continue pour la société», a-t-elle déclaré sur CNN, exprimant l'espoir d'être sauvée grâce à Dieu mais se disant cependant prête à mourir.

Depuis qu'est connue la date de son exécution, Karla Faye Tucker a vu défiler dans sa prison de Mountain View à Gatesville (Texas) les plus grandes chaînes de télévision américaines, un contraste singulier avec l'indifférence qui accompagne habituellement les exécutions aux États-Unis. Une manifestation est prévue aujourd'hui à Austin (Texas), organisée notamment par la Conférence des églises du Texas, Amnesty International et la Coalition nationale pour abolir la peine de mort. Y sont attendues sœur Hélène Préjean et Bianca Jagger (l'ex-épouse de Mike Jagger).

Une délégation du Parlement européen prévoit également de venir plaider sa cause auprès du gouverneur républicain du Texas, George Bush, fils de l'ancien président, selon des sources informées. Le Parlement européen a appelé, hier à Strasbourg, M. Bush à suspendre et à commuer l'exécution de Karla Faye Tucker.

«Une des raisons pour lesquelles elle reçoit tant d'attention est qu'elle est une femme», reconnaît Dave Atwood, responsable de la coalition texane en faveur de l'abolition de la peine de mort. «Mais pour nous, ajoute-t-il, ce n'est pas une question de sexe. C'est surtout une personne qui est totalement transformée. Pourquoi l'exécuter?», ajoute-t-il, en précisant que le même raisonnement s'appliquerait à des hommes.

Le destin de Mme Tucker est désormais entre les mains du gouverneur Bush qui n'a à ce jour jamais gracié un condamné à mort. Il doit recevoir l'avis d'une commission des pardons, composée de 18 membres. Si une majorité vote pour une grâce, George Bush doit prendre une décision finale. Si une telle majorité n'existe pas «il n'y a pas de décision à prendre», a expliqué à l'AFP le président de cette commission Victor Rodriguez. Il a précisé que depuis 20 ans, la commission n'avait à sa connaissance jamais recommandé une grâce au gouverneur. Aucun des 16 condamnés à mort ayant demandé une grâce l'an dernier n'a reçu un seul vote favorable, a-t-il ajouté.

Le Texas est l'État américain où l'on exécute le plus (37 hommes l'an dernier) et les experts sont unanimes à penser que les chances de Mme Tucker sont minces.

Karla Faye Tucker serait la première femme exécutée depuis 13 ans aux États-Unis et la première au Texas en 134 ans.

La Slavonie retourne dans le giron croate

AGENCE FRANCE-PRESSE

Borovo Naselje — L'ONU, qui quitte la Slavonie orientale après l'avoir administrée pendant deux ans, a transféré hier à la Croatie son autorité sur cette région, soustraite au pouvoir croate par les séparatistes serbes en 1991.

Le chef de l'Administration transitoire des Nations unies en Slavonie orientale (ATNUSO), William Walker (États-Unis), a remis un drapeau des Nations unies au chef de cabinet du président croate, Hrvoje Sarinic, lors d'une cérémonie à Borovo Naselje, localité située sur l'ancienne ligne de front, à proximité de Vukovar.

Ce geste a confirmé le transfert de l'autorité de l'ONU en Slavonie orientale au pouvoir croate.

M. Sarinic a été l'un des co-signataires de l'Accord de paix signé à Erdut (est de la Croatie) le 12 novembre 1995 entre Zagreb et les rebelles serbes, au terme duquel la Slavonie orientale a été placée en janvier 1996 sous administration de l'ONU pour un maximum de deux ans.

Quelque 5000 Casques bleus ont été déployés en Slavonie orientale au début du mandat de cette force qui a délimité ce territoire, mais n'a pas réussi à obtenir le retour des réfugiés.

L'opération de l'ONU est une «mission réussie» pour les militaires belges qui y ont participé et l'ont dirigée, a déclaré dans une interview le ministre belge de la Défense Jean-Pol Poncelet. La mission de l'ONU en Slavonie orientale a été soutenue depuis janvier 1996 par une force composée de Casques bleus — surtout belges et russes — dirigée par un général belge.

«La responsabilité pour mettre en place des structures fermes [dans cette région] a été maintenant transférée entre les mains du gouvernement [croate] et les habitants de Croatie», a déclaré M. Walker lors de la cérémonie. Les Croates «ne peuvent pas vivre dans le passé, ils doivent regarder devant eux», a recommandé l'administrateur de l'ATNUSO.

E N B R E F

Le président monténégrin interpelle Milosevic

Cetinje (AFP) — Le nouveau président du Monténégro Milo Djukanovic, un réformateur pro-occidental, a demandé au président yougoslave Slobodan Milosevic d'honorer ses engagements envers la communauté internationale, en ce qui «concerne en particulier les accords [de paix] de Dayton», hier lors de son investiture par le Parlement. M. Djukanovic, 35 ans, a prêté serment devant les députés réunis au Palais bleu, jadis palais des souverains monténégrins, en présence de 56 ambassadeurs et chargés d'affaires, de représentants de l'Union européenne et de l'OSCE. Le premier ministre fédéral yougoslave, Radoje Konjic, assistait à la session, de même que les chefs de principaux partis d'opposition serbes. On notait en revanche l'absence de représentant du Parti socialiste de M. Milosevic et du gouvernement serbe.

Alger opère une nouvelle volte-face

L'Union européenne enverra une délégation de niveau ministériel pour discuter de «lutte contre le terrorisme»

On ignore si le programme de ce voyage inclura, selon le vœu des Européens, une visite des sites des récents massacres. La Commission européenne a souligné que la mission était prête à discuter de tous les sujets, y compris les plus «sensibles», tout en laissant entendre que la question d'une commission internationale d'enquête sur les massacres ne serait pas abordée.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Alger — Les autorités algériennes ont finalement accepté de recevoir une délégation de la Troïka de l'Union européenne, pour aborder avec elle «la lutte contre le terrorisme» qui ensanglante le pays, ce que les Quinze ont aussitôt accueilli comme «une bonne nouvelle».

Trois secrétaires d'État de la Troïka européenne (représentants de la présidence européenne passée, présente et à venir — Luxembourg, Grande-Bretagne, Autriche) se rendront en Algérie dès la semaine prochaine, a annoncé hier le secrétaire au Foreign Office Robin Cook, après avoir obtenu le feu vert d'Alger sur la composition et le mandat de la délégation. Cette visite aura lieu lundi et mardi, a précisé le Foreign Office.

Le gouvernement algérien avait refusé, mercredi, de recevoir une mission composée de seuls hauts fonctionnaires, et dont

le mandat, selon lui, faisait «l'impasse» sur la coopération en matière de «lutte contre le terrorisme». La mission sera conduite par le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères Derek Fatchett, qui devrait être accompagné de ses homologues autrichien, Benita Ferrero-Waldner, et luxembourgeois, Georges Wöhlart.

On ignore le programme de ce voyage, et notamment s'il inclura, selon le vœu des Européens, une visite des sites des récents massacres, qui ont fait plusieurs centaines de morts, voire plus d'un millier, depuis le début du Ramadan le 30 décembre. «L'essentiel des entretiens auront lieu à Alger avec le gouvernement», a seulement indiqué le Foreign Office.

Selon un communiqué britannique, la visite permettra de «poursuivre le dialogue politique entre l'UE et l'Algérie». Ces termes ont été repris mot pour mot dans le communiqué diffusé à Alger. «La Troïka écoute et fera ses recommandations devant le

conseil des ministres des affaires étrangères», qui se réunit le 26 janvier à Bruxelles, a précisé Londres.

Les principales puissances européennes, outre la Grande-Bretagne, se sont rapidement félicitées de cet accord.

«C'est une bonne nouvelle. Nous espérons que nous arriverons maintenant à un dialogue substantiel», a déclaré le ministre allemand des Affaires étrangères. L'Allemagne est à l'origine de la mobilisation européenne sur l'Algérie, née après le début d'une nouvelle série de massacres.

La France «se réjouit»

Ancienne puissance coloniale en Algérie, la France, elle aussi, «se réjouit» de l'envoi d'une délégation européenne pour une «mission d'écoute et de dialogue», selon le ministre français des Affaires étrangères. «La France souhaite que le dialogue engagé entre l'Union européenne et l'Algérie puisse être poursuivi et approfondi».

Le chef de la diplomatie Hubert Védrine a indiqué de son côté devant une commission parlementaire qu'«aucune source fiable n'implique les autorités algériennes» dans les massacres en Algérie. «Ces tentatives de désinformation émanent sans doute de milieux proches des islamistes ou de certains groupements politiques démo-

cratiques», a-t-il estimé.

Pour sa part, le ministre espagnol des Affaires étrangères, Abel Matutes, a souligné qu'il ne fallait pas «légitimer l'action du gouvernement algérien, légalement constitué» dans la lutte contre le terrorisme islamiste. L'UE doit «aider à la stabilisation de la situation dans ce pays», a-t-il dit.

A Vienne, le ministre autrichien des Affaires étrangères Wolfgang Schuessel a précisé que les trois objectifs de cette mission étaient l'aide aux réfugiés, la lutte contre le terrorisme et le début d'un dialogue politique.

Mais il a aussi souligné qu'il était important que la Troïka rencontre les représentants de l'opposition algérienne.

A Bruxelles, la Commission européenne a souligné que la mission était prête à discuter de tous les sujets, y compris les plus «sensibles». Un porte-parole de Manuel Marín, commissaire européen chargé du Maghreb et du Proche-Orient, qui devrait accompagner la mission de la troïka, a laissé entendre que la question d'une commission internationale d'enquête sur les massacres ne serait pas abordée.

Alger réclame des Européens une lutte plus vigoureuse contre les réseaux de soutien aux islamistes algériens présents sur le Vieux Continent.

Un rapport de l'AIEA

L'Irak n'a pas répondu à toutes les questions

AGENCE FRANCE-PRESSE

Vienne — L'Irak n'a pas fourni aux inspecteurs de l'ONU les clarifications attendues sur plusieurs points essentiels, a déclaré hier à Vienne un porte-parole de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). «Nous avons eu des discussions sérieuses mais pas beaucoup de résultats. Le dialogue continue», a indiqué à l'AFP Hans-Friedrich Meyer. «Il y a des domaines étendus où nous voulons en savoir plus. Nous allons essayer de nouveau», a-t-il ajouté.

Un rapport de l'AIEA, transmis au secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, et qui doit être envoyé au Conseil de sécurité des Nations unies, précise que les inspecteurs de l'ONU continueront leur dialogue avec les autorités irakiennes, selon lui.

Le chef des inspecteurs du désarmement de l'ONU, Richard Butler, devait quitter New York hier soir pour une mission quasi impossible à Bagdad: désamorcer la crise entre l'Irak et l'ONU et tenter de persuader les Irakiens d'ouvrir leurs sites présidentiels aux inspecteurs à la recherche d'armements prohibés, ce qu'il n'était pas parvenu à faire en décembre dernier lors d'une précédente visite en Irak.

Un rapport de l'AIEA, en octobre, indiquait que l'agence tentait d'obtenir des éclaircissements de Bagdad sur cinq points essentiels de la capacité nucléaire de l'Irak. Le nouveau rapport a été établi après une enquête de six inspecteurs de l'AIEA qui se sont rendus sur les lieux en décembre.

Ce rapport précise que «le vice-premier ministre Tarek Aziz a indiqué que l'Irak n'a pas d'objection à l'utilisation [par les inspecteurs] d'un avion pour des tâches techniques comme des études aériennes de radiation», selon un communiqué de l'AIEA diffusé hier à Vienne, siège de l'AIEA.

Bagdad a aussi donné son accord pour revoir une déclaration «totale, finale et complète» sur sa capacité nucléaire, selon ce communiqué.

M. Meyer a indiqué que ce rapport, dont il n'a pas voulu dévoiler la teneur, «ne met pas de l'huile sur le feu».

Une équipe d'experts en désarmement de l'ONU, dirigée par un Américain, a annulé hier une mission d'inspections en Irak, alors que Bagdad a accusé les États-Unis de préparer le terrain pour une agression.

Le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté mercredi à l'unanimité une déclaration présidentielle qui «déplore» le refus par l'Irak de laisser opérer cette équipe, en raison de sa composition dominée par les Américains et les Britanniques. De son côté, la Russie a réaffirmé qu'elle s'opposait à tout usage de la force contre l'Irak en se prononçant «pour une solution politico-diplomatique» de la crise irakienne.

Des cobayes humains?

LE MONDE

Des prisonniers irakiens ont-ils servi de cobayes pour tester des armes chimiques et biologiques? Dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur français, Alain Dejammet, le délégué permanent de l'Irak à l'ONU, Nizar Hamdoun, dément avec véhémence les «allégations» selon lesquelles l'Irak aurait «effectué sur des prisonniers des expériences avec des agents chimiques et biologiques».

Publiée mercredi 14 janvier par la presse irakienne et immédiatement relayée par toutes les agences de presse et les chaînes de télévisions américaines, cette réaction a surpris les responsables de la commission de l'ONU chargée de désarmer Bagdad (UNSCOM). «Nous sommes perplexes quant à la décision irakienne de rendre publique cette information», a dit le président de l'Unscm, Richard Butler. «Il est vrai que l'UNSCOM avait l'intention de regarder de plus près ces allégations, mais nous n'avons aucunement l'intention de rendre [l'affaire] publique. C'est l'Irak qui a jugé bon de le faire», a-t-il dit.

M. Butler a expliqué que des experts de l'UNSCOM se sont en effet rendus, lundi 12 janvier, dans une prison «pour voir s'il y avait des documents d'archives relatifs à l'utilisation d'armes biologiques sur des humains, mais nous n'avons pas accusé l'Irak». L'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Bill Richardson, a jugé ces informations «très troublantes». Pour le président Bill Clinton, elles prouvent «que les inspections doivent pouvoir aller de l'avant».

A Bagdad, le vice-premier ministre Tarek Aziz a dénoncé «les mensonges qui servent de prétexte [aux inspecteurs militaires de l'ONU] pour s'introduire dans les quartiers généraux et les branches des agences de sécurité irakiennes».



Chemin des écoliers à Hébron

Retrait des territoires occupés

Nétanyahou exaspère la Maison-Blanche

NIDAL MOUGHRABI
REUTER

Gaza — Le raidissement d'Israël avant la rencontre, mardi, entre Bill Clinton et Benjamin Nétanyahou a jeté, comme on pouvait le prévoir, un froid entre l'État juif et les États-Unis, et accru la tension dans les territoires occupés.

Après avoir compilé la veille 12 pages de conditions à satisfaire par les Palestiniens en matière de sécurité pour pouvoir espérer un seul des trois retraits convenus en Cisjordanie, le gouvernement israélien avait décidé mercredi de conserver une grande partie de la Cisjordanie à titre définitif.

A Washington, où selon la presse israélienne, Clinton a bondi de colère, la Maison-Blanche a fait savoir que le président n'accorderait au premier ministre qu'une heure, uniquement centrée sur le processus de paix et sur ce qu'«Israël doit faire» à ses yeux pour le faire avancer.

Le calendrier du président américain, qui avait déjà refusé à Nétanyahou une rencontre lors de son voyage aux États-Unis, en novembre dernier, est trop chargé pour lui permettre de retenir «Bibi» à déjeuner, assure-t-on officiellement.

De même source, on dément benoîtement qu'il s'agisse là d'un mouvement d'humeur, mais la presse israélienne ne s'y trompe pas, qui relève que le chef du Likoud sera en outre privé d'une conférence de presse commune pour le punir de sa répugnance à mettre en œuvre un retrait crédible en Cisjordanie et à geler la colonisation.

Quelle que soit l'amitié privilégiée entre les deux États, le chef du gouvernement israélien n'est pas prêt à sacrifier les intérêts vitaux de son pays pour obtenir un déjeuner avec le président des États-Unis, a répliqué sèchement le ministre des Communications Limor Livnat.

Arafat, qui doit être reçu par Clinton deux jours après Nétanyahou, a estimé hier à Hébron que l'État juif «dresse tous les obstacles possibles avant de se rendre à Washington alors que les Palestiniens cherchent à obtenir quelque chose de

concret de ces deux rencontres». Pour le président de l'Autorité autonome, qui avait rappelé la veille de façon sibylline que «toutes les options restent ouvertes», les rencontres de Washington «ont tourné non seulement pour les Palestiniens et les Israéliens mais aussi pour toute la région».

Le roi Hussein, que le président palestinien avait rencontré la veille en Jordanie, a exprimé un avis analogue et estimé hier que «le pire qui puisse arriver à Israël est qu'il en revienne à sa mentalité d'assiégé». Le souverain a espéré que les rencontres de Clinton avec Nétanyahou et Arafat conduiraient à des progrès dans le processus de paix, faute desquels on s'acheminait, selon lui, vers «des catastrophes et des tragédies». Les frustrations palestiniennes, déjà sensibles, mèneraient, a-t-il prédit à de nouveaux troubles, qui pousseraient eux-mêmes Israël à s'enfermer dans sa «forteresse» et ce serait «désastreux pour tous ceux qui sont concernés dans la région».

A Gaza, des centaines de Palestiniens ont exprimé leur colère au lendemain de la décision israélienne de conserver une grande part de la Cisjordanie et de bâtir plusieurs milliers de nouvelles constructions dans les colonies juives.

La tension était tellement vive que, deux heures durant, soldats israéliens et policiers palestiniens se sont fait face et mis en joue mutuellement alors que des manifestants bloquaient une route proche de la colonie de Kfar Darom.

Alors qu'une patrouille mixte israélo-palestinienne paraissait avoir réussi à éviter une confrontation, un soldat israélien a ouvert le feu sur un Palestinien circulant en voiture, relançant le face-à-face tendu entre les deux camps. A un moment donné deux policiers palestiniens ont visé à bout portant deux soldats israéliens avant qu'un de leurs officiers ne leur intime l'ordre de baisser leurs armes.

A Hébron, où des signes d'accroissement de la tension étaient également palpables, une escarmouche a opposé policiers et civils palestiniens à une poignée de colons qui voulaient pénétrer sans préavis en zone autonome pour se rendre sur un site religieux juif.

Une visite médicale du président colombien

LE DEVOIR ET AFF

Le président colombien Ernesto Samper Pizano a fait hier matin une courte visite à l'hôpital Royal Victoria, de Montréal, pour y consulter le Dr Jonathan Meakins. Vers 16h, devant l'hôtel où il est descendu, une quinzaine de manifestants se sont retrouvés pour souligner le haut taux de violations des droits de la personne (30 000 morts violentes par an) en Colombie et pour réclamer, notamment, du gouvernement canadien qu'il vérifie les informations voulant que des hélicoptères canadiens normalement utilisés à des fins civiles aient été transformés en appareils militaires par Bogota.

Le Dr Meakins avait été appelé à soigner M. Samper en 1989 après un attentat dont l'homme politique porte encore les séquelles, quatre balles n'ayant pu être extraites lors

de la délicate opération qui a suivi. Lors de ce même attentat, le leader de gauche José Antequera avait perdu la vie.

Selon la constitution de la Colombie, le président doit obtenir l'assentiment du Sénat pour quitter le pays, clause qui a été respectée et M. Samper a l'autorisation de séjourner 10 jours au Canada et au Mexique. Ce voyage provoque le scepticisme dans une partie de l'opinion publique colombienne quant à la consultation médicale car le Dr Meakins aurait d'abord nié avoir rendez-vous avec M. Samper, avant d'affirmer à des journalistes colombiens qu'il verrait son patient à sa clinique. Il se trouve que le fils aîné du président Samper étudie à Montréal, ce qui a poussé certains à douter de l'urgence d'une consultation médicale.

Durant les dix jours d'absence du président, c'est le vice-président Carlos Lemos qui assume l'intérim.

• LE MONDE •

«Héros» de la sale guerre en Argentine

Astiz, dit «l'ange de la mort», fanfaronne et menace

AGENCE FRANCE-PRESSE

Buenos Aires — Le capitaine à la retraite Alfredo Astiz a rallumé hier la polémique autour de la «guerre sale» qu'a connue l'Argentine sous la junte militaire (1976-1983). Dans des déclarations à l'hebdomadaire *Tres Puntos*, il a reconnu pour la première fois que les milliers de personnes disparues pendant la dictature ont été «toutes nettoyées» (tuées). Ne se départant jamais de son habituel cynisme, «l'ange de la mort» précise qu'il «ne regrette rien» et y va de menaces envers la classe politique et les journalistes.

Le président Carlos Menem, à l'origine des lois d'amnistie dont jouit le capitaine Astiz en Argentine, a immédiatement demandé «les plus importantes sanctions» contre l'ancien capitaine dès la publication de ces déclarations.

Le président Menem a demandé des sanctions contre l'ancien capitaine de la marine

La Marine a peu après décrété que cet ancien capitaine de frégate que la justice de France a condamné par contumace à la prison à perpétuité pour l'assassinat de deux religieuses françaises sera interné dans un camp militaire pour une période de 60 jours.

A une question de la journaliste Gabriela Cerruti, Astiz répond en souriant: «Je crois moi aussi» que l'on a enlevé, torturé, assassiné, parmi eux des bébés, qu'il y a eu des camps de concentration et des disparus mais que leur chiffre «ne dépasse pas les 6500» et ceux qui avancent le chiffre de 30 000 «détournent».

Le capitaine Astiz brandit la menace, affirmant que «des camarades viennent le voir tous les jours pour prendre la tête d'un soulèvement».

Il n'hésite pas non plus à lancer une menace à peine voilée aux journalistes en les avertissant: «Cela va mal se terminer».

Symbole des exactions commises sous la dictature militaire, plusieurs fois agressé par des passants l'ayant reconnu, condamné à vivre en Argentine sous peine d'être interpellé par Interpol, le capitaine Astiz apparaît sous son véritable jour. «La marine m'a appris à tuer [...] Elle ne m'a pas appris à construire, mais à m'infiltrer, à détruire, à placer des bombes [...] Tout cela, je sais parfaitement le faire. Je suis l'homme techniquement le mieux préparé dans ce pays pour tuer un homme politique ou un journaliste», lance-t-il par défi, mais avec conviction, en précisant qu'aujourd'hui encore, «les gens de la Marine le surveillent et le protègent».

Un spécialiste du droit pénal, Eugenio Zaffaroni, a confié hier à l'AFP qu'il faudrait vérifier si la Marine porte encore des vestiges de structures permettant de nourrir et de protéger un tel psychopathe.

Quand on évoque avec Astiz la possibilité de discuter les ordres reçus, il s'insurge et affirme avec force: «Je ne discute pas car je suis militaire dans l'âme et en plus parce que j'étais d'accord.» Mais Astiz va encore plus loin: «Tu sais pourquoi un militaire tue? Par amour de la patrie, par machisme, par orgueil, par obéissance. Si tout cela n'est pas très haut, tu ne sors pas tous les jours pour faire ton travail.»

Evoquant l'affaire des deux religieuses françaises, Alice Domont et Léonie Duquet, pour laquelle il a été condamné en France, Alfredo Astiz estime «ne pas les avoir trahies car n'étant pas un d'entre eux. J'ai infiltré le mouvement, c'est ce que l'on ne me pardonne pas». De la même façon, il nie avoir participé à l'assassinat d'une jeune Suédoise, Dagmar Hagelin, affirmant que le chef de cette opération — qu'il refuse d'identifier — était quelqu'un d'autre.

Revenant sur le passé, Astiz estime également que «les junte militaires ont été lâches car elles n'ont pas eu le courage de dire ouvertement qu'il fallait fusiller tout le monde», justifiant ainsi les exécutions clandestines des détenus «car cela aurait été une folie de les conserver trop longtemps en prison».

Tout en affirmant «croire en la démocratie», le capitaine Astiz qualifie la présidente des Mères de la place de Mai, Hebe de Bonafini, de «subversive», le général Martín Balza, actuel commandant en chef de l'armée réputé pour son ouverture démocratique, de «crétin», et le président Carlos Menem «de pire de tous». Alfredo Astiz se dit las d'être harcelé par les gens de la rue; il rassure ses amis venant lui demander de prendre la tête d'un soulèvement: «Tranquillisez-vous. Il faut attendre. Cela [la démocratie] arrive dans tous les pays. Mais jusqu'à quand?»

MEXIQUE

Les parlementaires invitent les réfugiés du Chiapas à accepter l'aide

AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexico — Les parlementaires mexicains de toutes allégeances ont prié hier les Indiens zapatistes déplacés du Chiapas d'accepter l'aide gouvernementale (qu'ils viennent de refuser), et ce, pour mieux prendre en compte «la santé de leurs commettants, spécialement des femmes et des enfants». Les cinq groupes d'élus insistent pour que l'aide soit dispensée en faisant fi des différences ethniques, politiques et religieuses.

Le Congrès mexicain «reconnait le programme d'aide humanitaire mis sur pied par le gouvernement pour la population de la zone de conflit dans l'Etat de Chiapas», programme qui n'exclut personne et qui ne pose pas de conditions, politiques ou autres, pour sa mise en route immédiate.

Les Indiens déplacés — dont 45 furent assassinés dans le village d'Acteal le 22 décembre dernier — vivent dans ces conditions précaires. Ces personnes déplacées en raison de la tension très grande dans cette zone sont en majorité des sympathisants de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) qui s'est soulevée le 1^{er} janvier 1994; elles bénéficient d'une aide en provenance de groupes dispensant de l'aide humanitaire mais refusent de recevoir une aide venant du gouvernement mexicain.

Les députés du Congrès mexicain demandent donc à leurs compatriotes du Chiapas de ne pas faire obstacle à la prestation de services de base susceptibles de sauver des vies et d'éviter des maux plus graves.

Mercredi, lors des funérailles de Guadalupe Méndez López, Indienne tzeztal morte lundi lorsque des militaires ont feu fait sur des manifestants, le cortège funéraire de 500 personnes a ouvertement défié l'armée en procédant à la «prise symbolique et pacifique» des installations militaires des Canadas de Ocosingo au cris de «Vive le sous-commandant Marcos», «Vive Guadalupe» et «A bas le mauvais gouvernement». Les leaders indigènes du Chiapas proches de l'EZLN exigent le départ des troupes mexicaines.

L'Indonésie se réforme sous l'œil du FMI

La famille Suharto, victime symbolique du plan de redressement, doit renoncer à certains monopoles

RAJU GOPALAKRISHNAN
REUTERS

Jakarta — Le président Suharto a annoncé hier des réformes économiques radicales pour sauver l'Indonésie du gouffre, acceptant de remettre en cause certains des privilèges accordés à ses proches.

Suharto a annoncé en direct à la télévision la suppression de plusieurs monopoles, parmi lesquels celui du commerce des clous de girofle, contrôlé par son fils cadet, Hutomo Mandala Putra, surnommé «Tommy».

Le président indonésien, qui venait de signer un accord sur le renforcement des réformes économiques avec le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michael Camdessus, a également annoncé la suppression du régime fiscal de faveur accordé à un projet de voiture nationale, lui aussi contrôlé par son fils cadet.

Le gouvernement supprimera par ailleurs les monopoles sur les denrées de première nécessité, à l'exception du riz, réduira les subventions au gasoil et instaurera une garantie des dépôts bancaires pour protéger les déposants, a ajouté le président indonésien.

Michael Camdessus a précisé aux journalistes que les cartels du ciment, du papier et du contreplaqué, tous chasses gardées des proches de Suharto, disparaîtraient également.

En outre, douze firmes d'Etat supplémentaires seront privatisées totalement ou partiellement cette année en plus du programme déjà établi, a indiqué le gouvernement dans une lettre d'intention adressée au FMI, sans préciser quelles firmes. Souvent cité en exemple comme gaspilleur de fonds publics, l'avionneur indonésien IPTN voit ses projets maintenus, mais sans financement du gouvernement.

Une douzaine de grands chantiers sont abandonnés, dont une usine d'énergie qui devait être construite en contrepartie avec le holding Hopewell de Hong-Kong, et où la sœur de Suharto avait des intérêts.

Les réformes impliquent une vaste révision du budget de l'exercice fiscal 1998-99 débutant le 1^{er} avril. Les hypothèses jugées irréalistes par le FMI ont été corrigées, en contrepartie de la confirmation du plan de sauvetage de 43 milliards de dollars orchestré par le Fonds à l'automne.

Banque mondiale

De son côté, le directeur de la Banque mondiale James D. Wolfensohn a estimé dans un communiqué que le programme «contient tout ce que le gouvernement peut faire pour remettre son économie sur les rails et mettre les couches défavorisées de la population à l'abri des pires effets de la crise».

La Bourse de Jakarta, effrayée par les conséquences à court terme du plan de sauvetage, qui risque d'entraîner de nombreuses faillites, a clôturé en forte baisse de 4,14 % hier. Sur le marché des changes, la roupie a progressé, atteignant brièvement 7050 contre le dollar, avant de retomber en fin de séance en dessous des 8000 avec un plus bas à 8500 sous l'effet d'éléments techniques.

Suharto, âgé de 76 ans, qu'on disait souffrant ces derniers mois, est apparu en forme à la télévision. Il n'a pas fait allusion aux conséquences de la crise que traverse l'Indonésie, dont la monnaie a plongé de 75 % face au dollar depuis juillet dernier, et où la hausse des produits de première nécessité a provoqué des émeutes ces dernières semaines, notamment dans plusieurs villes de la province de Java-Est, selon le quotidien *Jakarta Post*. La police a assuré hier que le calme était revenu.



Le président Suharto (à gauche), en compagnie de sa fille Siti Hardianti Rukmana et de son fils Hutomo Mandala Putra, dit «Tommy».

Du girofle et des Rolls Royce

Jakarta — Ils géraient le monopole sur le commerce des clous de girofle, bénéficiaient d'exonérations fiscales pour leurs affaires, possédaient des intérêts dans la plupart des grands projets d'investissement indonésiens. Le train de réformes annoncées hier par leur père, le président Suharto, en coordination avec le FMI pour sauver l'économie, a remis en cause une partie de leurs privilèges.

«Vous devriez dire qu'il a enfoncé ses enfants pour sauver sa propre position», commentait un économiste en poste à Jakarta après l'intervention du président indonésien en direct à la télévision.

Exemple-type de l'interdépendance entre les cercles politiques et économiques du pays, les six enfants de Suharto ont su utiliser leur nom pour faire fructifier leurs affaires. Ainsi le benjamin de la fratrie, Hutomo Mandala Putra, surnommé Tommy, qui se retrouve aujourd'hui en première ligne.

«Tommy» contrôlait l'intégralité du commerce des clous de girofle. Il était aussi à la tête d'un consortium de

construction automobile conclu avec le conglomérat sud-coréen Kia, fabriquant en Corée du Sud une petite voiture à bas prix, la Timor, en vente depuis 1996 en Indonésie et pour laquelle il avait décroché du gouvernement de son père exonérations fiscales, facilités de crédits et allègement des taxes douanières. Il perdra son monopole d'ici le mois de juin. Les faveurs obtenues pour la Timor, dont les défauts de fabrication sont telles qu'elle n'a jamais séduit le public malgré un prix sans concurrence, sont elles annulées sans délai.

Mais les enfants de Suharto ne sont pas condamnés pour autant à la misère. L'élimination de la Timor devrait réjouir un des aînés de «Tommy», Bambang Trihatmodjo, associé lui aussi avec une firme sud-coréenne dans un projet automobile concurrent.

«Tommy», lui, n'a guère semblé affecté par les réformes. Convoquant les journalistes chez le principal concessionnaire de ses voitures à Jakarta, il est arrivé à la conférence de presse dans une Rolls Royce étincelante et a affirmé

sans ciller que les réformes inspirées par le FMI ne visaient nullement sa famille. «Nous sommes un bien pour le pays», a-t-il ajouté.

Son empire économique est de toute façon suffisamment diversifié pour qu'il absorbe sans trop de mal les pertes annoncées. «L'avenir est encore devant moi et j'ai toujours le groupe Humpus [commerce et transports maritimes], dont l'essentiel des revenus se fait en dollars américains», a-t-il dit.

Les analystes estiment eux aussi que les enfants de Suharto n'ont pas grand chose à redouter de ces réformes économiques, si draconiennes soient-elles. En revanche, ils ont tout à craindre de la succession de leur père à la tête du pays.

Le mandat de Suharto arrive à échéance en mars. A soixante-seize ans, le dirigeant indonésien devrait être réélu pour un septième mandat, mais il n'est pas certain qu'il achève ce mandat et le vice-président qui le succèdera pourrait ne pas soutenir avec autant de ténacité les intérêts de la famille Suharto.

Reuters

Samedi de la matraque à Slupsk

La mort d'un adolescent, frappé à la sortie d'un match de foot, a dressé plusieurs jeunes Polonais contre la police

MICHEL GARA
LE MONDE

Varsovie — Plusieurs milliers de personnes ont assisté, mercredi 14 janvier, aux obsèques du jeune garçon tué, samedi, lors d'affrontements avec la police dans la ville polonaise de Slupsk. Seulement quelques incidents ont été enregistrés à l'issue de la cérémonie où étaient représentées les plus hautes autorités du pays. D'importantes forces de police avaient été mobilisées afin d'éviter les débordements des jours précédents.

Les nuits de dimanche, lundi et, dans une moindre mesure, mardi avaient en effet donné lieu à de violentes émeutes de la part de jeunes Polonais manifestant, dans cette ville des bords de la Baltique, leur haine à l'égard de la police. Ils la jugeaient responsable de la mort du jeune supporter de treize ans, Przemek Czaja, matraqué par un policier à la sortie d'un match de basket disputé, samedi, à Slupsk. Ce soir-là, des heurts avaient éclaté. Plusieurs policiers avaient alors fait usage de leur matraque.

Dès le lendemain, la ville avait été la proie d'émeutes. Des batailles rangées avaient opposé les forces de l'ordre aux supporters qui avaient attaqué des bâtiments officiels à coups de pierres. Plusieurs magasins avaient été détruits ainsi que neuf voitures de police incendiées par des cocktails Molotov. Cent personnes avaient été interpellées, dont quarante-deux mises en état d'arrestation. La plupart était en état d'ébriété. La police, qui a utilisé massivement des gaz lacrymogènes, avait déploré une vingtaine d'agents blessés, dont trois grièvement. Du côté des jeunes, le nombre des blessés demeure incertain, beaucoup évitant de se faire soigner à l'hôpital.

Les autorités ont pris la situation très au sérieux. Le ministre de l'Intérieur, Janusz Tomaszewski, a dépêché, à Slupsk, une commission d'enquête. Il a admis que la police n'avait pas respecté son règlement interne définissant avec précision les conditions de recours à la force. Une

Les policiers jouissaient jusqu'à récemment d'une cote très élevée

cellule de crise a été constituée sur place, alors que le premier ministre, Jerzy Buzek, a annoncé des «mesures immédiates» pour améliorer la sécurité des manifestations sportives et autres grands rassemblements. Le policier qui avait matraqué le jeune Przemek Czaja a été arrêté et inculpé d'homicide involontaire. On reparle également de l'initiative, prise il y a quelques mois par les autorités de la ville de Radom, à 100 kilomètres de Varsovie, d'instaurer un couvre-feu pour les moins de dix-huit ans, afin de mieux lutter contre la délinquance juvénile. Plusieurs villes de Pologne ont suivi cet exemple malgré les critiques des défenseurs des droits de l'homme.

Intervenant dans le débat, des sociologues, des psychologues et des ecclésiastiques ont appelé les parents et les éducateurs à s'occuper davantage des enfants, trop souvent livrés à eux-mêmes. Des hommes politiques et des policiers ont mis en cause les médias en les accusant d'avoir incité les jeunes à la violence. Une radio locale avait en effet diffusé, à l'antenne, l'adresse et l'identité du policier inculpé. Sa famille a été évacuée par la police et placée dans un lieu sûr, alors qu'un groupe de manifestants a saccagé son appartement et des tracts demandant la peine de mort pour l'agent sont apparus dans les rues de Slupsk.

Dans cette région particulièrement touchée par le chômage des jeunes, la haine manifestée envers la police a surpris. Celle-ci, une fois oubliés les souvenirs du régime communiste, bénéficiait en effet ces dernières années d'une cote de confiance élevée, rivalisant avec celle de l'armée et de l'Eglise catholique. Le problème de la délinquance juvénile et celui des prérogatives de la police se posent donc avec une nouvelle acuité dans un pays qui découvre la «face cachée» de la démocratie avec son lot d'agressivité et de violence. Des assassinats, souvent gratuits, commis par des jeunes à l'encontre d'autres jeunes ont soulevé ces dernières années des vagues de protestations. Certains avaient même provoqué des manifestations de rue dénonçant, alors, l'impuissance de la police.

Chirac et les maires de France s'inquiètent de la violence urbaine

REUTERS

Mantes-la-Jolie — Le président Jacques Chirac a appelé hier à la mobilisation contre la violence urbaine et à dit sa confiance dans l'idéal d'intégration et les valeurs de la République pour y répondre.

Au cours d'un déplacement à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, il a lancé un «appel à la mobilisation, un appel à l'action car aucun d'entre nous n'accepte la banalisation ou la résignation, mais c'est aussi un message d'espoir».

«Nous ne sommes pas le seul pays confronté à l'insécurité et à la violence. Mais nous sommes peut-être l'un de ceux qui est le mieux armé, culturellement, pour en venir à bout. Précisément parce

que nous croyons aux valeurs de la République et à l'idéal d'intégration», a dit Jacques Chirac.

Le maire RPR de Mantes-la-Jolie, Pierre Bédier, avait auparavant exprimé son «ras-le-bol». Pierre Bédier faisait partie des 12 maires de toutes tendances politiques que Jacques Chirac a réunis mardi à l'Elysée pendant plus de quatre heures pour évoquer la violence urbaine.

Le Val-Fourré, quartier de Mantes habitée à 75 % par des personnes d'origine immigrée, avait été touché en 1991 par une vague d'émeutes après la mort d'un jeune asthmatique dans un commissariat et est resté l'un des symboles de l'insécurité des banlieues.

Dans son discours, Jacques Chirac a dressé un diagnostic détaillé de «la

violence au quotidien» qui, «au-delà des personnes et des biens, met en péril le lien social». Il a ainsi dénoncé «l'urbanisme des années 60», mais aussi, «et c'est sans doute le plus grave, le développement d'un chômage de longue durée», «l'explosion du trafic de drogue, source principale d'une véritable économie mafieuse», et les «ratés» de l'intégration, un idéal qui fait pourtant, a-t-il dit, «la force et la richesse» de la France.

Comme l'avaient souligné les maires à leur sortie de la réunion de travail à l'Elysée, il a estimé que la réponse devait être «globale», qu'il fallait «à la fois s'attaquer aux racines du mal et combattre ses manifestations». Le premier impératif, a estimé Jacques Chirac, est «la création d'emplois et de richesses [...]».

Londres reconnaît avoir saisi les biens de près de 25 000 victimes des nazis

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Le gouvernement britannique a saisi pendant la Deuxième Guerre mondiale les biens de près de 25 000 citoyens de pays ennemis qui étaient en fait des victimes des nazis, a reconnu hier un porte-parole du gouvernement à la Chambre des Lords.

La liste entière des personnes et des sociétés qui se sont vu confisquer leurs biens sera publiée dès que possible par le gouvernement, a affirmé Lord Haskel, chef du groupe parlementaire travailliste des Lords.

C'est la première fois que le gouvernement britannique donne une évaluation précise du nombre de personnes qui pourraient avoir été spoliées.

En septembre dernier, le Trust pour l'éducation sur l'Holocauste avait affirmé que la Grande-Bretagne avait saisi des centaines de millions de livres sterling ayant appartenu à des juifs étrangers et avait refusé de rembourser de nombreux survivants en invoquant des motifs ubuesques.

Ces révélations avaient poussé le gouvernement de Tony Blair à demander un rapport sur cette affaire au ministère du Commerce et de l'Industrie.

En dépit des demandes répétées des organisations juives, le gouvernement a refusé de publier le rapport provisoire dont il disposait déjà lors de la conférence sur l'or nazi qui a eu lieu en décembre dernier à Londres.

Des preuves

Des juifs allemands, roumains, bulgares ou hongrois qui avaient investi leurs économies en Grande-Bretagne avant la guerre se sont jusqu'à présent heurtés au refus de l'administration lorsqu'ils ont tenté de les récupérer.

Le gouvernement britannique s'était emparé de leurs biens dans le cadre d'une législation qui autorisait la saisie des comptes bancaires ouverts par des résidents de pays en guerre contre le Royaume-Uni, et prévoyait la distribution de l'argent à des entreprises nationales.

Selon le Trust, la valeur des biens redistribués aux entreprises britanniques avait été estimée par le gouvernement britannique entre 3,5 et 35 millions de livres, à leur valeur de 1945.

Pour rendre les biens à ses propriétaires, le gouvernement exigeait que les personnes réclamant leur dû fassent la preuve qu'ils avaient bien été victimes de persécutions, avaient quitté ou tenté de quitter leur pays et n'avaient pas agi contre les Alliés. Mais l'interprétation de ces critères avait été restrictive et déconnectée de la réalité historique.

Miklos Breuer, un juif hongrois qui vit aujourd'hui aux Etats-Unis et dont le père avait versé toutes ses économies à la National Westminster Bank en 1939, avait réussi à survivre caché dans Budapest jusqu'à la fin de la guerre.

Lorsqu'il a demandé à récupérer les économies de sa famille, un fonctionnaire britannique lui a écrit: «Nous ne pouvons accepter de demandes de personnes qui affirment s'être cachées, pas plus que nous ne pouvons considérer que cela équivaudrait à une privation de liberté.»

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Baisse de 1,2 %

Wall Street subit des prises de bénéfice

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Wall Street a perdu 1,2 % hier, à l'issue d'une journée calme, en raison d'un mouvement de prises de bénéfice après trois séances consécutives de hausse et d'un nouvel affaiblissement des Bourses asiatiques.

L'indice Dow Jones des valeurs-vedettes a terminé sur un recul de 92,92 points (1,2 %) à 7691,77. Sur le marché obligataire, le rendement moyen sur l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, s'est établi à 5,74 % contre 5,73 % la veille en clôture. Ce marché s'est légèrement tendu après la publication d'un bond à 17,3 de l'indice d'activité de la banque de Réserve fédérale de Philadelphie, première indication de l'activité économique aux États-Unis pour le mois en cours. Cet indice se situait à 9,2 en décembre.

À Toronto, l'indice TSE 300 a perdu 24,12 points (0,4 %) à 6327,01 malgré une remontée de 4 \$ US du cours de l'once d'or, à 285,90 \$ US l'once. Le dollar, pour sa part, a poursuivi sa glissade, fermant à 69,65 c US, en baisse de 15 centimes.

Ventes bénéficiaires.

À Wall Street, les investisseurs se sont livrés à des ventes bénéficiaires après trois séances consécutives de hausse, ont indiqué des analystes.

La Bourse new-yorkaise a également souffert d'un nouvel accès de faiblesse sur les places asiatiques et des prévisions pessimistes de Kodak pour ses résultats au premier trimestre de 1998. Le groupe a pourtant annoncé un bénéfice supérieur aux attentes au quatrième trimestre 1997.

En Asie, la Bourse de Hong-Kong a perdu 7 %, Kuala Lumpur 2,1 % et Singapour 0,8 %. La place de Tokyo est restée fermée en raison d'un jour férié.

Une transaction de 750 millions

Bell Canada vend ses immeubles à Trizec pour ensuite les louer

Treize immeubles à bureaux et un bâtiment industriel sont touchés par cette opération de délestage

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Empruntant la voie d'un délestage de ses activités, Bell a vendu, pour ensuite les louer, 13 immeubles à bureaux et un bâtiment industriel à TrizecHahn. La transaction est évaluée à plus de 750 millions.

«Bell Canada a annoncé hier une entente en vue de la vente de certains éléments non essentiels de son actif immobilier commercial à TrizecHahn Corporation, et ce dans le cadre d'une stratégie visant à concentrer ses ressources sur ses ac-

tivités stratégiques», a résumé l'entreprise.

La transaction, évaluée à plus de 750 millions, comprend 13 immeubles à bureaux et un bâtiment industriel d'une superficie totale d'environ six millions de pieds carrés à TrizecHahn, propriétaire entre autres de la Place Ville-Marie. TrizecHahn assumera la gestion immobilière de ces propriétés et louera les locaux à Bell. Les immeubles concernés, situés principalement à Montréal, à Ottawa et à Toronto, incluent la Tour Bell à Montréal, la Place Bell à Ottawa et Bell Trinity Square à Toronto.

«L'entente avec TrizecHahn fait suite à un examen, par Bell, de diverses options visant à optimiser la valeur des éléments non essentiels de son actif immobilier. Bell Canada utilisera le produit de la vente pour réduire sa dette courante et répondre aux besoins généraux de l'entreprise», a ajouté cette entreprise, qui a également entrepris mardi une réévaluation à la baisse, de 2,7 milliards, de ses éléments d'actif.

Bell demeurera propriétaire de tous les bâtiments rattachés à son réseau, et sa filiale Nexacor continuera de gérer ces immeubles et les installations connexes.

TrizecHahn a souligné, de son côté, que les édifices achetés étaient loués à 99 %, dont à 95 % par Bell. Le rendement initial qu'elle obtiendra sur cet investissement, exception faite de l'effet de levier inhérent à ce type de transaction, se chiffre à 9 %. Avec cette transaction, le montant des achats, complétés ou en cours de réalisation, effectués par TrizecHahn depuis le début de janvier porte sur 2,1 milliards \$ US d'actif, et ce tant au Canada qu'aux États-Unis.

TrizecHahn a des intérêts dans 78 propriétés comprenant 63 millions de pieds carrés aux États-Unis, au Canada et en Europe.

Tempête de verglas

Les banques accorderont un «répit financier» aux victimes

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

D'autres banques se sont jointes au mouvement et entendent accorder ce que l'une d'elles a appelé un «répit financier» aux victimes de la tempête de verglas. On parle des banques Nationale, Scotia, T-D, Royale et de Montréal, qui s'ajoutent à la CIBC et à la Laurentienne.

On prend soin de préciser toutefois qu'en raison des contraintes réglementaires, la plupart de ces mesures d'assouplissement proposées doivent faire l'objet d'une demande du client auprès de son institution financière.

Ainsi, pour les clients de la Banque Nationale qui résident dans les régions privées d'électricité, plusieurs mesures spéciales sont en vigueur depuis lundi dernier. Pour les particuliers, les clients qui ne sont pas en mesure de régler leur versement sur prêt personnel (capital, intérêts et assurances) peuvent obtenir qu'il soit reporté à l'échéance du prêt. Dans le cas de prêts hypothécaires, les clients de la Nationale peuvent aussi bénéficier du report de leur versement hypothécaire (capital, intérêts, assurances et taxes) à l'échéance du terme. «Ils auront alors la possibilité de le rembourser ou de le capitaliser», a précisé l'institution.

De plus, les avances de fonds des clients détenteurs d'une carte de crédit MasterCard émise par la Nationale sont traitées comme des achats, de sorte qu'ils peuvent bénéficier d'une gratuité d'intérêt pendant 21 jours. Quant aux mesures touchant la clientèle commerciale de la BN touchée par la tempête, les clients du secteur agricole peuvent se prévaloir d'un congé de capital sur leurs emprunts. Il leur est également offert un crédit au taux de base afin de faciliter leurs opérations courantes. Les PME sinistrées sont, pour leur part, invitées à communiquer avec leur directeur de compte afin qu'une solution sur mesure soit adoptée.

«Que ce soit pour des besoins de financement intermédiaire [fonds de roulement, attente d'indemnités d'assurances, etc.] ou des projets de reconstruction, la Banque Nationale s'engage à fournir des réponses rapides et des conditions de financement avantageuses», a ajouté l'institution bancaire.



Pour accommoder les gens victimes de la tempête de verglas, la Banque Nationale a mis sur pied ce centre de service roulant, photographié ici à Saint-Basile.

La Scotia

La Banque Scotia a également accouché d'un programme d'assistance financière destiné à ses clients affectés par la tempête de verglas. «Le programme d'assistance spéciale vise à soulager le fardeau financier lié aux dommages à la propriété, au relogement, à l'achat de matériel d'urgence et aux autres dépenses qui ont été engagées à cause de la tempête», peut-on lire dans le communiqué. On emboîte ainsi le pas avec une annulation des frais de retard, une extension du délai pour le remboursement des emprunts, hypothèques, prêts personnels et facture Visa, avec des prêts pour assistance spéciale en vue de couvrir les dépenses entraînées par la tempête et avec une augmentation de la limite sur la carte de crédit du client avec gratuité d'intérêt pendant 21 jours.

«Nous allons procéder au cas par cas, tant pour les particuliers que pour les PME touchés par la tempête, dans un souci de flexibilité et de compréhension», a souligné Guy Bissaillon, premier vice-président pour le Québec de la Banque Scotia. Il a précisé que le report du paiement de janvier sur la carte Visa se fait toutefois avec intérêt mais qu'on étudie la possibilité,

à la Scotia, d'éliminer cette facture d'intérêt.

À la Banque de Montréal, on a mis sur pied un «programme de répit financier» pour les victimes de la tempête de verglas. «Ce programme vise à apaiser l'inquiétude de nos clients, tant du côté des particuliers que des entreprises, jusqu'à ce que ceux-ci puissent reprendre le cours normal de leur vie et de leurs activités», a souligné Gilles Jarry, premier vice-président pour la direction du Québec. Retenant l'approche du cas par cas — «les défis locaux requièrent des solutions locales» —, l'institution financière ouvre la porte à des options de paiements flexibles sur les prêts hypothécaires et personnels. La Banque autorisera également les sinistrés à racheter, par anticipation et sans pénalité, leurs certificats de placement garantis. De plus, «dans l'attente de remboursements d'assurances, des prêts à taux préférentiel pourront être obtenus pour les clients commerciaux et agricoles de même que par les particuliers», a renchéri M. Jarry.

«Nous collaborons avec les associations agricoles afin d'évaluer la mise en place d'autres mesures d'aide aux agriculteurs compte tenu de leur situation particulière et des nombreux défis qu'ils

doivent relever», a ajouté l'institution.

Enfin, la Banque Toronto-Dominion entend également jouer la carte de la flexibilité auprès de ses clients sinistrés. Ces derniers sont invités à communiquer avec leur succursale ou par l'intermédiaire du service d'accès téléphonique. «Ces demandes seront traitées en priorité», assure-t-on.

La Banque Royale, enfin, a mis sur pied un programme de prêts spécial, appelé «prêt tempête de glace», pour ses clients frappés par le sinistre. Les particuliers rencontrant des critères de crédit minimums peuvent obtenir un prêt oscillant entre 1000 \$ et 5000 \$, à un taux fixe de 6,5 % par année, pour un terme de six mois. Seul l'intérêt est payable mensuellement, le capital étant remboursable à l'échéance. Le prêt de six mois peut être prolongé de six mois additionnels, au même taux.

La Royale entend également faire preuve de flexibilité auprès de sa clientèle de PME. «Nous allons travailler avec ces entreprises, sur une base individuelle et selon leurs besoins. Nos clients peuvent avoir des besoins de liquidités au cours des prochains mois. La Royale entend appuyer leurs besoins spécifiques afin de réparer les dommages et de maintenir leur entreprise en activités», a ajouté l'institution.

Tembec achète une usine de Repap au Nouveau-Brunswick

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Tembec a joint ses forces avec une entreprise indienne pour faire l'acquisition d'une usine de Repap au Nouveau-Brunswick.

Tembec et le Groupe Aditya Birla, de l'Inde, ont formé à part égale une contrepartie, AV Cell, pour faire l'acquisition de toutes les actions d'Alcell Forest Products, une filiale de Repap.

Cette filiale est propriétaire d'une usine de pâte au magnésium à Atholville, au Nouveau-Brunswick, fermée depuis 1996.

La transaction devra se conclure le 30 janvier au plus tard, mais ni Repap ni Tembec n'ont révélé son montant.

Repap a toutefois précisé qu'elle réglera un emprunt bancaire de 37 millions, garanti par la province du Nouveau-Brunswick, à l'aide d'un montant de 12 millions, d'un billet à ordre et d'actions de AV Cell pour un montant de 10 millions.

Ces actions faisaient partie intégrante du prix d'achat d'Alcell Forest Products.

Usine à convertir

Tembec et le Groupe Aditya Birla entendent convertir l'usine d'Atholville à la production de cellulose chimique de bois. Les fabricants de fibre textile de viscosse du Groupe Aditya, qui sont situés en Inde et en Asie du Sud-Est, achèteront toute la production de l'usine.

L'usine devrait commencer à produire le 1er avril 1998.

Lorsque Repap a fermé cette usine en 1996, en raison notamment de la chute du prix de la pâte, elle comptait une centaine d'employés.

Il s'agissait d'une usine moderne, mais elle était trop petite pour fournir des économies d'échelle, avait déclaré à l'époque son gérant, Paul Schriver.

Son propriétaire précédent, Forêts Noranda, y avait investi 200 millions au début des années 80. Repap a acheté l'usine en 1994 et y a investi 50 millions.

Dans un communiqué émis hier, le président et chef de la direction de Repap, Stephen Larson, a affirmé que la vente de l'usine représentait une étape très positive pour la communauté d'Atholville, dans la baie des Chaleurs.

«Elle permet en outre à Repap de terminer le dessaisissement de ses éléments d'actif secondaires tout en réduisant la dette et les coûts du holding, qui constituent des objectifs prioritaires de notre nouvelle direction et du conseil d'administration», a-t-il déclaré.

Meilleurs jours

Repap a connu de meilleurs jours. Il y a quelques années, l'entreprise forestière comptait 5000 employés en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, au Wisconsin et à son siège social de Montréal.

Une dette de près de deux milliards et des prix trop bas dans le secteur des pâtes et papiers l'ont forcé à se départir de plusieurs opérations.

Repap a commencé par abandonner une usine de pâte et trois scieries en Colombie-Britannique et une petite usine de démonstration à Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

Au début de 1997, la société forestière Avenor a offert d'acquiescer les autres actifs de Repap, mais les actionnaires d'Avenor ont massivement rejeté cette transaction.

En août, Repap a vendu ses usines du Manitoba à Tolka Industries de Vernon, en Colombie-Britannique. En septembre, ce sont ses installations du Wisconsin qu'elle a vendues à Consolidated Paper.

En décembre, elle a réduit son siège social à trois personnes et l'a déménagé à Stamford, au Connecticut.

Contrôlée par trois fonds d'investissements américains, la compagnie ne compte plus qu'un complexe au Nouveau-Brunswick.

La plupart des installations de production de Tembec sont situées dans le nord-ouest du Québec et le nord-est de l'Ontario. Son siège social est à Montréal.

EN BREF

Armstrong fulmine

(Le Devoir) — L'américaine Armstrong fulmine contre la nomination de Lars Wisen au poste de président du conseil et administrateur de Domco. Dans un communiqué vitriolique publié hier, Armstrong se demande comment M. Wisen peut servir les intérêts des actionnaires minoritaires de Domco alors qu'il est le dirigeant de Tarkett Sommer AG. «Jusqu'à ce que Tarkett Sommer et Domco agissent correctement dans l'intérêt de leurs actionnaires minoritaires, ils ne devraient pas confondre les intérêts de leurs filiales américaines et canadiennes, qui diffèrent des intérêts des actionnaires.»

Maax-Expansion

Sainte-Marie-de-Beauce (PC) — Le plus important producteur d'accessoires de salles de bains au Canada, la firme beauceronne Maax, élargit ses opérations aux États-Unis. La compagnie a annoncé hier la conclusion d'un accord en vue de l'acquisition de la firme KSD Industries, un fabricant de portes de douches et d'armoires à pharmacie de Southampton, en Pennsylvanie. Le prix

d'achat n'a pas été révélé. La transaction, entièrement au comptant, sera parachevée à la fin de février et reste sujette à l'approbation des organismes de réglementation. Maax affirme que KSD, qui compte 123 employés, devrait engendrer des ventes de 31 millions \$ US pour l'exercice financier se terminant le 28 février. Maax compte 1300 personnes à son emploi, dans 13 usines réparties à travers le Canada et les États-Unis. La compagnie, vieille de 28 ans, prévoit des ventes de 175 millions cette année, généralement en Amérique du Nord.

GTC achète Prescom

(PC) — Le groupe d'édition et d'impression Transcontinental GTC a annoncé avoir acquis Prescom, de Québec, une imprimerie spécialisée dans les brochures, pochettes, affiches, dépliants et enveloppes. La clientèle de Prescom se trouve aux trois quarts dans la région de Québec, indiquait hier un communiqué de GTC. Prescom fera fusion avec une division de GTC, formant ainsi Litho Acme-Prescom.

Assurance-emploi

Les sinistrés forcés au chômage recevront des paiements anticipés

Des points de services temporaires ont été ouverts en Montérégie

LE DEVOIR

Les sinistrés qui se retrouvent temporairement en chômage pourront recevoir des paiements anticipés de prestations d'assurance-emploi, a annoncé hier le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew.

M. Pettigrew répond ainsi à la requête formulée hier par la FTQ et l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec (AMEQ) qui avaient demandé au ministre de modifier la procédure d'admission à l'assurance-emploi.

Les sinistrés admissibles pourront donc recevoir des paiements anticipés dès l'approbation de leur deman-

de et sans avoir à remplir de cartes de déclaration.

Pour faciliter la vie aux sinistrés, le ministère du Développement des ressources humaines a également ouvert des points de services temporaires en Montérégie afin de permettre aux personnes de déposer leurs demandes de prestations et d'obtenir des renseignements sur l'assurance-emploi.

Voici la liste de ces centres temporaires:

■ Acton Vale: 1047, rue Beaugrand, ouvert de 13h à 16h;
■ Belœil: Hôtel de ville de Belœil, 777, boulevard Laurier, ouvert de 9h à 15h;

■ Cowansville: polyvalente Vanier-Masse, 439, rue Rivière, bureau H-403, ouvert de 9h à 15h;

■ Granby: 25, rue Dufferin, ouvert de 9h à 15h;

■ Saint-Hyacinthe: Édifice fédéral, 775, rue Saint-Dominique, ouvert de 9h à 15h;

■ Saint-Jean: Édifice du journal *Le Canada français*, 84, rue Richelieu, 3e étage, ouvert de 9h à 15h

Fonds de redémarrage

Dans un autre ordre d'idée, la Chambre de commerce du Québec (CCQ) demande à la Société de développement industriel (SDI) et aux institutions financières de mettre sur pied un programme spécial de finan-

cement pour permettre aux entreprises de redémarrer leurs activités dans les plus brefs délais.

Aux yeux de la CCQ, ce programme pourrait permettre aux entreprises, et plus particulièrement aux PME, d'obtenir des marges de crédit additionnelles «dont les risques pourraient être partagés entre la SDI et l'institution prêteuse concernée», a indiqué hier le président de la CCQ, Michel Audet.

Ces marges, selon lui, pourraient couvrir autant les besoins de fonds de roulement nécessaires au redémarrage que le financement d'éventuelles réclamations d'assurance «qui mettent toujours un certains temps à être réglées».

É D I T O R I A L

«Bibi» fait le fier

Guy Taillefer

Le premier ministre Benjamin Nétanyahou bombe le torse à quelques jours de sa rencontre à Washington avec le président Bill Clinton. Jamais son divorce avec les accords d'Oslo n'a paru plus complet. Et jamais les États-Unis n'ont paru plus impuissants à les ressusciter.

Deux choses l'une: ou Benjamin Nétanyahou est un savant équilibriste politique, ou il est un éléphant dans un magasin de porcelaine. L'acharnement avec lequel il s'attaque aux accords de paix d'Oslo n'exclut pas à vrai dire qu'il opère suivant de minutieux calculs politiques. L'un, en somme, n'exclut pas l'autre. C'est plus vrai que jamais depuis la démission, la semaine dernière, de son modérément modéré ministre des Affaires étrangères David Lévy, dont le départ a réduit à un seul siège la majorité gouvernementale. M. Lévy était en désaccord avec le budget d'austérité de son gouvernement dont il a dénoncé, en claquant la porte, «les insensibilités sociales». Voilà pour le prétexte officiel. Mais on comprendra aussi que M. Lévy ait pris la décision de quitter un rafirot sur le point de couler.

Peut-être en effet les jours du premier ministre Nétanyahou et de sa coalition de droite et d'extrême droite sont-ils comptés. Le fil auquel est suspendu son gouvernement est de plus en plus ténu, la corde sur laquelle il se tient, de plus en plus raide. Mais il ne faudrait pas non plus sous-estimer les extrémités où M. Nétanyahou est prêt à se rendre pour survivre politiquement. Des extrémités qui prennent en l'occurrence la forme des petits partis d'extrême droite sans lesquels la coalition gouvernementale tomberait en morceaux. C'est avec leur bénédiction que le cabinet israélien a radicalisé cette semaine son approche «sécuritaire» du conflit israélo-palestinien. La longue liste de conditions draconiennes posées à un modeste redéploiement militaire en Cisjordanie, suivie de l'annonce qu'Israël conserverait une grande partie de cette Cisjordanie à titre définitif, risquent de plonger dans un état durablement cryogène le processus de paix.

Le durcissement de «Bibi» survient à quelques jours de sa rencontre avec le président Bill Clinton à Washington. Ce n'est évidemment pas un hasard. Le premier ministre israélien, que la Maison-Blanche avait boudé lors de son dernier passage à Washington, tente de se prémunir contre les pressions de paix que pourrait exercer sur lui l'administration Clinton. Il suffira du reste que M. Nétanyahou fasse la plus petite concession pour que la Maison-Blanche puisse crier au déblocage. M. Nétanyahou a d'autant plus intérêt à se présenter à Washington mardi prochain en jouant les durs qu'il ne pourra pas jouer la Maison-Blanche contre le Congrès: ce dernier n'étant pas rentré de son congé des Fêtes, le premier ministre ne pourra pas mobiliser les puissants appuis dont il dispose parmi les législateurs républicains et démocrates pour résister à l'impatience présidentielle.

La diplomatie
américaine
est menottée.

L'irritation de la Maison-Blanche est manifeste, mais ses efforts diplomatiques sont manifestement un échec au Proche-Orient. Le gouvernement israélien n'en fait qu'à sa tête. L'impuissance du président Clinton à ramener M. Nétanyahou à de meilleurs sentiments face aux accords d'Oslo fragilise l'influence américaine dans l'ensemble du monde arabe. En fait, l'isolement dans lequel se trouve Washington dans sa querelle avec Bagdad au sujet de la mission de désarmement de l'ONU en Irak. Les pays arabes sont exaspérés par le comportement du gouvernement israélien et attendent du président Clinton qu'il lève le ton. L'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, qui sera également à Washington la semaine prochaine, donne aussi des signes de désespoir et attend de la Maison-Blanche qu'elle vole à son secours. Rien n'est moins sûr.

Ne reste plus dans ces conditions qu'à attendre — à moins que les têtes-tête de Washington ne produisent des résultats inespérés — la chute du gouvernement Nétanyahou dans l'espoir que le processus de paix renaisse de ses cendres.

Le drapeau des Québécois

Gilles Lesage

Il y aura 50 ans mercredi prochain, le premier ministre Maurice Duplessis faisait hisser le fleurdelisé au mât de l'Hôtel du Parlement, et l'Assemblée législative adoptait à l'unanimité une motion le décrétant drapeau officiel du Québec.

Pour commémorer cet événement — dû en grande partie à la ténacité du député indépendant René Chaloult —, le président de l'Assemblée nationale et celui de la Commission de la capitale nationale avaient prévu inaugurer une exposition et lancer un ouvrage sur le fleurdelisé. En raison de la tempête désastreuse qui a secoué le Québec, l'invitation a été remise à une date ultérieure.

Cette sage décision devrait être un signe avant-coureur de la sobriété requise quand il s'agit d'un symbole et d'un anniversaire controversés. Un drapeau, c'est un objet de fierté et de ralliement, pas de division et de rejet. On a vu ce qui arrive lorsqu'un gouvernement et un ministre — en l'occurrence, Sheila Copps — tentent de fouetter l'ardeur nationale canadienne à coups de dizaines de millions. Au Québec à tout le moins, l'écrasante promotion de l'unifolié a tourné à la propagande éhontée et à la dérision envers la responsable du Patrimoine canadien.

Même s'il a fait des gorges chaudes sur l'impulsive initiative fédérale, le gouvernement québécois a été tenté, semble-t-il, de la contrer, en l'imitant, pour promouvoir le fleurdelisé et fouetter l'ardeur nationaliste. Projets de fête et de congé férié pour le drapeau ont mijoté dans les officines ministérielles,

en panne d'inspiration et en quête de symboles pour reprendre l'offensive. Pour aller de l'avant, le gouvernement s'appuyait sur un sondage selon lequel quatre Québécois sur cinq — 80 % — souhaitent que l'on souligne le 50^e anniversaire du fleurdelisé.

Mais il y a commémorer et commémorer.

En ces temps difficiles, les citoyens comprendraient mal que leur gouvernement dépense sans compter et s'approprie, insidieusement, un symbole qui appartient à tous les Québécois. Surtout à la veille d'une campagne électorale cruciale, l'État doit prendre garde de donner une allure et un style partisans à des événements qui, à l'évidence, se situent au-dessus de la mêlée politicienne. À preuve, si Duplessis avait des visées électoralistes, il y a 50 ans, il n'en reste pas moins que, les uns après les autres, les partis et gouvernements qui lui ont succédé ont adopté le fleurdelisé et lui ont donné, à tous égards, le statut de drapeau national.

C'est ce qu'il importe de préserver et de promouvoir. En dépit des bobards rabâchés par les pisse-vinaigre (*The Gazette* et *Cité libre* confondus), pour qui le nationalisme québécois n'est qu'objet de honte et de mépris, le fleurdelisé mérite honneur et respect. Quoique en toute modération, sans flonflon patriotard ou revanchard.

Le gouvernement l'a compris puisque la commémoration relève, désormais, de l'Assemblée nationale — donc de l'ensemble des députés — et de la Commission de la capitale nationale. Que les deux gardent en mémoire l'impair de Mme Copps et de sa Maple Leaf: trop fort casse!

L E T T R E S

Des hélicoptères d'occasion?

Nul n'est dupe des manœuvres du gouvernement fédéral et de l'état-major des Forces armées canadiennes sur la question du renouvellement des flottes d'hélicoptères des Forces armées canadiennes de recherche et de sauvetage et de lutte anti-sous-marine («Ottawa choisit le Cormorant», *Le Devoir*, 6 janvier 1998).

Il est de notoriété publique que dès le tout début, la préférence des militaires canadiens a été pour le EH-101, connu maintenant sous le nom de Cormorant. Dans ce contexte, quelles ont été les chances des autres concurrents dans la course au contrat des hélicoptères de sauvetage et de recherche et dans celle qui s'annonce pour les hélicoptères de lutte anti-sous-marine? Nulles, bien que les trois autres candidats avaient déjà fait leurs preuves contrairement au EH-101/Cormorant.

Plusieurs options raisonnables s'offraient aux militaires ainsi qu'aux

fonctionnaires fédéraux chargés de ce dossier, options qui d'ailleurs ne semblent en aucun moment avoir vraiment piqué leur curiosité.

Jamais personne à Ottawa n'a évoqué l'idée d'acquiescer des hélicoptères d'occasion ou de moderniser des machines déjà dans le parc des Forces armées canadiennes.

Qui se souvient qu'il y a à peine quelques années, le Canada a vendu sa flotte d'une dizaine de Chinook aux Forces armées néerlandaises pour quatre millions de dollars l'unité? Les Armées de terre des États-Unis, du Royaume-Uni et des Pays-Bas ont offert cette cure de jouvence à plus de 400 Chinook. Le Canada aurait eu là une machine de grande capacité répondant à toutes les exigences des militaires quant à la taille et au volume utilisable de la carlingue, pour un coût minime. De plus, par leur grande capacité de transport en cabine et sous élingue et leur robustesse, ces hélicoptères auraient été d'une aide exceptionnelle lors des cataclysmes naturels, inondations, glissements de

terrain, feux de forêt, tempêtes de verglas et autres.

Quant au contrat des hélicoptères de lutte anti-sous-marine, il serait judicieux que les responsables à Ottawa soient obligés d'étudier les exemples de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les marines de ces deux pays de l'Océanie ont opté pour des hélicoptères d'occasion remis à neuf. Des Kaman SeaSprite puisés dans les surplus de la Marine américaine ont été modernisés pour un coût bien inférieur à celui de machines neuves. Des SeaHawks, la version de lutte anti-sous-marine du Maplehawk, seraient même disponibles.

Le contrat des hélicoptères de lutte anti-sous-marine n'étant pas encore accordé, il n'est pas trop tard pour agir et remettre sur terre les militaires. Le pouvoir civil à Ottawa doit considérer l'achat d'hélicoptères d'occasion avant d'engloutir au moins trois milliards de dollars dans l'achat d'une trentaine de EH-101, je voulais dire de Cormorant.

Philippe Cauchi
Montréal, 13 janvier 1998



Bibliothèques, petites et grandes

Vous n'ignorez certes pas qu'on palabre depuis au moins un an au sujet du site d'une Grande Bibliothèque à ériger quelque part à Montréal. Il a été question du magasin à rayons Simpson, du Palais du commerce, de l'ex-Bibliothèque Saint-Sulpice rebaptisée comme chacun sait Bibliothèque Nationale à une époque de grande ferveur.

Des esprits imaginatifs auraient même avancé la suggestion suivante: on raserait l'Oratoire Saint-Joseph pour le remplacer par un monument voué à la connaissance. On aurait songé à un immeuble aux allures futuristes, sorte de Stade olympique sans toit rétractable ni recours aux fumeurs et susceptible de remporter le prix Orange. Cette idée m'enthousiasmait. Comment mieux illustrer l'accession à la culture que l'escalade de ces marches sans nombre? On le faisait bien à genoux à une époque où l'on ne craignait pas l'effort.

On n'a pas retenu cette suggestion. Peut-être songe-t-on à la carrière Miron, au Biodôme, au pont Jacques-Cartier ou au Centre Molson. Je ne sais plus. Une chose est certaine toutefois, si on prête l'oreille aux donneurs de conseils, on cherchera à éviter le piège de l'élitisme.

À la radio, l'autre jour, une dame, spécialiste des transports urbains et autres, ne voulait absolument pas d'un immeuble qui ne servirait qu'à une partie infime de la population. À son avis, une bibliothèque de l'envergure souhaitée devait être avant tout un lieu de rencontres pour de multiples événements culturels, une place publique en quelque sorte. Autrement, c'était de l'élitisme. Les livres dans tout cela? Les liseurs? Pas ques-

tion. Des élitistes, sûrement.

J'en ai frémi. J'en ai presque laissé tomber l'assiette que je rangeais dans le lave-vaisselle. Une bibliothèque, pour moi, c'est un lieu où on lit Diderot ou Joyce, un lieu où l'on prend des notes pour un travail à remettre. Si on veut y discuter des mérites comparés des Backstreet Boys ou des Rolling Stones, qu'on le fasse en dehors des heures ouvrables. Mais, comment dire, je n'y tiens pas vraiment.

Et puis, si j'ai tiqué, aussi bien l'avouer tout net, c'est que, loin de craindre l'élitisme, je suis d'avis qu'il faut le favoriser. Le vrai élitisme. Celui de l'effort, pas celui de la parade. L'Oratoire Saint-Joseph, encore une fois. L'escalier à genoux. Les rotules meurtries, j'aime bien.

On s'émouvait la semaine dernière de ce que 40 % des Québécois ne lisent pas. Louable attermoie-

ment. Mais comment s'étonner qu'on ne lise pas alors que tout autour de nous vante le prêt-à-penser, la facilité, la bêtise? Se passe-t-il une semaine sans qu'on nous parle des «faux» intellectuels, comme si on pouvait les différencier aisément soi-même des «vrais»? En réalité, on se moque tout autant des premiers que des seconds. On fait des gorges chaudes à propos de la Grande Noirceur et on n'a pourtant pas déserté le duplessisme de l'esprit. Dès qu'on sait décliner les lettres de l'alphabet, et même pas en ordre inverse, on se met à craindre l'élitisme. L'obscurantisme n'a jamais manqué d'adeptes. Plutôt que de discuter d'une idée, on préfère discréditer celui qui l'avance. Il y a de nombreuses carrières de politiciens et de journalistes qui ne se sont pas construites autrement.

Pour tenter de nous sortir de ces ornières, il faut nous donner des moyens et travailler à changer les

mentalités. Ce n'est certes pas en réduisant le nombre des bibliothécaires dans les écoles, par exemple, qu'on favorisera la pratique de la lecture. Ni non plus en consacrant des sommes ridicules à l'achat de livres qu'on changera les choses.

Grande Bibliothèque ou petites et grandes mieux outillées? Il y a des partisans des deux options. On permettra au non-spécialiste que je suis de se prononcer en faveur des deux options. Une Grande Bibliothèque, pourquoi pas? Il faut cesser de penser petit. Autrement, on se discrédite soi-même. Et l'on permet au pouvoir de plus en plus centralisateur du gouvernement fédéral de s'épanouir. À une cérémonie sous l'égide du Conseil des arts du Canada, Roch Carrier n'a-t-il pas prétendu récemment que Jean Chrétien et sa Sheila étaient tous deux préoccupés par le sort de la littérature québécoise? Si ces deux-là s'émouvent du sort fait à nos écrivains, qu'attend-on pour pleurer à Québec? Pour pleurer un bon coup, donc agir. Chaque député péquiste adopterait un écrivain, l'habillerait pour l'hiver, etc.

Une Grande Bibliothèque, symbole d'un attachement véritable et sincère à la culture, c'est tout sauf un luxe. Déficit zéro ou pas. Mais aussi des bibliothèques régionales et municipales qui en soient vraiment. Pas uniquement fournies en best-sellers et en livres d'utilité pratique. Dans les maisons d'enseignement, ne pas craindre non plus une éducation de l'effort. Espérer que l'enfant aille de lui-même à Balzac ou à Ferron est de l'utopie, et naïve de surcroît.

Mais, de grâce, qu'on cesse de craindre de paraître élitiste aux yeux de péquenots bien nantis qui de toute manière estiment que lire ne sert à rien.

L'Oratoire Saint-Joseph, vous dis-je, et sans escalier roulant. On a la foi ou on ne l'a pas!

À P R O P O S

... d'Hydro-Québec et de l'emploi

Hydro-Québec est un acteur majeur dans l'économie québécoise. Ses activités d'exploitation maintiennent à elles seules 94 700 emplois directs et indirects, sur cinq ans, disséminés partout au Québec. Ses dépenses d'investissements en production, transport et distribution, qui s'élèveront à plus de 13 milliards de dollars par année au cours des cinq prochaines années, sont des stimulants importants dans notre économie. Au total, c'est plus de 194 100 emplois que soutiendra Hydro-Québec d'ici 2002.

En particulier, par sa présence dans les régions, l'entreprise consacre en moyenne 1,9 milliard de dollars par année en achats de biens et services dans tous les coins du Québec. Des emplois évalués à 13 000 années-personnes sont ainsi soutenus.

Hydro-Québec termine une phase de réduction de ses effectifs qui la dotera d'une organisation efficace pour relever les nombreux défis des prochaines années. À court terme, les effectifs seront maintenus au niveau actuel. La croissance de certains secteurs d'activité permettra par la suite d'amorcer l'embauche en plus grand nombre de nouvelles personnes, notamment chez les jeunes. Ces derniers viendront constituer la relève nécessaire à un maintien de l'expertise de l'entreprise à long terme. Hydro-Québec prévoit qu'environ une centaine de personnes par année se joindront à ses effectifs, et ce chiffre ira croissant après 2002.

Bulletin d'information publié par Hydro-Québec en novembre 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U É B E C

IDÉES

Catastrophe écologique à l'horizon

Une forêt saignée à blanc

Il faut se demander si nous ne sommes pas devant une «rupture de stock» planifiée, comme ce fut le cas au début des années 1980

HARVEY MEAD
Président-fondateur de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)

Il est de commune renommée que jamais rien n'est acquis en ce qui touche les activités humaines. La vigilance est toujours requise pour protéger ces acquis qui résultent d'efforts assidus.

Le printemps dernier, à titre de président de l'UQCN, j'ai participé à une conférence de presse de l'Association des industries forestières du Québec. La conférence annonçait des réductions très impressionnantes des rejets organiques des usines de pâte et papier de la province. Comme représentant d'un important groupe environnemental, j'ai félicité l'industrie pour avoir, 25 ans après que la société l'eut revendiqué, respecté des obligations environnementales et réglementaires.

J'ai également exprimé le souhait qu'on ne prenne pas 25 autres années pour résoudre les problèmes dans les forêts. Car des problèmes, il en subsiste certainement.

Depuis le début des années 1980, nous nous sommes impliqués collectivement dans l'amélioration de la gestion de nos forêts.

Près de trois ans de consultations publiques, de 1982 à 1984, ont abouti à une prise de conscience sérieuse quant à la possibilité de «ruptures de stock», c'est-à-dire de manque de bois dans différentes régions et ses conséquences, soit la fermeture d'usines, de scieries et, en bout de course, de villages. Ces consultations ont résulté en des prises de conscience qui ont abouti au rejet de l'approche «chimique» appliquée à la foresterie et à l'adoption d'une nouvelle loi sur les

forêts. Par la suite, plusieurs démarches ont été engagées afin de mieux gérer les problèmes de la forêt, dont les épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette. Le gouvernement et l'industrie ont négocié une stratégie de protection des forêts. Cette stratégie a fait l'objet, elle aussi, d'une consultation par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans plusieurs régions du Québec, pour être ensuite entérinée par le gouvernement en 1994. L'accent y est mis sur la prévention des problèmes plutôt que sur leur résolution.

En dépit de ces apparents progrès, des pressions ont été et sont exercées sur le Canada par des clients à l'étranger, dont les pays de la Communauté économique européenne. Elles portent surtout sur des pratiques forestières, jugées inquiétantes, dans les extraordinaires forêts souvent millénaires de la Colombie-Britannique.

Ces pressions ont, depuis environ trois ans, contribué à la mise en place, par l'industrie canadienne, d'un processus de «certification environnementale» qui permettrait aux acheteurs et consommateurs d'être assurés de la qualité des pratiques forestières à l'origine des produits (bois, papier, etc.) de la forêt. Le processus suit son cours mais avec peu de participation du public jusqu'à maintenant.

Les «coupes avec protection de la régénération et des sols» constituent en fait de véritables coupes à blanc

Catastrophe à l'horizon

Au Québec, la forêt n'est pas millénaire. Elle n'abrite pas les arbres à diamètre imposant de l'ouest du pays.

Mais les plus nordiques de nos forêts d'épinettes couvrent encore un vaste territoire, constituant, selon l'expression de l'Institut mondial des ressources de Washington, des forêts frontalières où se joue actuellement l'avenir d'importants éléments de la biodiversité et des cycles planétaires qui contribuent au contrôle du climat.

L'industrie forestière planifie et pratique des coupes dans ces forêts fron-



Il faut revoir les pratiques de coupes afin d'assurer la conservation des forêts frontalières.

ARCHIVES LE DEVOIR

taliers sur de grandes superficies, sans vraiment respecter les principes énoncés dans la stratégie de protection des forêts, sans respecter une saine gestion, pourtant implicite dans le processus de «certification», et — il s'agit sans doute du problème clé — sans que cela soit connu de beaucoup de citoyens, y compris peut-être les communautés autochtones, qui sont les populations les plus proches de ces territoires.

Les «coupes avec protection de la régénération et des sols» qui y sont pratiquées constituent en fait de véritables coupes à blanc. De l'avis de certains forestiers, ces coupes peuvent se justifier dans des forêts semblables plus au sud. Mais au nord du 50^e parallèle, appliquées de façon homogène, elles risquent de créer des quasi-déserts pour des centaines d'années, et cela, sur des milliers de kilomètres carrés. Il est temps de penser sérieu-

sément à la création d'un statut de protection intégrale pour de grandes superficies de ces forêts, et nous devons revoir les pratiques de coupes afin d'assurer la conservation des forêts frontalières.

De l'avis de la plupart des experts en foresterie qui collaborent aux travaux de l'UQCN, nous sommes devant une «catastrophe appréhendée» à l'égard de ces forêts. En effet, des questions importantes doivent être

posées sur l'abondance de la régénération dans ces forêts nordiques et sur le taux de croissance des épinettes qui les constituent, au nord du 50^e parallèle. Va-t-on atteindre le «rendement soutenu» en récoltant des épinettes qui prennent 120 ans à atteindre l'âge adulte? Que dire du «rendement soutenu» des ressources autres que la fibre de bois? Il n'existe aucune indication convaincante que la coupe de grande superficie — qui se fait actuellement — va permettre à la forêt et toutes ses composantes de se reconstituer.

Des ruptures planifiées

Quand le dialogue et la concertation n'aboutissent pas, des organisations comme la nôtre doivent lancer un cri d'alarme à la population. Nos forêts boréales «frontalières» sont, de toute évidence, en danger, et presque personne ne s'y trouve pour lancer ce cri.

Le défi est de taille, l'industrie forestière étant l'un des plus importants secteurs économiques de notre société. Et puisqu'il s'agit de forêts publiques, il ne faut pas oublier que c'est le gouvernement, par l'entremise de son ministère des Ressources naturelles, qui permet à cette situation de se développer en octroyant à des compagnies les droits de coupe dans ces territoires. Le gouvernement a la responsabilité d'assurer la pérennité des ressources qu'il gère, et il ne peut être ignorant de la non-pérennité de sa gestion actuelle des forêts boréales.

Des compagnies multinationales et québécoises sont en cause. L'histoire se répète et il faut se demander si nous ne sommes pas, encore une fois, devant une «rupture de stock» planifiée, comme ce fut le cas au début des années 1980. Au minimum, une vigilance renouvelée s'impose, un cri de cœur doit à nouveau se faire entendre.

L'Union québécoise pour la conservation de la nature est un organisme environnemental et l'un des plus importants groupes environnementaux au Québec. Existant depuis plus de 16 ans, l'UQCN regroupe près de 5000 membres individuels et plus de 110 organismes affiliés de toute les régions du Québec. L'UQCN publie le magazine Franc-Vert.

Les chrétiens et l'avenir de la société québécoise

À nous le politique

Agir aujourd'hui à contre-courant, c'est combattre un genre d'aliénation qu'on tente de nous inculquer, à savoir que le domaine du politique devrait nous être étranger

Ce qui suit est un texte d'orientation rédigé par le comité organisateur en vue des prochaines Journées sociales qui se tiendront dans l'Outaouais en mai 1999. Les Journées sociales, dont trois sessions ont déjà été tenues à Chicoutimi, Sherbrooke et Rimouski, réunissent aux deux ans environ 400 chrétiens et chrétiens engagés dans des actions communautaires, syndicales et sociales.

Au cœur de déceptions collectives et de misères individuelles, et plongés dans une incertitude quant à l'avenir qui frappe tant la collectivité québécoise que la majorité des citoyennes et des citoyens, le danger d'une démobilitation populaire risque de faire de nous des spectateurs désabusés, des je m'en-foutistes de la chose publique, des recroquevillés sur eux-mêmes. Bref, des agnostiques politiques, c'est-à-dire des gens qui auraient abdiqué devant la possibilité qu'une action individuelle et collective puisse changer les choses, les transformer. De là l'urgence de donner un coup de barre.

D'entrée de jeu, clarifions notre propos. Nous parlons du politique et nous parlons de la politique. Il nous semble en effet urgent de valoriser le politique et de réhabiliter l'action politique. Il serait des plus périlleux d'abandonner ces dimensions entre les seules mains des forts, des puissants, des technocrates et des partis. Tout ce monde a des intérêts à protéger, des intérêts d'appareil. Or, nous savons que leurs intérêts ne correspondent pas souvent, aux espoirs et aux besoins de la vaste majorité.

Nous savons que la pire des attitudes à entretenir, si nous voulons faire entendre la voix des moins bien nantis, serait celle du retrait. Un retrait frileux, interprété cependant par certains comme un geste progressiste. Car, par un curieux retournement des choses, il pourrait donner l'impression de garder les mains propres en se refusant de toucher au «politique», réputé sale et même corrompu.

Or, refuser le combat quotidien de la présence sur le champ de bataille du politique astatu quo qu'on nomme souvent l'ordre établi, mais qui n'est rien d'autre qu'un désordre qui sert les intérêts de ceux qui l'ont mis en place. Ces derniers sont prêts à prendre tous les moyens pour qu'il ne soit pas

remis en question trop sérieusement.

À contre-courant, aujourd'hui

Il doit en conséquence apparaître clairement qu'intervenir aujourd'hui à contre-courant, dans la foulée des Journées sociales de 1997 à Rimouski, c'est combattre cet agnosticisme politique. Il ne peut que conduire au renforcement du pouvoir des puissants, après que nous leur aurions abandonné le terrain du débat public et des décisions prises soi-disant pour l'ensemble.

Les pouvoirs en place — et le gouvernement du Québec ne se distingue pas des autres à cet égard — ne font rien pour combattre la confusion qui s'installe. C'est ainsi qu'au bout du compte, assommé à la fois par ses propres obligations quotidiennes et par les angoisses qu'il partage avec les autres citoyennes et citoyens, l'individu finit par ne plus voir clair dans les questions de mondialisation des marchés, de dette à rembourser, de services sociaux et de santé mis à mal par des technocrates déguisés en politiques, de déficit zéro à atteindre d'importer quel prix, même à celui des pires injustices à l'égard des plus démunis.

Plusieurs avaient investi leurs espoirs de côté d'un parti porteur d'un projet rassembleur. La démonstration se fait que les partis répondent à des exigences qui ne rejoignent pas toujours, et automatiquement, les attentes de celles et de ceux qui les appuient avec enthousiasme.

Ainsi, sur ce qu'il est convenu d'appeler la question nationale comme sur d'autres questions, il ne pourrait y avoir de pire erreur stratégique que celle d'en abandonner à un parti la propriété. Cette attitude ne ferait que confirmer les prétentions de ceux qui combattent le projet souverainiste en alléguant qu'il n'est le propre que d'une élite politique. Nous soutenons, au contraire, que la question nationale, celle de l'avenir du peuple québécois, n'est d'aucune manière la propriété d'un parti et qu'elle est tout entière entre les mains du peuple, qui en disposera à son gré.

Le développement social n'est pas davantage à l'abri des dangers qui guettent une société dont les citoyennes et les citoyens auraient abdiqué face à leur capacité d'intervention

et à la conviction qu'ils peuvent avoir une prise sur le réel. Ce n'est guère facile. Dans la santé et les services sociaux, dans l'aide sociale, on présente comme des réformes des opérations qui répondent, pour une bonne part, à des impératifs budgétaires. De même pour ce qui touche le développement local où, sous le couvert de décentralisation, on voit les petites élites du milieu mettre la main sur les nouveaux leviers qui prennent place. L'enjeu démocratique est énorme et l'implantation des Conseils locaux de développement (CLD) peut être détournée de son sens si les citoyennes et les citoyens n'y participent pas de manière active et significative.

Il en va de même pour l'économie sociale. Ne pas s'y intéresser, refuser d'y réfléchir, s'interdire d'y regarder de plus près sous prétexte que tout n'est pas clair, qu'il demeure des zones grises, qu'il y a danger de récupération sous une forme ou sous une autre, voilà qui ouvre la porte à un constat d'échec. Un constat qui, il faut s'en convaincre, serait encore à l'avantage des possédants, de celles et de ceux que le statu quo satisfait fort bien.

Quand la vigilance n'est pas de tous les instants, le citoyen, la citoyenne, devenus agnostiques politiques, sont réduits trop souvent au statut de consommateur. On en fait, souvent à leur insu, des clients. Nous ne sommes pas loin du moment où ce consommateur-client trouvera tout à fait naturel de magasiner ses convictions. Une fidélité trahie saurait-elle tenir lieu de programme politique?

Nos convictions vont plutôt du côté d'un citoyen qui est d'abord et avant tout un acteur. Non pas un citoyen passif, qui regarderait les autres le diriger, mais un citoyen qui prend tous les moyens pour maîtriser ses propres choix, pour infléchir les décisions qui vont ensuite déterminer ses conditions de vie et d'existence.

Agir aujourd'hui à contre-courant, c'est combattre un genre d'aliénation qu'on tente de nous inculquer, à savoir que le domaine du politique devrait nous être étranger. Ceux qui nous dirigent auront atteint leur objectif le jour où ils auront su convaincre les citoyens que, dans leur propre intérêt, il est bon, naturel et souhaitable que ces derniers leur abandonnent les décisions qui déterminent leur sort. Or nous

croions qu'il est possible d'intervenir autrement. Parce que le politique, le social, l'économique nous concernent. Ils nous faut donc agir. Et cela, à plusieurs niveaux.

En participant, avec d'autres, au processus lent et difficile qui consiste à démêler les choses.

En intervenant, chaque fois qu'il est possible, sur la base de l'affirmation de nos besoins, tant personnels que collectifs, qu'on doit cesser d'évaluer à travers le prisme forcément déformant des programmes mis en place par les technocrates.

En travaillant, dans tous nos milieux et avec tous nos alliés naturels, à restaurer le concept de bien commun, trop souvent manipulé par les statistiques et remplacé par des inventions technocratiques telles que la gestion par programmes, l'analyse des besoins à partir d'un budget zéro. Quant la notion de bien commun est absente, c'est l'appauvrissement de la culture politique qui en résulte.

En valorisant tous les actes posés par la société civile et qui vont dans le sens d'une plus grande emprise sur nos conditions d'existence et de vie.

Une façon neuve d'être croyant

Agir autrement aujourd'hui, s'engager à contre-courant, c'est une façon neuve et originale de porter notre foi.

Aux décideurs et aux possédants, il faut rappeler l'existence d'une telle chose que l'hypothèque sociale, à savoir la responsabilité qui leur incombe à l'égard de la communauté. Il faut aussi ramener à l'ordre du jour la notion de clause sociale, qui devrait accompagner toute législation.

Ce dont il est ici question, en définitive, c'est la nécessité, urgente, pressante, de définir de nouveaux rapports à l'État. Des rapports adultes, assumés par des citoyens conscients des enjeux. S'il est dans l'intérêt des pouvoirs en place de les voir confinés au rôle de consommateur-client, il y va de l'intérêt même du peuple organisé d'occuper la scène publique et tout l'espace qui doit lui revenir.

Ont signé ce texte

Guy Paiement, Lise Baroni, Michel Beaudin, Yvonne Bergeron, Mario Dion, Pierre-Paul Morissette, Louis O'Neill, Denis Plante, Lucille Plourde-Tardif, Michel Rioux et Florent Villeneuve.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paire (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumazet (relateurs) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dubé (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma) ; à l'information économique : Gérard Bérubé (correspondant parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec) ; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque ; à l'information sportive : Yves d'Avignon ; à l'information sociale : Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction) ; Judith Lachapelle, Marion Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zuida. **SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Brien (responsable), Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (responsable des services comptables), Carole Dallaire (responsable des ressources humaines), Jeanne d'Arc Houde (secrétariat à la direction) ; Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétariat administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

◆ LE DEVOIR ◆

ACTUALITÉS

DÉPENDANTS

L'État devra miser sur des sources d'énergie alternatives

SUITE DE LA PAGE 1

pensent que l'État devra, dans un avenir plus ou moins rapproché, faire du développement de sources d'énergie comme le gaz ou le pétrole une de ses priorités. Tout cela, même si la cote d'amour à l'égard d'Hydro-Québec ne se dément pas (97 %) par les temps qui courent, comme le démontrait le premier volet du sondage publié jeudi.

«Même si les gens ne blâment pas Hydro-Québec, ils s'interrogent sur le manque de solutions de remplacement existantes à l'heure actuelle. Les gens sentent bien que, depuis 30 ans, tous les efforts ont été investis dans le développement de l'énergie électrique et que le Québec a peut-être tourné le dos trop vite au gaz ou à l'huile. Aujourd'hui, on se rend compte que la fiabilité de l'électricité n'est pas totale», analyse Jean Noisieux, vice-président de Sondagem.

À la suite de la tempête de verglas qui s'est abattue sur le sud du Québec, près de la moitié des Québécois songent à prendre des mesures pour devenir plus autonomes en cas de pannes. Et dans les foyers touchés, cette proportion atteint même 53,7 %.

En fait, plus les répondants ont été privés longtemps de courant, plus ils veulent se doter de divers moyens pour ne plus dépendre uniquement des kilowatts d'Hydro-Québec.

En effet, plus de 67 % des abonnés de la société d'État qui ont manqué d'électricité pendant plus de quatre jours depuis le 5 janvier pensent à se tourner vers d'autres sources d'énergie. Et 55 % de ceux qui ont été frigorifiés de deux à trois jours ont l'intention d'en faire autant.

Evidemment, ceux qui n'ont pas eu la joie de courir les cordes de bois ou de passer leurs soirées à la chandelle ne sont que 46 % à vouloir trouver d'autres moyens de se chauffer pour parer aux prochaines pannes.

Ce sondage réalisé par Sondagem a obtenu un taux de réponse de 60,6 % et la marge d'erreur est de 3,1 un dans 19 cas sur 20.

Les premiers résultats, publiés dans notre édition d'hier, faisaient état d'un taux de satisfaction de 97 % des répondants face à la manière dont Hydro-Québec s'est acquitté de ses responsabilités dans la crise actuelle. Par ailleurs, 49,3 % des foyers joints disaient avoir été victimes de pannes, dont 20,5 % pendant plus de deux jours. Pas moins de 96 % des Québécois étaient aussi d'avis que la tempête de verglas qui a frappé le Québec est la pire tempête qu'ils ont connue.

EN BREF

Des occasionnels du gouvernement se syndiquent

Québec (PC) — La vingtaine d'employés occasionnels des restaurants de l'Assemblée nationale s'est syndiquée dans le plus grand secret l'automne passé. Cette manœuvre forcera la direction de la Chambre à négocier avec ces employés qui jugent leurs conditions actuelles de travail ardues et difficiles. Ces employés travaillent à titre d'occasionnels comme cuisiniers ou serveuses au restaurant *Le Parlementaire* de l'Assemblée nationale et au casse-croûte appelé *Le Mini-Débat*. Ils sont devenus membres du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ). «L'Assemblée nationale n'est pas très contente. La preuve, c'est qu'ils ont soulevé une objection à la requête en syndicalisation», a commenté le président du SFPQ, Serge Roy. Devant le commissaire Germain-Denis Girard, l'avocat de l'Assemblée nationale a plaidé qu'on devait inclure dans le groupe de syndiqués certains employés de l'administration. Mais dans une décision rendue le 10 décembre dernier, le commissaire Girard a rejeté la prétention des autorités de l'Assemblée nationale.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et les appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

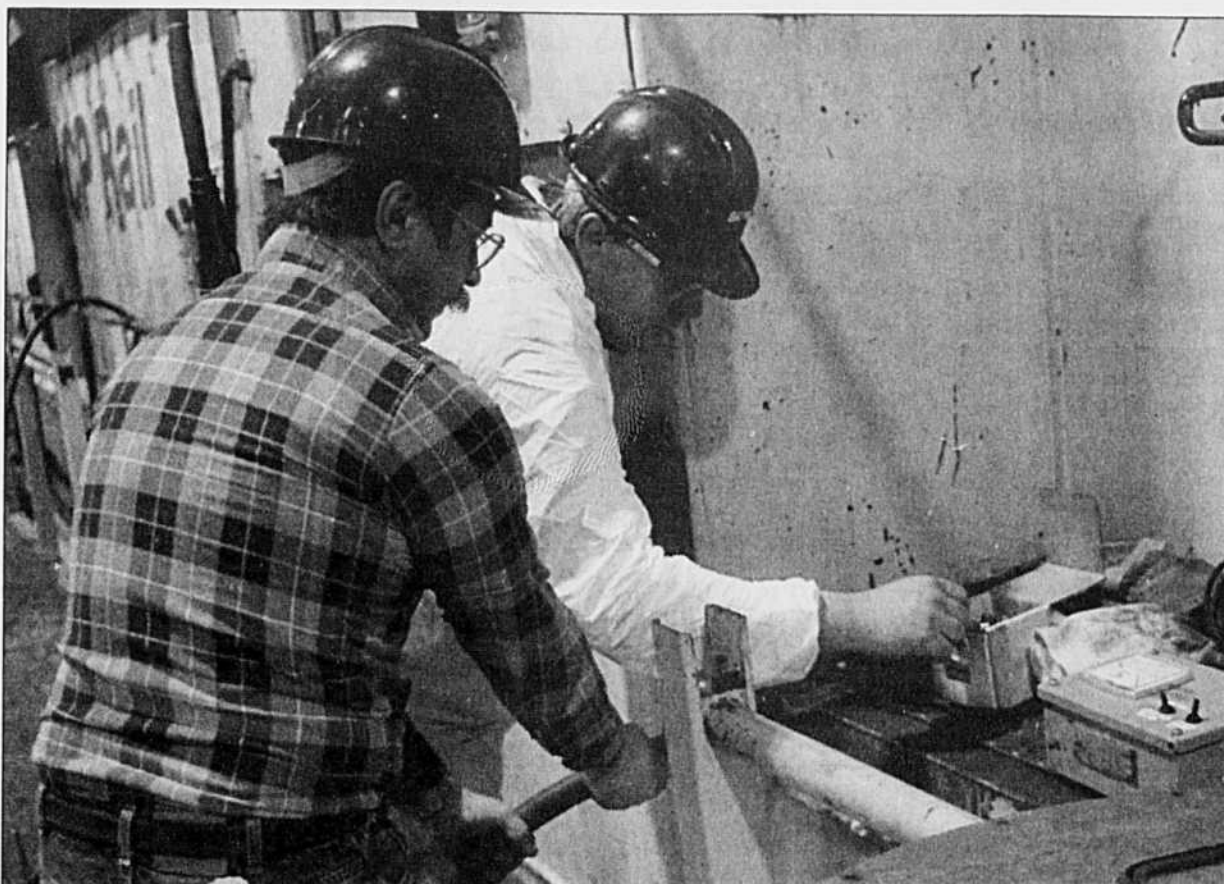
Les petites annonces et la publicité par regroupements

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Un train d'enfer



JULIEN SAUCIER LE DEVOIR

CP RAIL s'affairait à remettre en marche hier une vieille locomotive de 400 kV, à la demande de l'armée canadienne, car cette vieille machine de marque GM fonctionne, ô merveille, au courant alternatif, que les employés sont en train de rebrancher à l'atelier de Côte-Saint-Luc. Elle sera envoyée dans le «triangle noir» pendant qu'une autre génératrice de la même société ferroviaire sera envoyée incessamment à la municipalité de Limoges, en Ontario.

Une manne pour les chercheurs

Ce n'est pas d'hier que le verglas et les fils électriques font mauvais ménage au Québec. Il y a près de 30 ans que des chercheurs de Chicoutimi s'y intéressent et ils apporteront encore une fois, au cours des prochains mois, leur contribution à une meilleure compréhension du givrage atmosphérique des lignes de transport d'énergie.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La tempête de verglas, c'est des milliers de sinistrés, autant de sacs de couchage et de bougies allumées, de moyens de fortune et d'arbres renversés. Mais c'est aussi, pour une quinzaine de chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi dont l'expertise est reconnue mondialement, «un grand laboratoire naturel» qui permettra d'éviter que les conséquences désastreuses que l'on connaît ne se reproduisent à nouveau.

Tout en ayant une pensée pour les victimes du désastre qui secoue le Québec, le professeur Masoud Farzaneh ne peut s'empêcher de penser aux retombées positives de la récente tempête de verglas. Coordonnateur d'un groupe de recherche en ingénierie de l'environnement atmosphérique et titulaire de la chaire industrielle Hydro-Québec-CRNSG-UQAC spécialisée en givrage atmosphérique des lignes de transport d'énergie, M. Farzaneh croit que la prévention de tels événements au Québec ne pourra que s'améliorer.

«On a déjà connu de telles tempêtes de verglas, mais c'est la première fois que cela arrive dans des régions aussi densément peuplées de gens et d'équipements électriques. Du point de vue de la recherche, il y aura beaucoup de retombées. On va maintenant pouvoir vérifier nos modèles mathématiques et probabilistes et ainsi réviser les critères et les normes de conception.» Refusant de montrer du doigt quelque responsable que

ce soit dans le cas du désastre actuel, M. Farzaneh parle de la question des coûts d'un réseau par rapport à ceux des réparations. Après tout, le rôle de sa chaire «sur le verglas» demeure, entre autres, de produire des spécialistes qui maîtrisent les phénomènes associés au givrage, qu'ils soient d'ordres mécanique, aérodynamique ou électrique, pas de faire de la politique.

«Le choix est le suivant: on peut investir énormément dans le réseau et faire moins de réparations ou encore minimiser les coûts du réseau tout en sachant qu'il faudra éventuellement effectuer davantage de réparations.»

C'est depuis 1969 et l'écroulement de pylônes d'Hydro-Québec sur la Côte-Nord que le créneau de recherche en givrage atmosphérique de lignes de transport s'est développé au Québec. Comme la catastrophe de cette année devrait le prouver, l'incident avait alors permis de rehausser les normes et d'améliorer la conception des pylônes électriques.

C'est à cette époque qu'un professeur de l'Université Laval d'origine vietnamienne, L.C. Phan Kong, s'intéresse au phénomène et attire à Québec M. Farzaneh, lui-même d'origine iranienne.

«J'étais fasciné par une présentation qu'il avait faite sur le givre et la haute tension.»

Au cours des ans, à l'UQAC, le petit noyau de recherche a grandi et a réuni jusqu'à une cinquantaine de chercheurs l'an dernier. Le groupe s'est divisé en deux secteurs d'activité: le réseau électrique et le dégivrage des avions au sol. Une quinzaine de chercheurs, assistants de recherche et d'étudiants, du Québec et d'ailleurs, se concentrent toujours sur la question du givrage des lignes de transport.

Le groupe collabore avec des spécialistes de plusieurs pays, dont l'Allemagne et la France, des compagnies comme Alcan et Philipps ainsi que la majorité des universités québécoises et canadiennes. En 1996, le professeur Farzaneh a également organisé à Chicoutimi un congrès qui a regroupé 150 experts de 22 pays afin de parler «givre et électricité».

Chrétien rejoint Équipe Canada

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Estimant que la situation est maintenant sous contrôle au pays, le premier ministre Jean Chrétien a décidé d'aller rejoindre sans tarder Équipe Canada en Amérique du Sud.

Selon lui, le gouvernement fédéral ne peut pas faire davantage pour venir en aide aux sinistrés du verglas du Québec et de l'Ontario. «Tous les programmes sont en place. Les ministres sont disponibles. Et l'armée, surtout, joue le rôle qu'on lui demande et les gens en sont très heureux; ça les sécurise», a expliqué le premier ministre, hier après-midi, de retour d'une tournée d'inspection qui l'a mené en Onta-

rio, à la base militaire de Farnham et à Sainte-Sabine au Québec.

M. Chrétien devait prendre l'avion au début de la soirée d'hier en direction du Brésil, deuxième étape de ce voyage de 12 jours en Amérique du Sud.

Les gens d'affaires faisant partie d'Équipe Canada lui ont fait comprendre qu'ils souhaitaient ardemment sa présence. «Les hommes d'affaires voulaient que je les joigne dans le Sud, parce qu'ils pensent que le premier ministre peut jouer un rôle très important», a-t-il expliqué.

Pres de 500 gens d'affaires de partout au pays, y compris une solide délégation du Québec, font partie de cette mission qui, outre le Brésil et le Mexique, doit visiter l'Argentine et le Chili.

RETOUR

Un appel à la bombe sème la peur à Saint-Bruno

SUITE DE LA PAGE 1

semble stagner, ce n'est pas à cause de nouveaux bris, mais plutôt parce qu'il y a un grand nombre de lignes à haute tension à reconstruire. Lorsque celles-ci seront remises en fonction, le nombre de foyers sans courant devrait diminuer très rapidement. Pour l'instant, à cause de l'énergie disponible insuffisante, seuls les services essentiels peuvent être rebranchés dans certains secteurs.

La petite ville de Saint-Bruno-de-Montarville a connu une nuit mouvementée, de mercredi à hier. Un appel à la bombe, reçu à 2h40 hier matin, a forcé l'évacuation des 414 pensionnaires du centre d'hébergement de l'école secondaire Mont-Bruno. Ceux-ci ont été transférés au centre socioculturel de la ville, le temps que policiers et militaires fouillent la bâtisse, mais en vain. Les sinistrés ont pu réintégrer le centre d'hébergement à 6h45. Trois personnes ont éprouvé des malaises et une a dû être transportée à l'hôpital à cause de problèmes respiratoires. La police a lancé une enquête.

La Sécurité civile comptait toujours 125 centres d'hébergement en activité, qui ont accueilli 12 000 personnes. 150 autres centres n'avaient pas de pensionnaires mais n'étaient pas non plus complètement fermés, la Sécurité civile préférant les avoir sous la main si jamais il y avait une urgence.

Le numéro 1 800 636-AIDE est aussi beaucoup moins

«achalandé.» Le numéro ne sert pas seulement pour les offres et demandes d'hébergement mais aussi pour les renseignements généraux, explique Pierre Cousineau, de la Sécurité civile. On déduit que les gens ont trouvé des solutions à leurs problèmes. L'offre d'hébergement est toujours beaucoup plus importante que la demande et, en comptant les centres d'hébergement, il y a de quoi offrir le gîte à 80 000 personnes.

Même si, du côté des lits de camp, matelas, oreillers et couvertures, la Sécurité civile a amplement de quoi répondre à la demande, il y a encore certains articles qui se font plutôt rares en Montérégie. «On manque de bois de chauffage!», lance spontanément le porte-parole de l'organisme gouvernemental. On a une demande de 5000 cordes de bois par jour alors que l'offre est de 3600.

Les génératrices aussi valent de l'or, alors que la région reçoit moitié moins d'appareils que le nombre demandé. Le secteur agricole, entre autres, souffre particulièrement de la pénurie. La nourriture non périssable, les couches et les piles, elles aussi, ne restent guère longtemps dans les entrepôts. Aussitôt arrivées, aussitôt redistribuées!

Enfin, la Sûreté du Québec, en collaboration avec les militaires des Forces armées, a complété hier sa tournée des résidences montréalaises encore occupées. 980 agents de la SQ patrouillaient la région hier.

DION

SUITE DE LA PAGE 1

certificats de 70 \$ y auraient passé.

Et puis il y a ce Rénodépôt de Laval qui avait 92 spots allumés mardi. Et puis Hydro qui continue d'exporter de l'électricité aux États. Remarquez qu'en vertu de la structure du réseau de distribution, ces gestes n'ont aucun impact sur la situation dans les zones sinistrées. Mais ils ont au moins le mérite de mettre en lumière l'une des tares de notre belle société néolibérale qui n'en a que pour l'utilité des choses — à quoi ça sert, et dans le premier cas, qu'est-ce que ça changerait de faire le contraire — et qui se retrouve tout à coup, sans crier gare, avec la question éthique de la décence. Bien fait.

Et puis il y a ces quelques voix du Canada anglais qui se sont évertuées à minimiser l'épreuve. Mais à quoi s'attendait-on au juste? On n'est pas tous les jours à trois jours d'un référendum!

On tire donc, mais on ramollit aussi parfois. Ainsi RDI qui a manié hier avec brio l'euphémisme en qualifiant le loustic qui a fait un appel à la bombe dans la nuit à un centre d'hébergement de Saint-Bruno, forçant l'évacuation de centaines de personnes, de «mauvais plaisantin». Pourtant, dans notre dictionnaire, on retrouve toujours «imbécile», «crétin» et «danger public».

Mais le meilleur indice qu'il est temps que ça finisse? En page couverture, un grand journal de Montréal titrait hier: «Ça va-tu finir?» Voilà qu'on en est rendu à écrire comme le *Bescherelle*. Las, las, las.

ENTREPRISES

SUITE DE LA PAGE 1

fournisseurs. Et ce, «dans un environnement où l'image prend une importance capitale. Par exemple, on peut être certain que les consommateurs comme les entreprises qui ont transigé des biens avec des entreprises qui ont profité de la crise vont se souvenir de ces dernières. Avoir profité de la situation, c'est abominable».

Si bien des entreprises auront besoin d'un mois pour que leur rythme de production soit au diapason de ce qu'il était, c'est tout simplement, tout bêtement, parce que sa matière grise, soit le principal actif des entreprises de services, est actuellement, en tout ou en partie, sinistrée.

Le retour sans encombre à un rythme normal de production dépendra également, voire passablement, des relations d'affaires que les locataires des édifices du centre-ville ont entretenues. «Depuis qu'elles peuvent réintégrer leurs bureaux, ces sociétés tentent d'être les plus productives possibles.»

Il faut savoir que la très grande majorité, pour ne pas dire la totalité, des locataires de McGill College, Place Ville-Marie et consorts devront composer au cours des prochaines semaines, et peut-être des prochaines semaines, avec certaines limites.

Ainsi que l'a expliqué Ingrid Vanden Hecke, porte-parole de Trizec, conformément aux désirs d'Hydro-Québec et de la Sécurité civile, les grands propriétaires essaient de maintenir la consommation d'énergie à des niveaux qui soient en phase avec l'énergie disponible.

Par exemple, à la Place Ville-Marie, «nous avons maintenant la consommation d'électricité à 6,3 mégawatts lors de la période de pointe. Habituellement, il se consomme 9 MW. Nous surveillons constamment l'utilisation du courant. Auparavant, nous avions par téléphone comme par voie de communiqué fait appel au sens civique de nos locataires». Outre la Place Ville-Marie, Trizec est propriétaire du 2020 Université, du 500 René-Lévesque Ouest, du 1010 Sherbrooke Ouest, en plus de gérer le Dominion Square.

Porte-parole de la Société immobilière Trans-Québec (SITQ), une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Marie Carier a indiqué qu'il est encore trop tôt pour avoir une juste idée des dommages causés à ces propriétés situées dans le centre-ville. La SITQ détient la Place Mercantile, le 1981 McGill ou logent notamment le siège social de la Banque Laurentienne et celui de la Caisse de dépôt, le Centre de commerce mondial et quelques autres édifices.

Si les activités ont repris, dans la mesure du possible, leur cours normal dans tous les édifices, la SITQ a tout de même été obligée de fermer le 1200 McGill. Pourquoi? «Parce que la génératrice était défectueuse. Or les règles de sécurité nous obligent à maintenir toutes les génératrices en état de fonctionner.»

Cela dit, dans le cas des grandes et très grandes entreprises, la gestion de la crise fut quelque peu différente. Prenons par exemple la Banque Nationale. Lorsqu'elle fut victime comme les autres des problèmes causés par le verglas, elle s'est référée illico à son cahier de sécurité.

Plus précisément, ainsi que l'a expliqué Jocelyn Dumas, porte-parole de la Banque Nationale, des qu'il y a eu panne, «nous avons fonctionné avec les unités de relève. Il faut savoir qu'advenant n'importe quelle catastrophe, nous avons un plan de relève applicable à chaque unité de travail. Ainsi, une heure après que nous nous sommes conformés aux instructions d'Hydro, toutes les activités critiques qui sont au siège social étaient à nouveau en activité. On estime que lundi, les choses devraient reprendre un cours normal.»

Chevrette renoue avec l'UMRCQ

PRESSE CANADIENNE

Québec — À compter d'hier matin, les relations entre les dirigeants de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) et le ministère des régions ont été revues et corrigées pour le plus grand bien des contribuables.

À l'issue d'un petit déjeuner d'affaires entre la présidente de l'UMRCQ Jacinthe Simard, accompagnée de ses deux vice-présidents Florian Saint-Onge et Jean-Guy Poirier, et le ministre Guy Chevrette, il a été décidé de regarder en avant et de ne plus parler des conflits de personnalité qui ont pu détériorer le climat de collaboration entre les deux paliers de gouvernement.

«On s'est entendu clairement, on a parlé sur ce qui s'est passé et les interprétations qu'on a mutuellement faites, a raconté M. Chevrette. On a tournée la page avant de s'entendre sur un mode de fonctionnement et le type de contacts et relations qu'il faut maintenant rechercher. On a surtout décidé de collaborer.»

La présidente de l'UMRCQ, a préféré ne pas parler du passé, mais de ce qui attend le monde municipal, de son implication indispensable dans le développement économique des régions, que ce soit par le biais des Centres locaux de développement du ministre Chevrette ou par ses propres initiatives détachées du pouvoir central.

«On a du pain sur la planche, a précisé Mme Simard, et la priorité des municipalités est de se développer sur le plan économique.»